



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



RAPPORT ANNUEL  
DE SUPERVISION

2018

2ème édition



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



# RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION 2018

2ème édition



# Table des matières

TABLE DES MATIÈRES .....	III
LISTE DES ENCADRÉS .....	VIII
LISTE DES TABLEAUX .....	VIII
LISTE DES GRAPHIQUES .....	X
LISTE DES ANNEXES .....	XIII
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	XIV
MOT DU GOUVERNEUR .....	XVII
<b>CHAPITRE I. PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....</b>	<b>1</b>
I.1. PRÉSENTATION DU SECTEUR BANCAIRE.....	3
I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat.....	3
I.1.2. Réseau bancaire.....	3
I.1.3. Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit .....	6
I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des Banques commerciales.....	7
I.1.4.1. Groupes homogènes .....	7
I.1.4.2. Concentration de l'activité des Banques commerciales .....	7
I.1.4.2.1. Concentration des actifs.....	7
I.1.4.2.2. Concentration des crédits .....	8
I.1.4.2.3. Concentration des dépôts .....	9
I.1.4.2.4. Indice Herfindahl-Hirschman .....	9
I.2. PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DES ÉTABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	10
I.2.1. Présentation du secteur de la Microfinance .....	10
I.2.1.1. Concentration de l'activité des Institutions de microfinance .....	11
I.2.1.2. Concentration des crédits .....	12

I.2.1.3. Concentration des dépôts .....	13
I.2.2. Présentation des Etablissements non bancaires.....	13
I.2.2.1. Bureaux de change .....	13
I.2.2.2. Etablissements de paiement .....	14
I.2.2.3. Evolution des indicateurs d'activité de la RNP .....	15
I.2.2.3.1. Evolution des points de service de la RNP .....	15
I.2.2.3.2. Evolution de l'activité financière de la RNP.....	16
I.2.2.4. Evolution des indicateurs d'activité du Fonds de Micro-crédit Rural (FMCR) .....	16

**CHAPITRE II. ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT,  
DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS  
NON BANCAIRES ..... 19**

II.1. ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	21
II.1.1. Activité des Etablissements de crédit.....	21
II.1.1.1. Emplois du secteur bancaire .....	21
II.1.1.1.1. Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés.....	22
II.1.1.1.2. Evolution des créances sur la clientèle .....	23
II.1.1.1.3. Structure des crédits par terme. ....	23
II.1.1.1.4. Structure des crédits par branche d'activité .....	24
II.1.1.1.5. Placements financiers des Etablissements de crédit .....	25
II.1.1.2. Ressources du secteur bancaire.....	26
II.1.1.2.1. Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés .....	27
II.1.1.2.2. Evolution des dépôts de la clientèle.....	28
II.1.1.2.3. Structure des dépôts de la clientèle par terme .....	28
II.1.1.2.4. Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	29
II.1.2. Performance des Etablissements de crédit.....	30

II.1.2.1. Structure et évolution du Produit Net Bancaire (PNB) des Etablissements de crédit..	30
II.1.2.2. Evolution des frais généraux des Etablissements de crédit.....	32
II.1.2.3. Evolution du Résultat Brut d'Exploitation et du Coefficient Brut d'Exploitation des Etablissements de crédit.....	32
II.1.2.4. Coût du risque rapporté au Résultat Brut d'Exploitation .....	32
II.1.2.5. Produit Net Bancaire, frais généraux et coût du risque.....	33
II.1.2.6. Evolution du résultat net des Etablissements de crédits en MBIF .....	34
II.1.2.7. Evolution du résultat net, du Produit Net Bancaire, des dotations aux provisions et des frais généraux.....	35
II.1.2.8. Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestions des Etablissements de crédits.....	35
II.1.2.9. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA).....	36
II.2. ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ÉTABLISSEMENTS NON BANCAIRES .....	37
II.2.1. Activité des Institutions de Microfinance.....	37
II.2.1.1. Evolution des emplois des Institutions de Microfinance .....	37
II.2.1.1.1. Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle .....	38
II.2.1.1.2. Evolution des crédits par secteur d'activité .....	39
II.2.1.2. Evolution des ressources des Institutions de Microfinance.....	40
II.2.1.2.1. Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance.....	41
II.2.1.2.2. Evolution des fonds propres des Institutions de Microfinance .....	42
II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance.....	43
II.2.2.1. Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Institutions de Microfinance .....	43
II.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des Institutions de Microfinance.....	44
II.2.2.2.1. Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit .	44
II.2.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	44

II.2.3. Evolution de l'activité des Etablissements de paiement de monnaie électronique.....	46
II.2.4. Evolution des activités des Bureaux de change .....	48

## CHAPITRE III. RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU

### PORTEFEUILLE CREDIT ..... 49

III.1. RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU PORTEFEUILLE CRÉDIT DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	51
III.1.1. Principaux risques des Etablissements de crédit .....	51
III.1.1.1. Risques nets pondérés des Etablissements de crédit.....	51
III.1.1.1.1. Risque de crédit.....	52
III.1.1.1.2. Risque de change.....	52
III.1.1.1.3. Risque opérationnel .....	53
III.1.2. Normes prudentielles des Etablissements de crédit .....	53
III.1.2.1. Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit.....	53
III.1.2.2. Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit .....	54
III.1.2.3. Evolution de la liquidité des banques commerciales.....	54
III.1.2.3.1. Ratios de liquidité des banques commerciales.....	55
III.1.2.3.2. Transformation des ressources en emplois.....	56
III.1.3. Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire.....	57
III.1.3.1. Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit.....	57
III.1.3.2. Créances non performantes et provisionnement.....	57
III.1.3.3. Créances radiées.....	58
III.1.3.4. Respect des normes prudentielles.....	58
III.2. RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU PORTEFEUILLE CRÉDIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE .....	60
III.2.1. Principaux risques des Institutions de Microfinance .....	60

III.2.1.1. Risque opérationnel.....	60
III.2.1.2. Risque de gouvernance .....	60
III.2.2. Normes prudentielles des Institutions de Microfinance .....	61
III.2.2.1. Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance .....	61
III.2.2.2. Ratio de liquidité à court terme des IMF .....	62
III.2.2.3. Ratio de limitation des risques portés par l'établissement.....	63
III.2.2.4. Respect des normes prudentielles .....	63
III.2.3. Qualité du portefeuille crédit .....	65

## **CHAPITRE IV. SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS**

### **DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES ..... 67**

IV.1. ORGANISATION DE LA SUPERVISION .....	69
IV.1.1. Contrôle permanent .....	69
IV.1.2. Contrôle sur Place.....	69
IV.2. ACTIVITÉS DE SUPERVISION RÉALISÉES.....	70
IV.2.1. Agrément, retrait d'agrément, non-objection, approbation ou autorisation.....	70
IV.2.2. Surveillance prudentielle .....	70
IV.2.3. Supervision de la Régie Nationale des Postes .....	71
IV.2.4. Supervision du Fond de Microcrédit Rural.....	71
IV.3. RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE.....	71
IV.4. DÉFIS DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS .....	73
IV.5. PROJETS ET PERSPECTIVES .....	74



## Liste des encadrés

Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire .....	xix
Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance .....	xx
Encadré 3 : Bref aperçu des établissements non bancaires .....	xxi

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Chiffres-clés du secteur bancaire (montants en MBIF) .....	xix
Tableau 2 : Chiffres-clés du secteur de la microfinance (montants en MBIF) .....	xx
Tableau 3 : Chiffres clés des établissements non bancaires et des autres établissements offrant des services de paiement.....	xxi
Tableau 4 : Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit .....	3
Tableau 5: Evolution du nombre de comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les Etablissement de crédit.....	6
Tableau 6 : Groupes homogènes selon les critères.....	7
Tableau 7 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP.....	16
Tableau 8: Evolution des principaux indicateurs d'activité du FMCR.....	17
Tableau 9 : Principaux emplois des Etablissements de crédit.....	21
Tableau 10: Structure des crédits par terme en MBIF .....	23
Tableau 11 : Répartition des crédits par branche d'activité (montants en MBIF) .....	25
Tableau 12 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit.....	25
Tableau 13 : Principales ressources des Etablissements de crédits (montants en MBIF) .....	26
Tableau 14 : Structure des dépôts de la clientèle par terme en MBIF .....	28
Tableau 15 : Indicateurs de performance des Etablissements de crédit.....	30
Tableau 16 : Structure et évolution du PNB des Etablissements de crédit .....	31

Tableau 17 : Evolution du coût du risque rapporté au RBE .....	33
Tableau 18 : Evolution de produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque.....	33
Tableau 19 : Evolution du résultat net.....	34
Tableau 20 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA).....	36
Tableau 21 : Évolution des emplois des IMF (montants en MBIF).....	37
Tableau 22 : Evolution de l'encours des crédits (montants en MBIF).....	38
Tableau 23 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (montants en MBIF)...	39
Tableau 24 : Évolution des ressources des IMF (montants en MBIF) .....	40
Tableau 25 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (montants en MBIF) .....	41
Tableau 26 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des IMF (montant en MBIF) .....	43
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (montants en MBIF) .....	44
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit.....	44
Tableau 29 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes .....	45
Tableau 30 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit.....	51
Tableau 31 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (montant en MBIF)...	53
Tableau 32 : Ratios RLC des banques commerciales au 31/12/2018.....	55
Tableau 33 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation .....	56
Tableau 34 : Evolution du taux de radiation.....	58
Tableau 35 : Evolution du respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit.....	59
Tableau 36 : Evolution des ratios prudentiels des IMF .....	61
Tableau 37 : Evolution du respect des normes prudentielles par les IMF.....	64
Tableau 38 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit.....	65

# Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire .....	3
Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province .....	4
Graphique 3 : Evolution de la pénétration des services bancaires dans le pays .....	4
Graphique 4 : Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation .....	5
Graphique 5 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.....	5
Graphique 6: Structure des comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les Etablissements de crédit. ....	6
Graphique 7 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits .....	7
Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banque .....	8
Graphique 9 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banque.....	8
Graphique 10 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque .....	9
Graphique 11 : Indice Herfindahl-Hirschman .....	9
Graphique 12 : Nombre de points de service à fin 2018.....	11
Graphique 13 : Concentration des actifs par catégories d'IMF .....	11
Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF .....	12
Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF .....	12
Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF .....	13
Graphique 17 : Répartition des Bureaux de change par province en 2018.....	14

Graphique 18 : Evolution du nombre de Bureaux de change.....	14
Graphique 19 : Répartition des Agents Commerciaux par Province .....	15
Graphique 20: Répartition des points de service de la RNP .....	15
Graphique 21 : Structure des emplois des Etablissements de crédit .....	22
Graphique 22: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés.....	22
Graphique 23 : Evolution des créances sur la clientèle .....	23
Graphique 24 : Structure des crédits par terme .....	24
Graphique 25 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit.....	26
Graphique 26 : Structure des ressources des Etablissements de crédit .....	27
Graphique 27 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés. ....	27
Graphique 28 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF .....	28
Graphique 29 : Structure des dépôts de la clientèle .....	29
Graphique 30 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	29
Graphique 31 : Structure du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit .....	31
Graphique 32 : Evolution du RBE et du CBE des Etablissements de crédit. ....	32
Graphique 33 : Evolution du coût du risque des Etablissements de crédit rapporté au RBE ...	33
Graphique 34 : Evolution du Produit Net Bancaire (PNB), des frais généraux et coût du risque .....	34
Graphique 35 : Evolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux.....	35
Graphique 36 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit .....	36
Graphique 37 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA) .....	37
Graphique 38 : Structure des emplois des IMF.....	38
Graphique 39 : Evolution du portefeuille crédit.....	39

Graphique 40 : Répartition des crédits par secteur d'activité .....	40
Graphique 41 : Structure des ressources .....	42
Graphique 42 : Répartition des dépôts par catégories d'IMF. ....	42
Graphique 43 : Evolution des fonds propres.....	43
Graphique 44 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion.....	44
Graphique 45 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF .....	41
Graphique 46 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit.....	45
Graphique 47 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	46
Graphique 48 : Evolution du nombre de transactions en 2018.....	46
Graphique 49 : Evolution de la valeur des transactions en 2018 .....	47
Graphique 50: Evolution des transactions des Etablissements de paiement de trans- missions des fonds.....	47
Graphique 51: Evolution des transactions des Bureaux de change (montant en USD) .....	48
Graphique 52: Evolution des transactions des Bureaux de change (montants en EUR).....	48
Graphique 53 : Structure des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit à fin 2018 .....	51
Graphique 54 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit .....	52
Graphique 55 : Evolution des actifs pondérés au risque de change.....	52
Graphique 56 : Evolution des actifs pondérés au risque opérationnel .....	53
Graphique 57 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier.....	54
Graphique 58 : Evolution du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales.....	55
Graphique 59 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation .....	56

Graphique 60 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit.....	57
Graphique 61 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes.....	58
Graphique 62 : Evolution du ratio de solvabilité global des IMF.....	62
Graphique 63 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF.....	62
Graphique 64 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF ...	63
Graphique 65 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit .....	65

## Liste des annexes

Annexe 1: principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (montant en MBIF).....	77
Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (montant en MBIF) .....	79
Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (montant en MBIF).....	80
Annexe 4 : Soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance (montant en MBIF) .....	81

## Liste des sigles et abréviations

AFRITAC Centre	: Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale
ALHQ	: Actifs Liquides de Haute Qualité
ARCT	: Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
CAMELS	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Sensitivity to Market risk
CAMELI	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Information
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
DSS	: Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière
ETIA	: Etablissement de Transfert Instantané d'Argent
FENACOBUR	: Fédération Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichets Automatiques de Billets
IMF	: Institutions de microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions de Francs Burundais
MT	: Moyen Terme

N°	: Numéro
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
ORAP	: Organisation et Renforcement de l'Action Préventive
PAR 30	: Portefeuille à risque affichant 31 jours et plus de retard
PNB	: Produit Net Bancaire
%	: Pourcentage
‰	: Pour mille
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RLC	: Ratio de liquidité à court terme
ROE	: Rentabilité des fonds propres
ROA	: Rentabilité des actifs
S.A.	: Société anonyme
SEC	: Service Etablissements de Crédit
SIG	: Système d'Informations et de Gestion
SMI	: Service Microfinance
T	: Trimestre





ERB

## MOT DU GOUVERNEUR

Depuis 2017, l'année de promulgation de la nouvelle loi n°1/17 régissant les activités bancaires, la Banque de la République du Burundi (BRB) a engagé plusieurs réformes du cadre réglementaire, tout en privilégiant la concertation avec toutes les parties prenantes. Ainsi, en application des dispositions de la loi susmentionnée, la BRB a édicté le Règlement n°001/2018 relatif aux activités de microfinance et ses treize (13) Circulaires d'application. Concomitamment, vingt-trois (23) Circulaires régissant les activités des Etablissements de crédit ont été édictées.



Cette refonte du cadre légal et réglementaire, tenant compte des bonnes pratiques préconisées par les normes bâloises dans le domaine de la supervision, mais également des critères de convergence de la Communauté Est Africaine et du COMESA, vise essentiellement la consolidation de l'assise financière, la maîtrise des risques encourus et l'amélioration du cadre de gouvernance d'entreprise, et ce, pour tous les établissements assujettis. En effet, on peut citer, entre autres, la revue à la hausse du capital minimum exigé pour les différentes catégories des institutions de microfinance, la consolidation de la qualité des fonds propres et l'introduction de la liquidité à court terme des Etablissements de crédit.

Au cours de l'exercice 2018, dans un contexte de poursuite de la reprise de la croissance économique, l'activité des Etablissements de crédit, des Institutions de microfinance et des Etablissements non bancaires a été marquée par une résilience aux chocs, en ce sens que les indicateurs de solidité financière, notamment ceux portant sur la solvabilité et la liquidité rentraient dans les normes réglementaires, dénotant ainsi la capacité pour ces secteurs à faire face aux risques auxquels ils sont exposés.

Et dans la mesure où les nouvelles technologies (FinTech) embrassent le monde de la finance, la Banque Centrale, en collaboration avec ses Partenaires Techniques et Financiers, s'est déjà inscrite dans le processus d'accompagner les secteurs bancaire et non bancaire au Burundi, afin de tirer profit des opportunités offertes par les FinTech, tout en veillant à la stabilité du secteur financier.

Avec les réformes engagées, la Banque va continuer d'accompagner les établissements assujettis pour se conformer au nouveau cadre légal et réglementaire, tout en sensibilisant sur la notion de protection des consommateurs des produits et services financiers.

Ainsi, la Banque de la République du Burundi, toujours dans son objectif d'informer régulièrement sur la réalisation de sa mission de réglementer et superviser les activités bancaires, lui dévolue par ses Statuts et la loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, a l'honneur de présenter la deuxième édition de son Rapport annuel de supervision. Ce Rapport fournit les chiffres-clés relatifs à l'activité et à la performance des établissements assujettis, les différentes décisions prises par la Banque Centrale pour renforcer leur résilience, ainsi que les perspectives d'avenir.

Jean CIZA



Gouverneur

## Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire burundais est composé de 12 Etablissements de crédit dont 10 banques commerciales et 2 Etablissements financiers. Le réseau bancaire est étendu sur le territoire national avec 174 Agences et Guichets. A cela s'ajoute 1 491 Agents commerciaux pour les Banques commerciales offrant les services financiers numériques. La plupart de ces points de service se trouvent en Mairie de Bujumbura.

**Tableau 1 : Chiffres-clés du secteur bancaire (montants en MBIF)**

Indicateurs clés	Année			Variation en%	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Nombre d'Etablissements de crédit (en unités)	12	12	12	-	-
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	175	180	174	2,9%	-3,3%
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	-	686	1 491	100,0%	117,3%
Bilan	1 834 956,6	2 164 665,9	2 580 667,4	18,0%	19,2%
Comptes de trésorerie	625 047,0	922 558,9	1 162 546,1	47,6%	26,0%
Crédits	811 777,6	795 480,6	939 208,8	-2,0%	18,1%
Créances non performantes	166 939,3	115 782,5	88 168,0	-30,6%	-23,9%
Provisions pour créances non performantes	147 255,2	92 574,3	71 950,3	-37,1%	-22,4%
Dépôts de la clientèle	1 001 852,0	1 234 106,1	1 510 329,6	23,2%	22,4%
Produit Net Bancaire	154 710,0	180 111,1	211 472,0	16,4%	17,6%
Résultat net	23 215,9	37 018,3	61 247,5	59,5%	66,2%
Fonds propres	265 744,0	285 218,5	298 561,0	7,3%	4,7%
Total des actifs pondérés aux risques	1 157 272,8	1 212 860,0	1 347 772,4	4,8%	1,2%
Rendement des actifs (ROA) en %	1,3	1,7	2,4	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en %	8,7	13,0	20,6	-	-
Taux de provisionnement en %	88,2	80,0	83,9	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en %	20,6	14,6	13,8	-	-

**Source :** BRB, reportings des établissements de crédit.

Au terme de l'exercice 2018, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 19,2 % par rapport à l'année 2017. Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 22,4 %. Le volume des crédits octroyés a augmenté de 18,1 % la même année.

Pour ce qui est de la concentration bancaire, l'indice Herfindahl-Hirschman se situe entre 0,14 et 0,18 ; ce qui traduit un marché à un niveau de concentration significatif avec des écarts très importants entre les quotes-parts des groupes homogènes.

De par l'évolution de la rentabilité et des autres indicateurs, le secteur bancaire a réalisé une bonne performance en 2018. En effet, le résultat net a augmenté de 66,2 % tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) et la rentabilité des actifs (ROA) ont respectivement progressé de 7,6 points pour se fixer à 20,6 % et de 0,7 points pour se fixer à 2,4 %.

Du point de vue solidité financière, le secteur bancaire est demeuré résilient. Les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et, les actifs pondérés aux risques liés à l'activité bancaire ayant faiblement progressé, les ratios de solvabilité ont été largement supérieurs aux limites réglementaires.

## Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

Avec 37 Institutions de microfinance opérant sur un réseau de 288 points de services à fin 2018 contre 270 en 2017 soit une augmentation de 6,7 %.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

**Tableau 2 : Chiffres-clés du secteur de la microfinance (montants en MBIF)**

Indicateurs d'activités	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Nombre des institutions de microfinance (en unités)	33	35	37	6,1	5,7
Bilan	231 416,9	288 219,7	349 518,5	24,5	21,3
Encours des crédits brut	144 407,3	184 154,4	225 468,8	27,5	22,4
Encours Crédits nets	139 881,0	179 223,3	220 451,4	28,1	23,0
Immobilisations nettes	17 273,4	18 080,6	22 808,4	4,7	26,1
Dépôts du public	126 746,3	164 387,7	190 907,5	29,7	16,1
Fonds Propres	76 109,3	90 476,8	115 437,9	18,9	27,6
Résultat Net	3 658,7	6 521,5	10 063,4	78,2	54,3
Rentabilité des actifs (ROA) en %	1,6	2,3	2,9	43,1	27,2
Rentabilité des fonds propres (ROE) en %	4,8	7,2	8,7	49,9	20,9
PAR30 en %	6,5	5,7	6,2	-13,5	9,5
Taux de provisionnement en %	32,9	31,4	33,0	-4,6	5,2

**Source :** BRB, reportings des IMF.

A fin 2018, les emplois du secteur ont connu une croissance de 21,3 % par rapport à la situation de fin 2017, passant de 288 219,7 MBIF à 349 518,5 MBIF. Au niveau des ressources, il se remarque une augmentation des dépôts de 16,1 % enregistrée à fin 2018.

Au cours de la même période, le volume des crédits bruts à l'économie a connu une hausse de 22,4 % en passant de 184 154,4 MBIF à 225 468,8 MBIF. Le taux de détérioration du portefeuille crédit a légèrement diminué de 0,5 points pour s'établir à 6,2 % et le taux de provisionnement des créances en souffrance a augmenté de 1,6 points pour se fixer à 33,0 %.

Le résultat net a augmenté de 54,3 % pour s'établir à 10 063,4 MBIF, contre 6 521,5 MBIF à fin 2017. La rentabilité des actifs (ROA) et celle des fonds propres (ROE) se sont accrues respectivement de 0,6 points pour se fixer à 2,9 % et de 1,5 points pour se fixer à 8,7 %.

Les institutions de microfinance ont continué à renforcer leur assise financière par l'accroissement de 27,6 % de leurs fonds propres, passant de 90 476,8 MBIF à fin 2017 à 115 437,9 MBIF à fin 2018.

### Encadré 3 : Bref aperçu des établissements non bancaires

Les établissements non bancaires sont composés par les établissements de paiement de monnaie électronique et de transmission des fonds ainsi que les Bureaux de change.

En 2018, les Services Financiers Numériques (SFN) sont fournis par trois (3) Compagnies de téléphonie mobile et cinq (5) Banques commerciales offrant les services bancaires mobiles.

En outre, des services de paiement via la plateforme internet sont fournis par six (6) Etablissements de paiement de transmission de fonds.

**Tableau 3 : Chiffres clés des établissements non bancaires et des autres établissements offrant des services de paiement**

Etablissements	nombre	agents	nombre de transactions	valeur des transactions
		commerciaux		
Etablissements offrant des services financiers numériques (montants en MBIF)				
Compagnies de téléphonie mobile	3	27 977	25 061 107	708 346,1
Banques commerciales	5	1 491	495 908	32 121,9
Total	-	29 468	25 557 015	740 468,0
Etablissements de paiement de transmission de fonds (montants en MBIF)				
Etablissements de paiement de transmission de fonds	6	-	-	11 945,5
Bureaux de change (montants en MUSD)				
Bureaux de change	59	-	-	-
- Achat USD	-	-	-	20,3
- Vente USD	-	-	-	20,0

**Source : BRB.**

Au terme de l'exercice 2018, les établissements offrant des SFN ont effectué 25 557 015 transactions pour une valeur de 740 468 MBIF, le nombre total des Agents commerciaux intervenant dans la fourniture des SFN étant de 29 468.

Quant aux Bureaux de change, cinquante-neuf (59) étaient agréés par la BRB à fin 2018. Ces derniers sont essentiellement répartis dans les provinces frontalières avec une concentration de 76 % en Mairie de Bujumbura.



ERB

## **Chapitre I :**

# **PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.**





ERB

# I.1. Présentation du secteur bancaire

## I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat

Comme l'année précédente, le secteur bancaire burundais est composé, à fin 2018, de douze (12) Etablissements de crédit dont dix (10) Banques commerciales et deux (2) Etablissements financiers. Selon l'origine des capitaux, le secteur bancaire burundais est composé d'Eta-

blissements de crédit à capitaux locaux et ceux à capitaux étrangers. Parmi les Etablissements de crédit à capitaux locaux, il y a des Etablissements de crédit à capitaux mixtes et privés. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

**Tableau 4 : Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit**

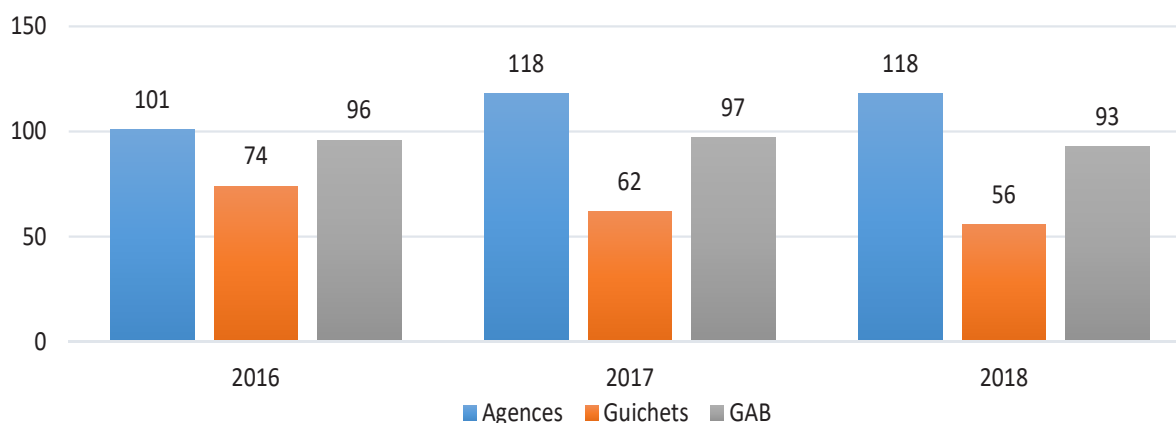
Etablissements de crédit	Années		
	2016	2017	2018
Banques (1)	10	10	10
Banques à capital mixte	3	3	3
Banques à capital privé local	2	2	2
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Etablissements financiers (2)	2	2	2
Etablissements financiers à capital mixte	2	2	2
<b>Total (1) + (2)</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

Source : BRB.

## I.1.2. Réseau bancaire

Le nombre de Guichets et Agences a chuté de 6 unités, revenant de 180 Guichets et Agences à fin 2017 à 174 à fin 2018, comme illustré par le graphique ci-dessous.

**Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire**



Source : BRB.

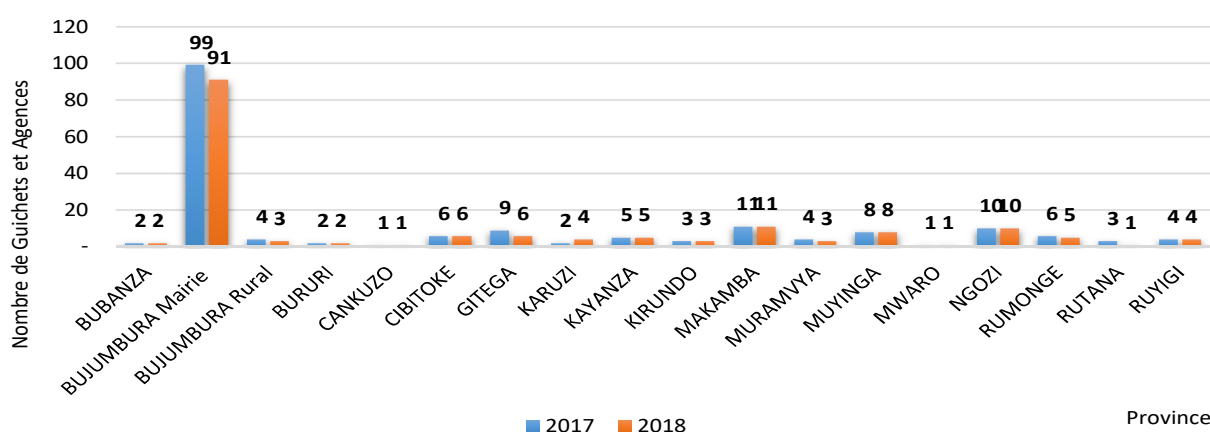
Notons qu'en plus des Guichets et Agences des Etablissements de crédit ci-haut évoqués, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) implantés dans tout le pays est revenu de 97 à fin 2017 à 93 à fin 2018.

Les Guichets et Agences sont essentiellement concentrés dans la Mairie de Bujumbura avec

plus de la moitié à fin 2017 et à fin 2018, tel que le montre le graphique ci-dessous.

En parallèle, le réseau des distributeurs automatiques de billets comptait 93 unités contre 97 en 2017 soit une diminution de 4 unités.

### Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province



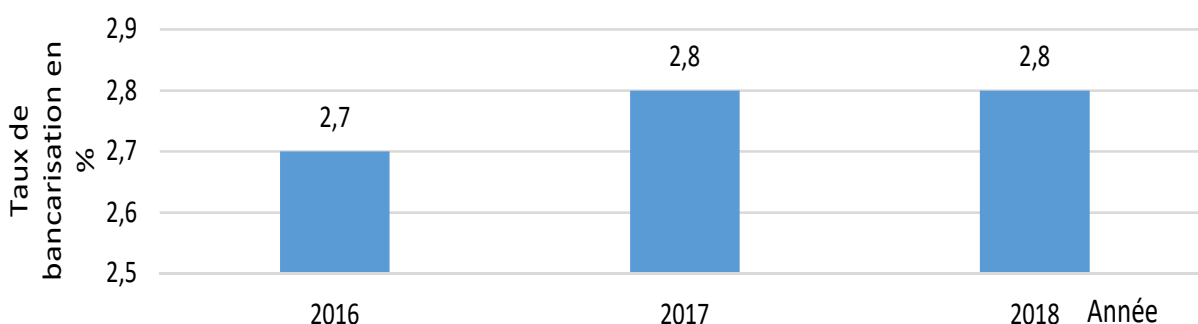
Source : BRB

Les points de service bancaires sont présents dans toutes les provinces du pays malgré leur inégale répartition. Pour compléter cette information, le niveau de bancarisation du pays exprimé à travers le graphique ci-dessous, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l'économie et renseigne sur le ni-

veau de développement de l'offre des services financiers.

Le degré de pénétration du système bancaire, évalué par la détention d'un compte dans un Etablissement de crédit est resté constant en s'établissant à 2,8 %.

### Graphique 3 : Evolution de la pénétration des services bancaires dans le pays



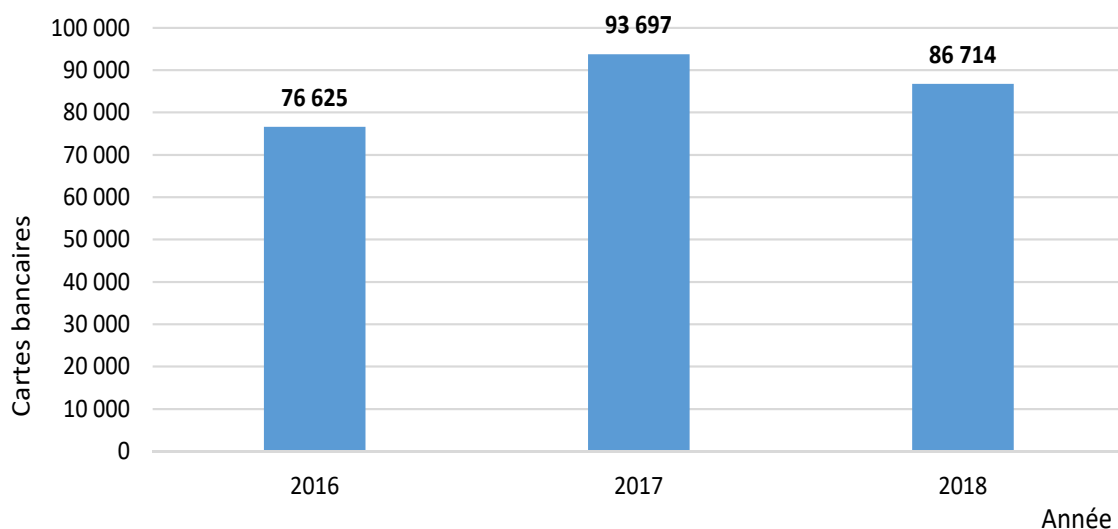
Source : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

<sup>1</sup> Ne concerne que la population ayant accès aux services des établissements de crédit. Les données sur la population sont tirées du rapport des projections démographiques de l'ISTEEBU (2008-2030).

Le nombre de cartes bancaires émises par les banques jusqu'à fin 2018, a atteint 86 714 contre

93 697 en 2017, soit une diminution de 7,4 % comme l'illustre le graphique ci-dessous.

#### Graphique 4 : Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation

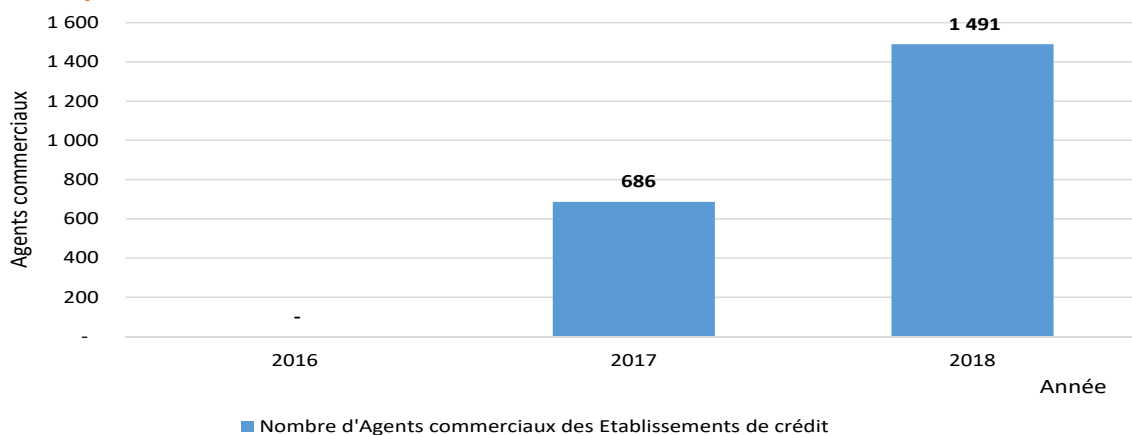


**Source** : BRB, reportings des banques commerciales

Les Etablissements de crédit continuent de développer l'accès aux services bancaires par l'utilisation des services de paiement innovants. Ainsi, à fin 2018, en plus des Agences, Guichets et GAB, il a été relevé 1 491 Agents commerciaux

fournissant des SFN pour le compte des banques commerciales contre 686 à fin 2017, soit une augmentation de 117,3 %, comme le montre le graphique ci-dessous.

#### Graphique 5 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.



**Source** : BRB, reportings des banques commerciales

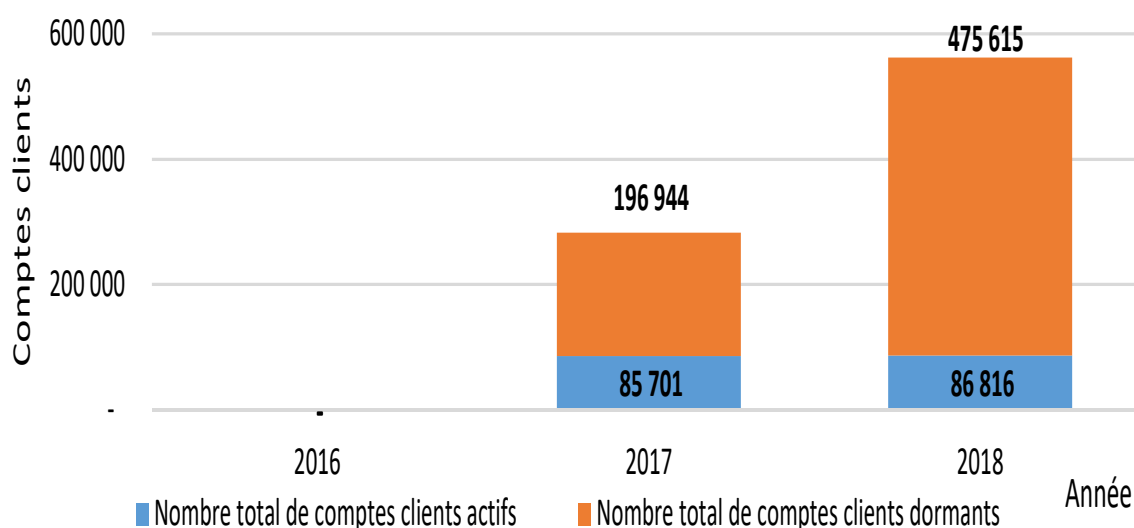
**Tableau 5: Evolution du nombre de comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les Etablissements de crédit.**

Rubrique	Année			Variation en %
	2016	2017	2018	2017/2018
Nombre total de comptes clients actifs	-	85 701	86 816	1,3%
Nombre total de comptes clients dormants	-	196 944	475 615	141,5%
<b>Total des comptes clients</b>	-	<b>282 645</b>	<b>562 431</b>	<b>99,0%</b>

**Source** : BRB, reportings des banques commerciales

A fin 2018, les comptes clients sont passés de 282 645 à 542 431, soit une augmentation de près de 100 %, tout en notant un effectif de comptes dormants de 475 615, comme le montre le graphique ci-dessous.

**Graphique 6: Structure des comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les Etablissements de crédit.**

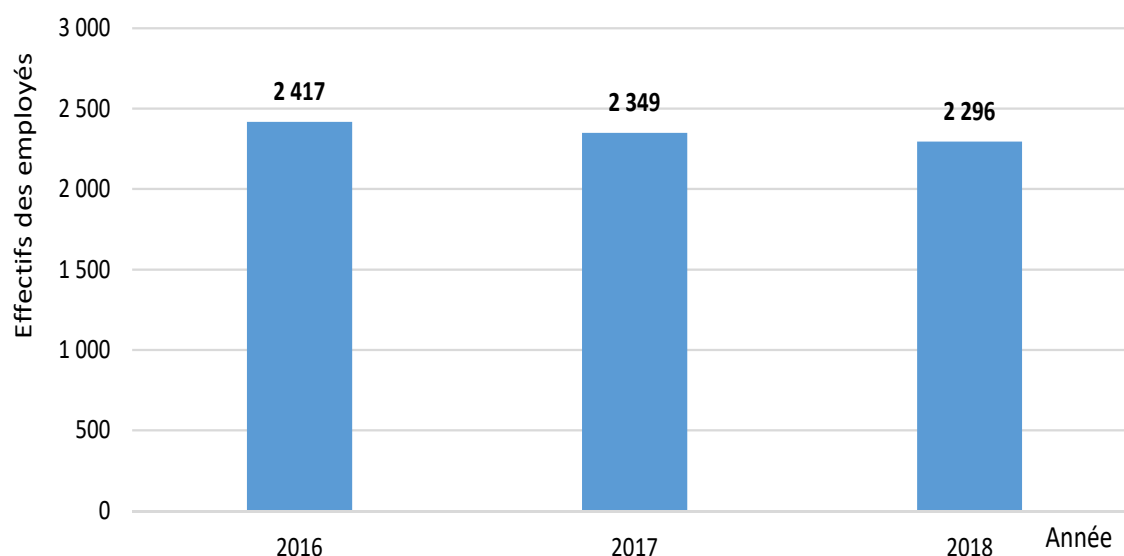


**Source** : BRB, reportings des banques commerciales

### I.1.3. Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit

L'effectif du personnel des Etablissements de crédit s'est établi, à fin 2018, à 2 296 employés contre 2 349 à fin 2017, soit une diminution de 5 %. Le graphique ci-contre illustre cette situation.

## Graphique 7 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des Banques commerciales

#### I.1.4.1. Groupes homogènes

Les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif du secteur bancaire.

Les critères de constitution des groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6 : Groupes homogènes selon les critères**

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
$\geq 10\%$	3	Grandes banques
$5\% \leq X < 10\%$	4	Banques moyennes
$< 5\%$	3	Petites banques

**Source** : BRB, reportings des banques commerciales.

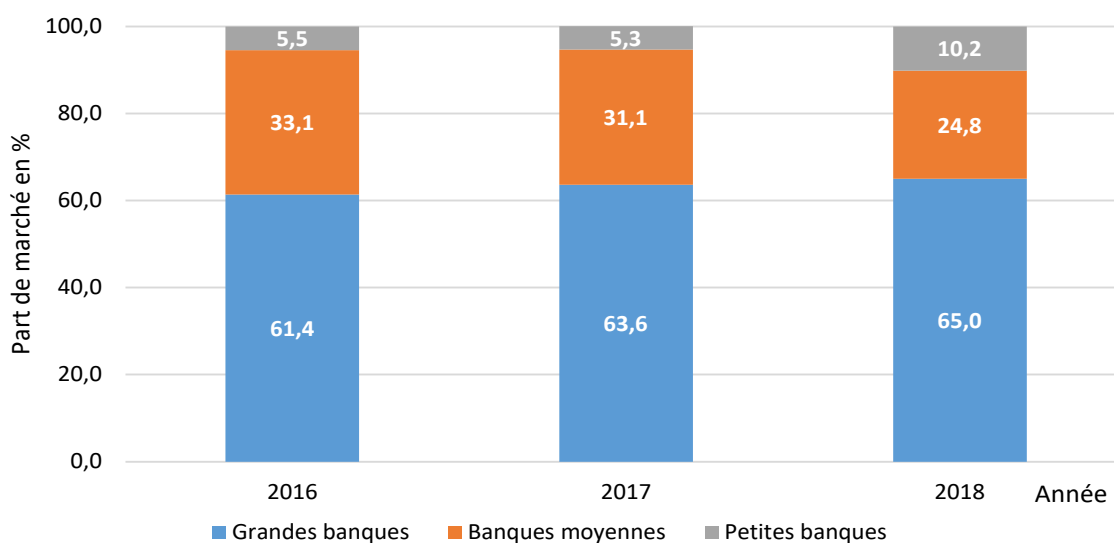
#### I.1.4.2. Concentration de l'activité des Banques commerciales

##### I.1.4.2.1. Concentration des actifs

En termes de concentration des actifs, les trois grandes banques accaparent à elles seules 65 % à fin 2018. Cette concentration était de 63,6 % à fin 2017, soit une augmentation de 1,4 points.

Celle des banques moyennes a connu une diminution de 6,3 points tandis que celle des petites banques a augmenté de 4,9 points, pour se fixer respectivement à 24,8 % et 10,2 % sur la même période.

**Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banque**



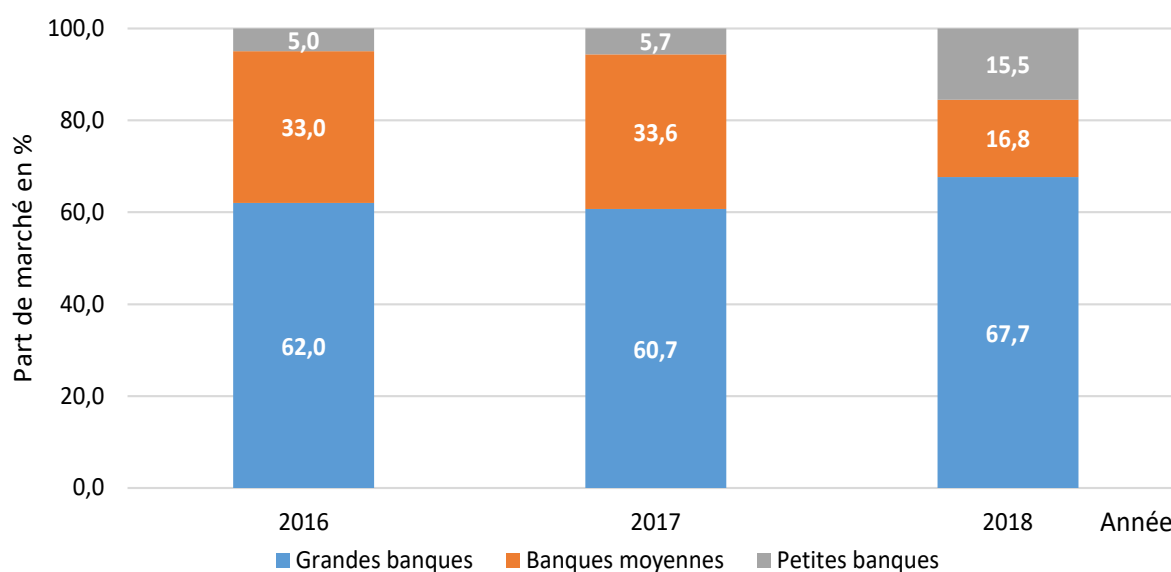
**Source** : BRB, reportings des banques commerciales.

#### I.1.4.2.2. Concentration des crédits

Concernant la concentration des crédits, la quote-part des grandes banques et les petites banques ont connu une augmentation respectivement de 7 et 9,8 points par rapport à l'année

2017 pour se fixer à 67,7 % et à 15,5% à fin 2018, tandis que les banques moyennes ont vu leurs parts de marché diminuer de 16,8 points pour se fixer à 16,8 % à fin 2018.

**Graphique 9 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banque**



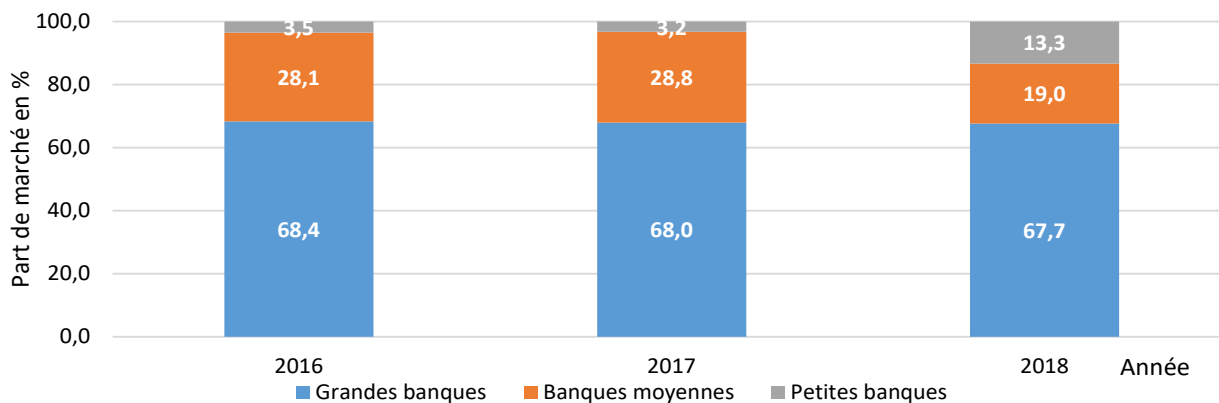
**Source** : BRB, reportings des banques commerciales

### I.1.4.2.3. Concentration des dépôts

Au niveau de la concentration des dépôts, la part des petites banques a augmenté de 10,1 points par rapport à l'année 2017 pour se fixer à 13,3 %, tandis que celles des grandes banques et

banques moyennes ont régressé respectivement de 0,3 et 9,8 points par rapport à l'année 2017 pour se fixer à 67,7 % et 19,3 % à fin 2018.

**Graphique 10 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque**

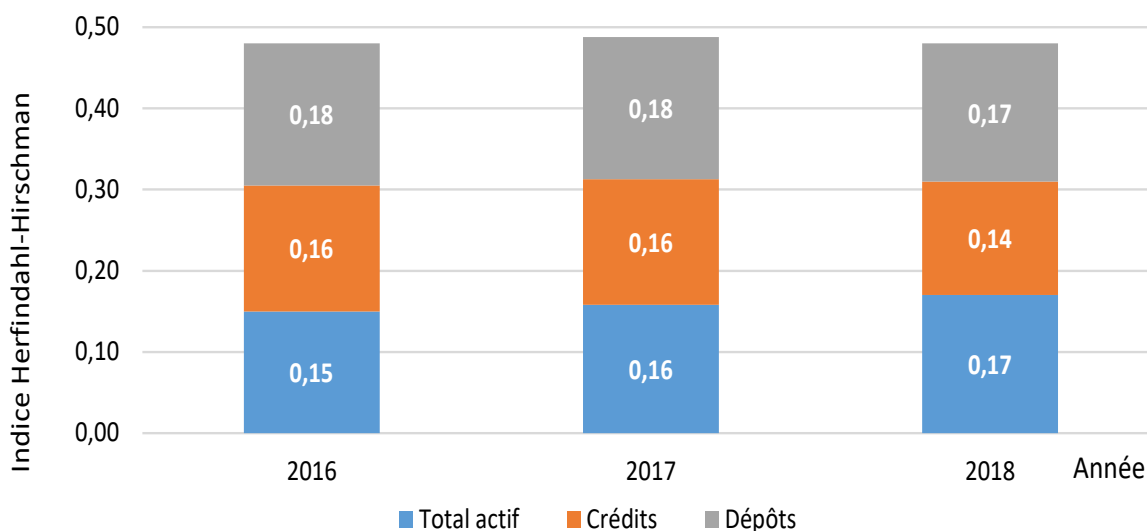


**Source :** BRB, reportings des banques commerciales

### I.1.4.2.4. Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.

**Graphique 11 : Indice Herfindahl-Hirschman**



**Source :** BRB, reportings des banques commerciales.



Le niveau de concentration de l'activité des banques commerciales mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts se situe entre 0,14 et 0,18. Un tel niveau de concentration tra-

duit un marché bancaire à un niveau de concentration significatif. Autrement dit, il y a des écarts très importants entre les quotes-parts des groupes homogènes.

## I.2. Présentation du secteur de la Microfinance et des Etablissements non bancaires

### I.2.1. Présentation du secteur de la Microfinance

Depuis le 17 août 2018, le secteur de la microfinance est régi par le Règlement n°001/2018 relatif aux activités de microfinance, élaboré en vertu de la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires. Ce Règlement s'inspire des bonnes pratiques internationales en matière du secteur de la microfinance et vise à professionnaliser ce secteur au Burundi.

Conformément aux dispositions de l'article 2 de ce Règlement, les institutions exerçant les activités de microfinance sont réparties dans les catégories ci-après :

- **Première catégorie** : les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles ;
- **Deuxième catégorie** : les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits

mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;

- **Troisième catégorie** : les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;
- **Quatrième catégorie** : les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

Pour cette dernière catégorie, l'exercice de ses activités ne requiert pas l'agrément mais l'enregistrement auprès de la Banque Centrale.

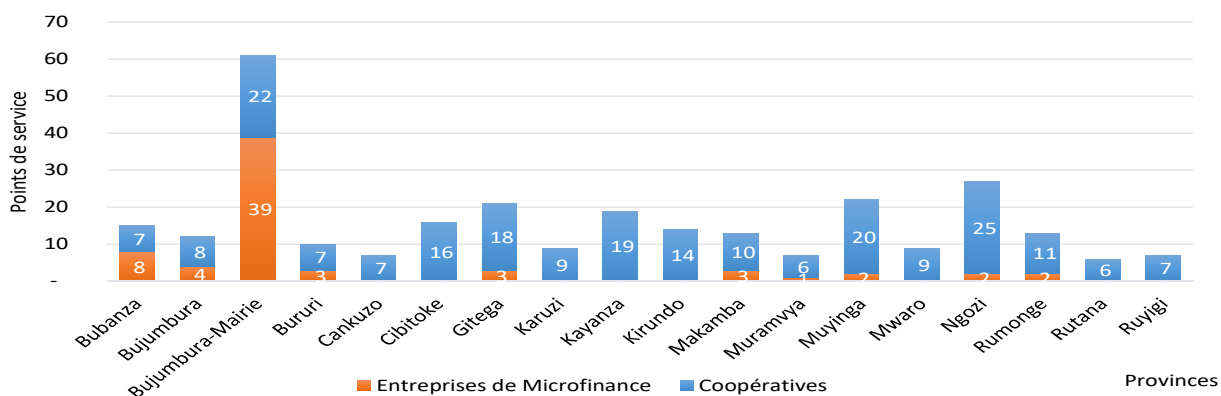
A fin 2018, le secteur de la microfinance burundais comprend 37 Institutions de microfinance (IMF) agréées par la Banque de la République comprenant 17 Coopératives d'épargne et de crédit et 20 Entreprises de microfinance.

Ces deux catégories totalisent le nombre de points de service (Sièges, Agences et Guichets) autorisés par la Banque Centrale de 288 contre 270 à fin 2017.

Toutefois, la plupart de ces points de service sont concentrés dans la Maire de Bujumbura qui enregistre 61 Agences et Guichets dont 39 pour les Entreprises de microfinance et 22 pour les Coopératives d'épargne et de crédit. Cette situation

se présente de la même manière aux principaux centres provinciaux, ce qui dénote leur inégale répartition sur le territoire national, comme illustré par le graphique ci-dessous :

**Graphique 12 : Nombre de points de service à fin 2018**



**Source :** BRB.

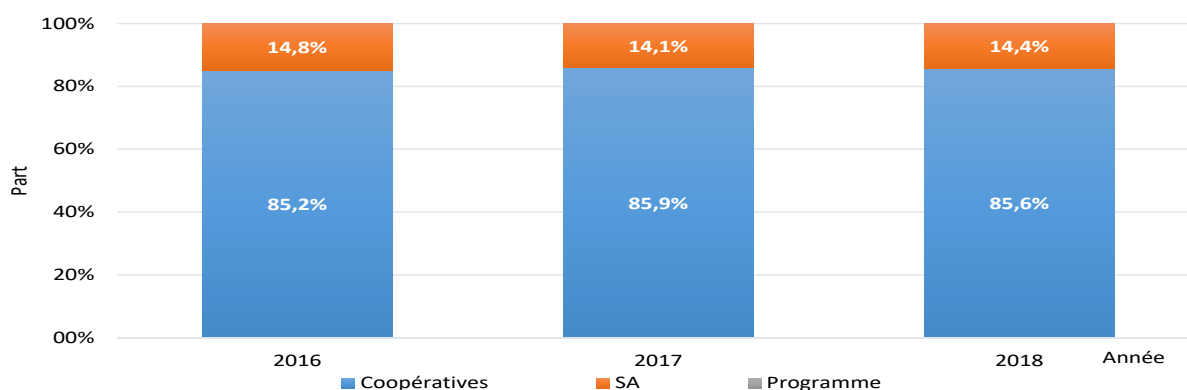
### I.2.1.1. Concentration de l'activité des Institutions de microfinance

Comme en 2017, les Coopératives d'épargne et de crédit regroupées dans la 3<sup>ème</sup> catégorie dominent le secteur de la microfinance en termes d'actifs à fin 2018, avec 85,6 % des actifs du secteur. La 1<sup>ère</sup> catégorie composée essentiellement d'Entreprises de microfinance ayant le statut

juridique des sociétés anonymes représente, quant à elle, 14,4 % des actifs de l'ensemble du secteur de la microfinance.

S'agissant de la part des IMF prises individuellement, la FENACOBU, qui est une Structure Faîtière, ayant 106 COOPECS de base affiliées, domine toujours le secteur de la microfinance burundais avec 31,2 % des actifs.

**Graphique 13 : Concentration des actifs par catégories d'IMF**



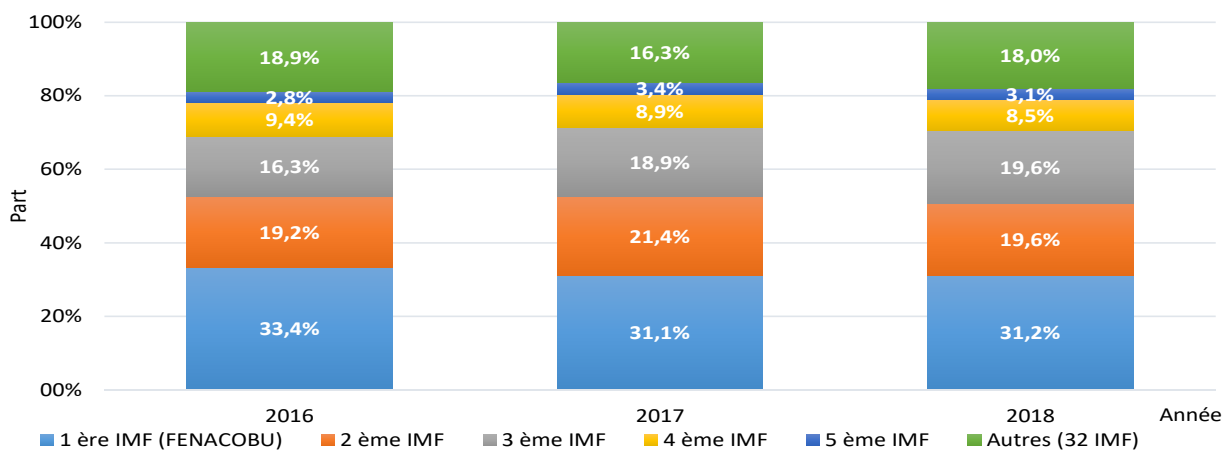
**Source :** BRB, reportings transmis par les IMF

Concernant les mêmes indicateurs, il s'observe toujours une concentration des actifs du secteur de la microfinance au niveau de cinq (5) principales IMF, classées selon leurs volumes d'acti-

tivité, qui s'accaparent 82 % du total actif contre 83,7 % une année plus tôt.

Cette situation est illustrée par le graphique suivant.

**Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF**



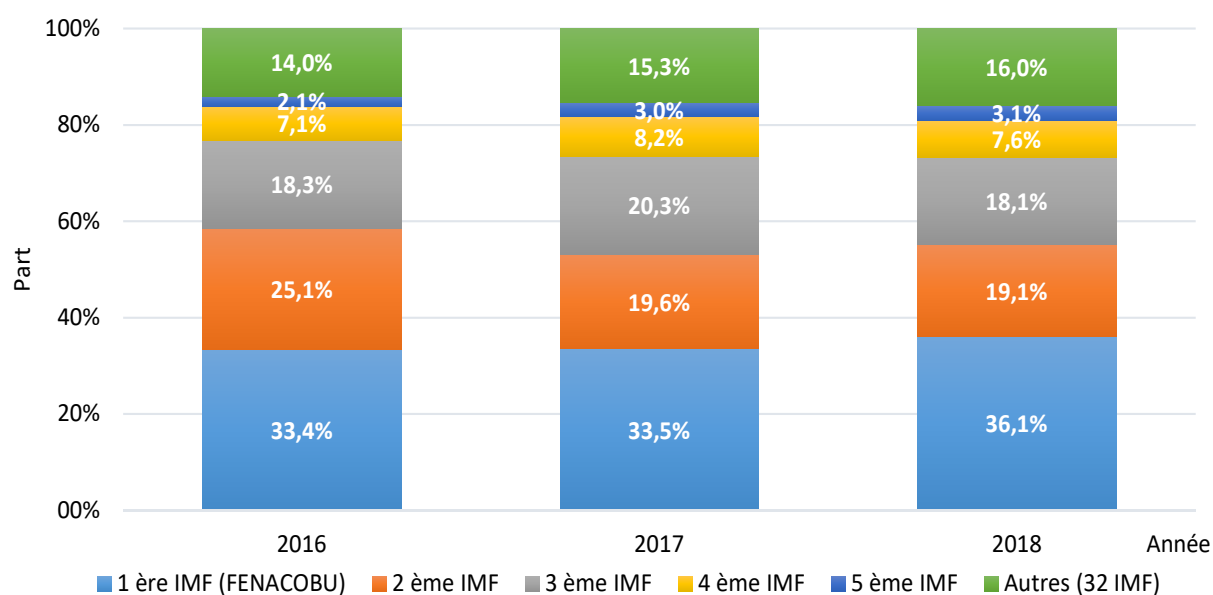
**Source :** BRB, reportings transmis par les IMF

### 1.2.1.2. Concentration des crédits

S'agissant de la distribution de crédits, nonobstant une baisse de 0,7 points de concentration des crédits, celle-ci demeure relativement élevée.

La part des 5 principales IMF qui enregistrent 84 % du total des crédits, contre 84,7 % à fin 2017 reste prépondérante, comme le montre le graphique ci-dessous.

**Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF**



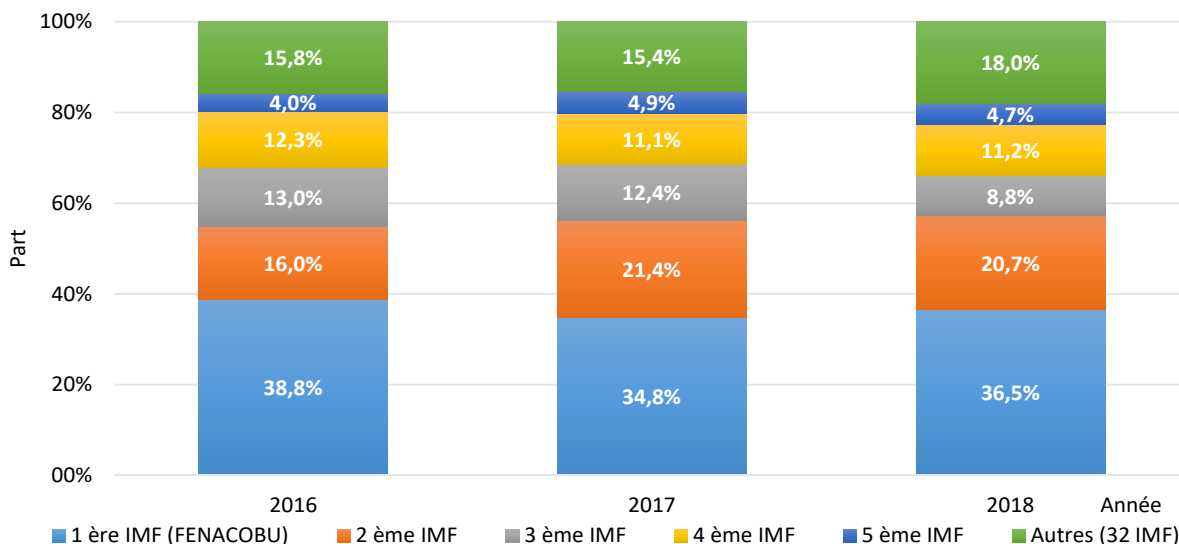
**Source :** BRB, reportings transmis par les IMF

### I.2.1.3. Concentration des dépôts

Les dépôts des IMF restent concentrés au niveau des cinq (5) principales qui totalisent 82 % de l'ensemble du secteur de la microfinance à fin 2018. Néanmoins, les dépôts des principales

IMF ont diminué de 2,7 points comparativement à ceux de l'exercice précédent où ils totalisaient 84,6 %.

**Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF**



**Source :** BRB, reportings transmis par les IMF

De par le graphique ci-dessus, la FENACOBU s'accapare 36,5% des dépôts du secteur, les quatre

autres principales IMF ayant 45,4 %. Les 32 IMF restantes se partagent 18,0 %.

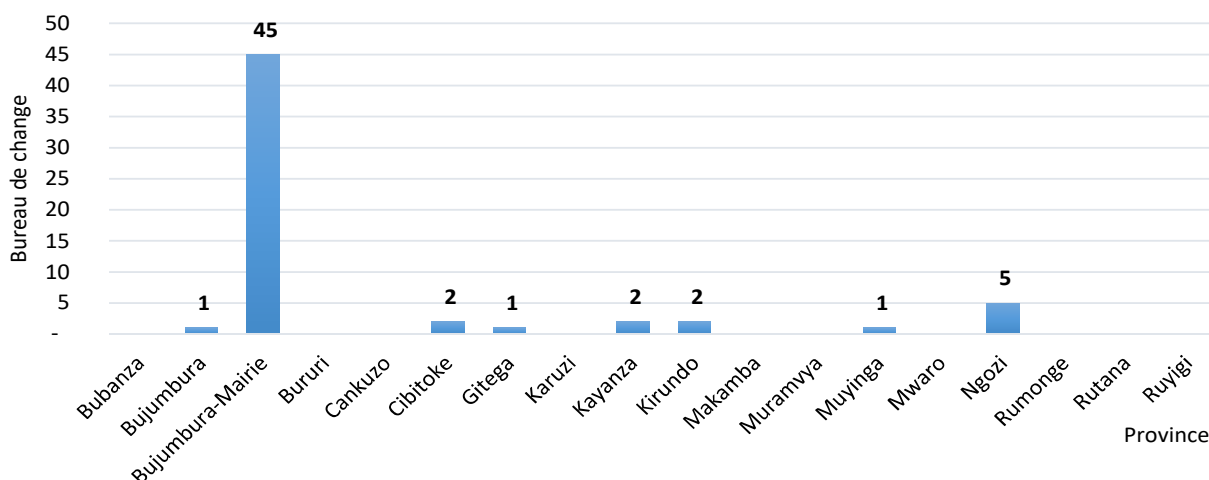
## I.2.2. Présentation des Etablissements non bancaires

Les établissements non bancaires sont composés par les établissements de paiement de monnaie électronique et de transmission de fonds ainsi que les Bureaux de change.

### I.2.2.1. Bureaux de change

A fin 2018, cinquante-neuf (59) Bureaux de change sont opérationnels. Ils sont inégalement répartis à travers les différentes provinces du Burundi avec une grande concentration en Mairie de Bujumbura comme le montre le graphique suivant.

### Graphique 17 : Répartition des Bureaux de change par province en 2018

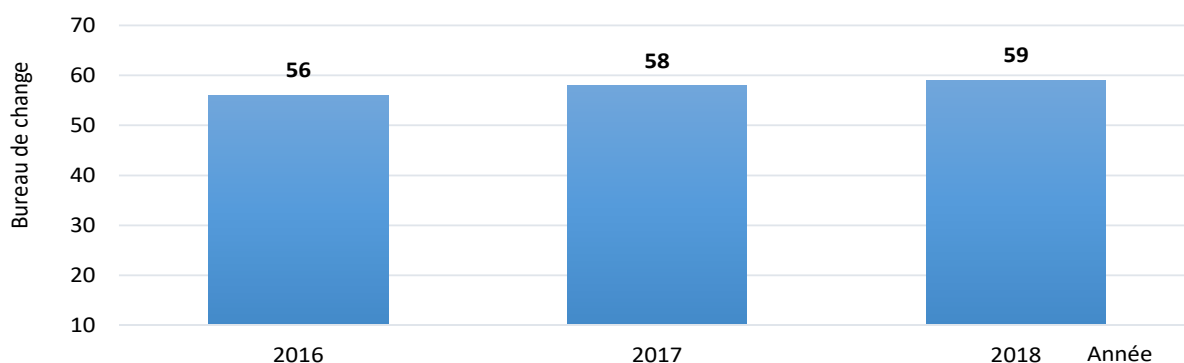


**Source** : BRB.

Au cours de l'exercice 2018, le nombre des Bureaux de change est passé de 58 à 59 en raison de la reprise d'activités suspendues par un

Bureau de change. L'évolution des Bureaux de change depuis 2016 à nos jours est illustrée par le graphique ci-dessous.

### Graphique 18 : Evolution du nombre de Bureaux de change



**Source** : BRB

#### I.2.2.2. Etablissements de paiement

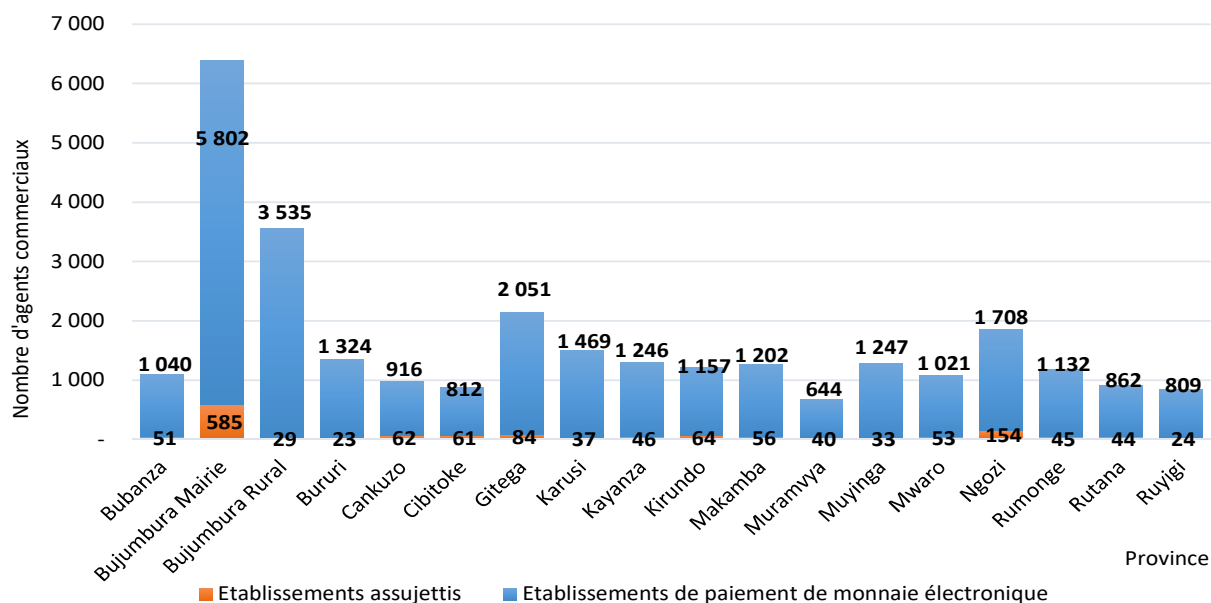
En 2018, les services de paiement innovants sont offerts par trois (3) Compagnies de téléphonie mobile, cinq (5) Banques commerciales et six (6) Etablissements de paiement de transmission de fonds, en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement.

Ces derniers offrent leurs services à travers un réseau de 29 468 Agents commerciaux éparpillés

sur tout le territoire national, dont 27 977 Agents pour les Compagnies de télécommunication et 1 491 Agents pour les Banques commerciales.

S'agissant de la concentration des Agents commerciaux, la Mairie de Bujumbura reste en tête avec 6 387 Agents, soit 21,7 % du total répartis sur le territoire national. Le graphique ci-dessous donne la répartition des Agents commerciaux par Province.

**Graphique 19 : Répartition des Agents Commerciaux par Province**



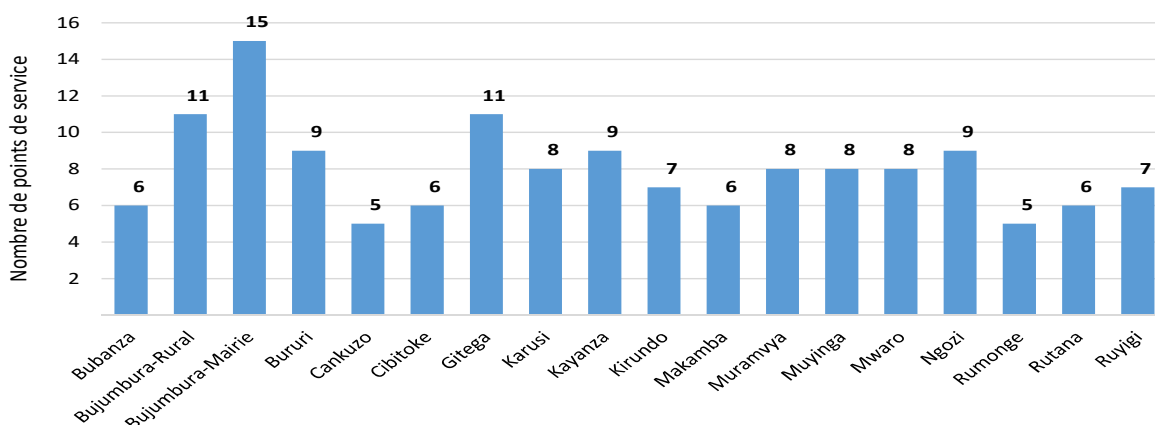
**Source** : BRB, reportings des Etablissements de paiement.

### 1.2.2.3. Evolution des indicateurs d'activité de la RNP

#### 1.2.2.3.1. Evolution des points de service de la RNP

La Régie Nationale des Postes (RNP) exerce ses activités d'intermédiation financière dans toutes les provinces du pays, comme le montre le graphique ci-dessous.

**Graphique 20: Répartition des points de service de la RNP**



**Source** : BRB, reportings de la RNP

La RNP dispose, à fin 2018, un réseau de 144 points de service repartis sur le territoire national. Il y a lieu de mentionner que cette répartition

n'est pas trop disparate, étant donné que chaque province dispose en moyenne de 8 Bureaux postaux.

### 1.2.2.3.2. Evolution de l'activité financière de la RNP

La RNP exerce les activités financières classiques en rapport avec l'octroi de crédits et la collecte des dépôts de ses clients ainsi que les activités en rapport avec les SFN et d'autres services de

transfert d'argent. Les principaux indicateurs d'activité sont renseignés à travers le tableau ci-dessous.

**Tableau 7 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Nombre total de clients	265 652	196 275	163 990	-26,1%	-16,4%
Encours crédits brut en MBIF	4 078,9	4 101,6	2 227,4	0,6%	-45,7%
Nombre de bénéficiaires des crédits accordés	5 419	4 323	1 307	-20,2%	-69,8%
Dépôts des clients en MBIF	15 313,0	19 267,0	21 312,0	25,8%	10,6%
Total Emprunts en MBIF	-	-	-	-	-
Immobilisations nettes en MBIF	6 124,5	6 927,6	7 871,7	13,1%	13,6%
Fonds propres en MBIF	6 101,9	7 445,3	8 735,3	22,0%	17,3%
Résultat net en MBIF	1 343,4	1 289,9	791,8	-4,0%	-38,6%
Nombre de transactions des services de paiement (RUNGIKA)	-	8 958	12 998	100,0%	45,1%
Nombre de transactions des services de paiement (RIA)	11 481	7 529	6 564	-34,4%	-12,8%
Valeur des transactions des services de paiement (RUNGIKA) en MBIF	-	550,4	868,0	100,0%	57,7%
Valeur des transactions des services de paiement (RIA) en MBIF	2 761,3	1 582,9	1 551,4	-42,7%	-2,0%

**Source** : BRB, reportings de la RNP

Il ressort du tableau ci-haut qu'il y a eu régression de l'activité d'octroi de crédit avec une réduction de 45,7 % de l'encours crédit. Par contre, les ressources continuent d'augmenter en termes de dépôts et de fonds propres respectivement avec une croissance de 10,6 % et de 17,3 % entre 2017 et 2018.

S'agissant des services de paiement innovants, la valeur des transactions effectuées à travers les plateformes « RUNGIKA » et « RIA », est passée

respectivement de 550,4 MBIF à 868 MBIF et de 1 582,9 MBIF à 1 551,4 MBIF.

### 1.2.2.4. Evolution des indicateurs d'activité du Fonds de Micro-crédit Rural (FMCR)

Le FMCR est un fonds de refinancement des IMF et de financement des projets des promoteurs. L'évolution des principaux indicateurs de son activité est illustrée ci-dessous.

**Tableau 8: Evolution des principaux indicateurs d'activité du FMCR**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	30 Juin 2018	2016/2017	2017/juin 2018
Encours crédits brut en MBIF	1 287,9	1 407,9	1 470,7	9,3%	4,5%
Nombre de microprojets financés	10 503	9 697	10 908	-7,7%	12,5%
Total emprunts en MBIF	-	-	-	-	-
Immobilisations nettes en MBIF	30,9	33,1	27,9	7,0%	-15,6%
Fonds propres en MBIF	2 171,1	2 127,9	2 107,4	-2,0%	-1,0%
Résultat net en MBIF	107,3	94,4	- 77,8	-12,1%	-182,4%

**Source** : BRB, reportings du FMCR

Le nombre de microprojets financés par le FMCR, à travers les IMF, a augmenté en 2018, passant de 9 697 à fin 2017 pour atteindre 10 908, soit une

augmentation de 12,5 %. En outre, au cours de la même période, l'encours crédit brut a connu un accroissement de 4,5 %.





ERB

## **Chapitre II :**

# **ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES**



ERB

## II.1. Activité et performance des Etablissements de crédit

### II.1.1. Activité des Etablissements de crédit

A fin 2018, le volume de l'activité bancaire, appréhendé par le total du bilan, a connu une croissance de 19,4 %. Il est ainsi passé de 2 164 665,9 MBIF à fin 2017 à 2 583 609,8 MBIF à fin 2018.

#### II.1.1.1. Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois est essentiellement reflétée au niveau des placements en titres du

Trésor et Créances sur la clientèle, qui ont augmenté respectivement de 45,7 % et 18,1 %. Bien que les montants bruts soient moins importants que ces deux dernières rubriques, les avoirs en caisse ont aussi augmenté de 18,9 %. Par contre, les avoirs à la BRB ont fortement chuté de 27,9 % et les créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont baissé de 15,5 %.

**Tableau 9 : Principaux emplois des Etablissements de crédit**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Caisse en MBIF	48 070,9	49 771,7	59 188,5	3,5	18,9
B.R.B. en MBIF	138 987,5	229 296,6	165 395,0	65,0	-27,9
Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés en MBIF	51 031,4	87 582,5	73 981,7	71,6	-15,5
Créances sur la clientèle en MBIF	811 777,6	795 480,6	939 208,8	-2,0	18,1
Titres du Trésor en MBIF	437 988,6	643 490,6	937 823,1	46,9	45,7
Emplois Immobilisés	125 346,3	129 229,4	140 690,8	3,1	8,9
Autres en MBIF	221 754,3	229 781,6	264 379,5	3,6	15,1
<b>Total emplois</b>	<b>1 834 956,6</b>	<b>2 164 665,9</b>	<b>2 580 667,4</b>	<b>18,0</b>	<b>19,2</b>

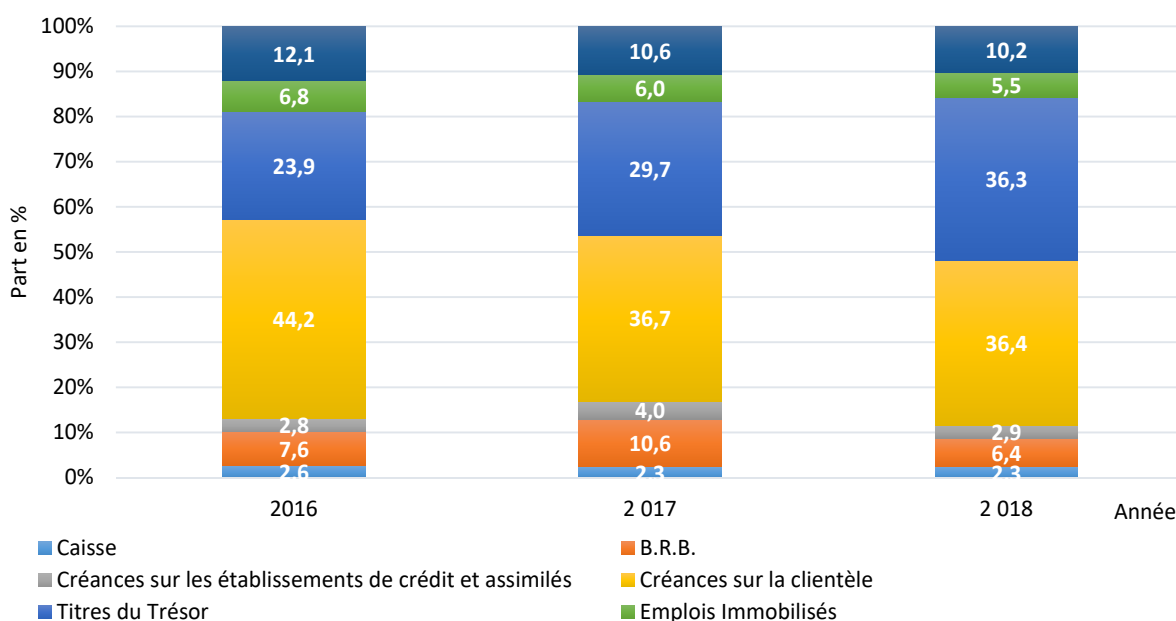
**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

A fin 2018, la part des créances sur la clientèle dans les emplois a connu une légère diminution de 0,3 points pour se fixer à 36,4 % ; et celle des titres du Trésor a augmenté de 6,6 points pour se fixer à 36,3 %. Sur la même période, la part des

avoirs à la BRB et celle des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont diminué respectivement de 4,2 et 1,2 points pour se fixer respectivement à 6,4 % et à 2,9 %.

Cette répartition est illustrée par le graphique suivant :

## Graphique 21 : Structure des emplois des Etablissements de crédit



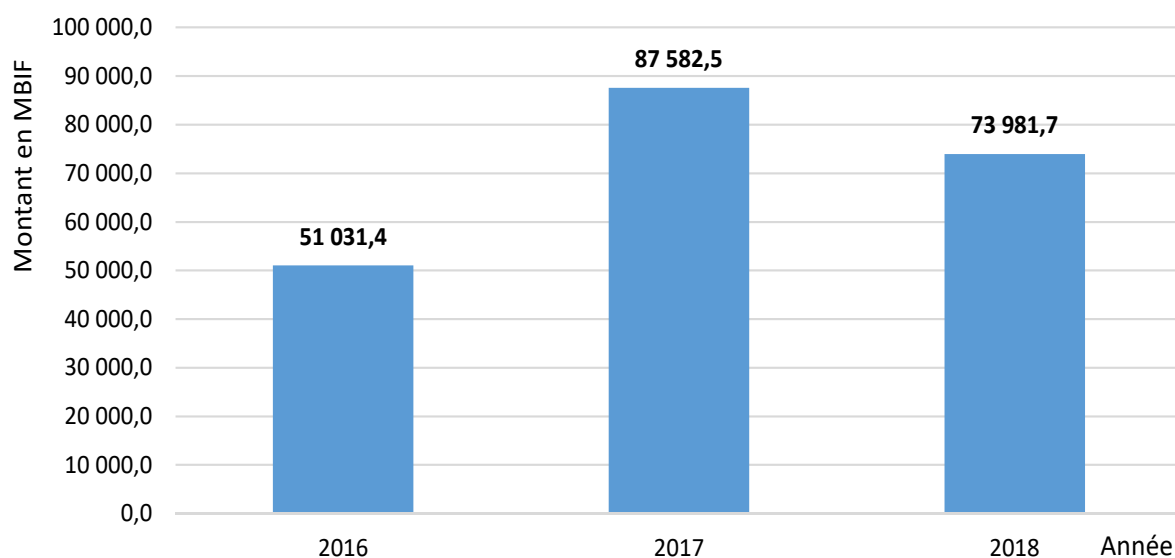
**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

### II.1.1.1.1. Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

Les créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont connu une diminution de 15,5 %, variant de 87 582,5 MBIF à fin 2017 à 73 981,7

MBIF à fin 2018. Le graphique ci-dessous montre cette évolution.

## Graphique 22: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

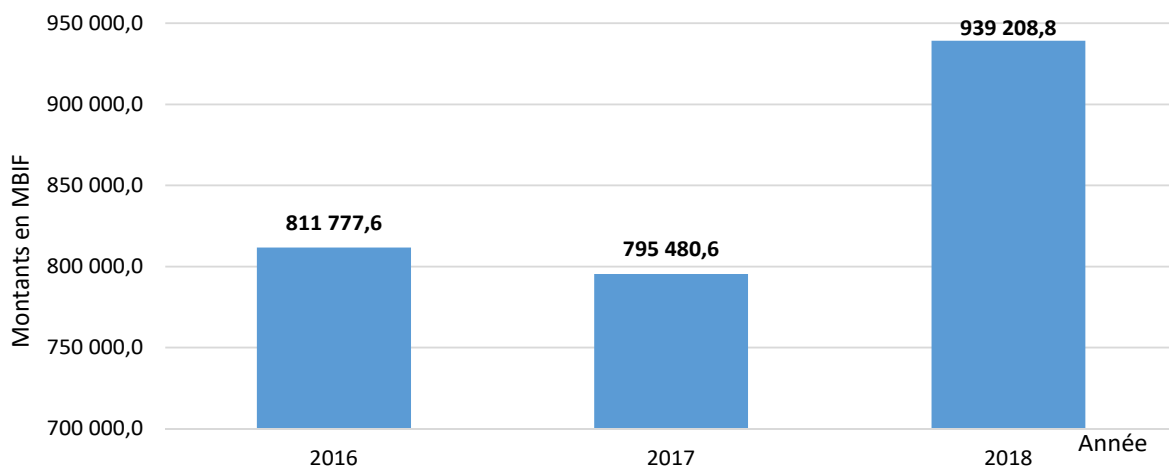


**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### II.1.1.1.2. Evolution des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 18,1 %, passant de 795 480,6 MBIF à fin 2017 à 939 208,8 MBIF à fin 2018.

**Graphique 23 : Evolution des créances sur la clientèle**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### II.1.1.1.3. Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long terme. Ces termes se définissent comme suit :

- crédits à court terme : crédits à échéance  $\leq 2$  ans ;
- crédits à moyen terme : crédits à échéance  $> 2$  ans  $\leq 5$  ans ;

- crédits à long terme : crédits à échéance  $> 5$  ans.

Comme en 2017, les Etablissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2018, qui accaparent toujours 48,7 % du portefeuille crédit.

**Tableau 10: Structure des crédits par terme en MBIF**

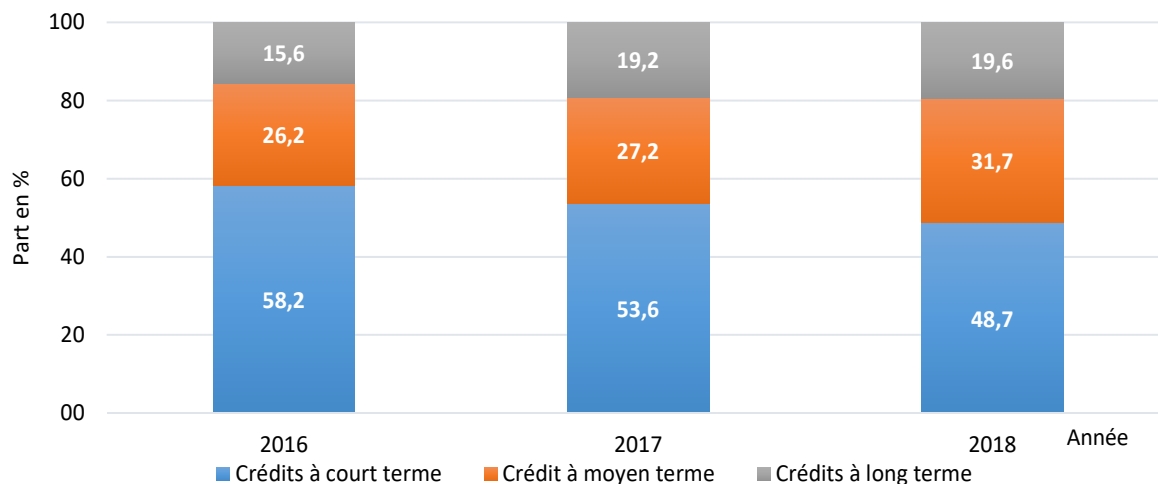
Rubrique	Année		
	2016	2017	2018
Crédits à court terme	472 440,0	426 272,4	457 167,2
Crédits à moyen terme	212 878,9	216 175,2	297 725,6
Crédits à long terme	126 458,7	153 033,0	184 316,0
<b>Total</b>	<b>811 777,6</b>	<b>795 480,6</b>	<b>939 208,8</b>

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

La part de l'encours des crédits à court terme dans le total des crédits a reculé de 4,9 points se fixant à 48,7 % à fin 2018 contre 53,6 % à fin 2017. Les encours des crédits à moyen terme et

à long terme ont connu une augmentation respectivement de 4,5 points et 0,4 points, se fixant à 31,7 % et à 19,6 % du total crédit à fin 2018 contre 27,2 % et 19,2 % à fin 2017.

**Graphique 24 : Structure des crédits par terme**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

#### II.1.1.1.4. Structure des crédits par branche d'activité

Comme le montre le tableau ci-dessous, à fin 2018, les branches d'activités telles que le commerce, l'habitat ainsi que l'industrie occupent des parts importantes dans le total des crédits du

secteur bancaire avec respectivement 26,4 % ; 14,2 % et 7,8 % tandis que le reste des branches représente 51,6 % y compris les divers qui accaparent 30,4 %.

**Tableau 11 : Répartition des crédits par branche d'activité (montants en MBIF)**

Branche d'activités	Année			Part en %		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Habitat	92 849,1	106 612,4	133 775,6	11,4	13,4	14,2
Hôtels	28 094,6	22 336,9	17 495,0	3,5	2,8	1,9
Autres Constructions	31 920,9	28 299,2	25 683,1	3,9	3,6	2,7
Industrie	93 114,2	84 716,4	73 102,0	11,5	10,6	7,8
Commerce	239 834,2	225 064,2	247 644,5	29,5	28,3	26,4
Tourisme	30 036,4	25 177,8	21 125,7	3,7	3,2	2,2
Agriculture	25 379,8	18 013,7	17 717,6	3,1	2,3	1,9
Artisanat	510,6	863,6	1 214,3	0,1	0,1	0,1
Café	8 714,2	14 984,5	42 849,7	1,1	1,9	4,6
Thé	1 586,8	6 555,5	12 517,2	0,2	0,8	1,3
Mines et carrières	66,4	494,5	1 732,7	0,0	0,1	0,2
Transport	36 001,3	36 777,2	40 330,1	4,4	4,6	4,3
Éducation	3 203,7	2 551,5	7 431,0	0,4	0,3	0,8
Santé	7 836,8	7 235,4	8 768,8	1,0	0,9	0,9
Pêche	2 371,7	2 591,9	2 344,2	0,3	0,3	0,2
Divers	210 256,6	213 239,0	285 476,9	25,9	26,8	30,4
<b>Total</b>	<b>811 777,3</b>	<b>795 513,7</b>	<b>939 208,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

#### II.1.1.1.5. Placements financiers des Etablissements de crédit

Le portefeuille titres des Etablissements de crédit est essentiellement constitué par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du

Trésor). Les titres de participation sont insignifiants.

**Tableau 12 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Titres du Trésor en MBIF	437 988,5	643 490,6	937 962,6	46,9	45,8
Titres de participation en MBIF	574,5	4 133,6	924,1	619,5	-77,6
<b>Total</b>	<b>438 563,0</b>	<b>647 624,2</b>	<b>938 886,7</b>	<b>47,7</b>	<b>45,0</b>

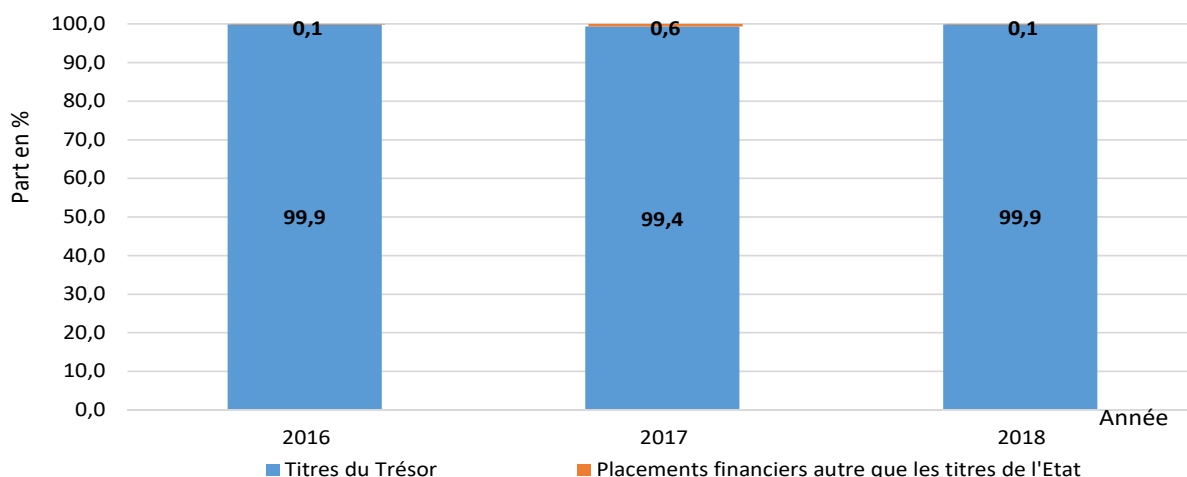
**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des Etablissements de crédit a augmenté de 45%, en passant de 647 624,2 MBIF à fin 2017 pour se fixer à 938 886,6 MBIF à fin 2018. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse de 45,8 % des placements en titres du Trésor.

Les titres du Trésor représentent 99,9 % du portefeuille global des titres et 36,3 % des emplois bancaires à fin 2018, contre respectivement 99,4% et 29,7 % l'année précédente. Les autres placements financiers ne représentent que 0,1 % et sont constitués exclusivement par des titres de participation.



### Graphique 25 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

#### II.1.1.2. Ressources du secteur bancaire

En glissement annuel, et comme le montre le tableau ci-dessous, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 19,4 %. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des Etablissements de crédit, avec une quote-part de 58,5 % à fin 2018.

Ces dépôts ont augmenté de 22,4 % par rapport à l'année 2017. Toutefois, en dépit de cette progression positive, les banques ont accru leur re-

cours au refinancement de la Banque Centrale à hauteur de 55,9 %, avec un encours de 249 569,1 MBIF à fin 2018 contre 160 080,4 MBIF à fin 2017.

Les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont faiblement suivi cette allure positive, en enregistrant une hausse de 9,9 % sur la même période.

**Tableau 13 : Principales ressources des Etablissements de crédits (montants en MBIF)**

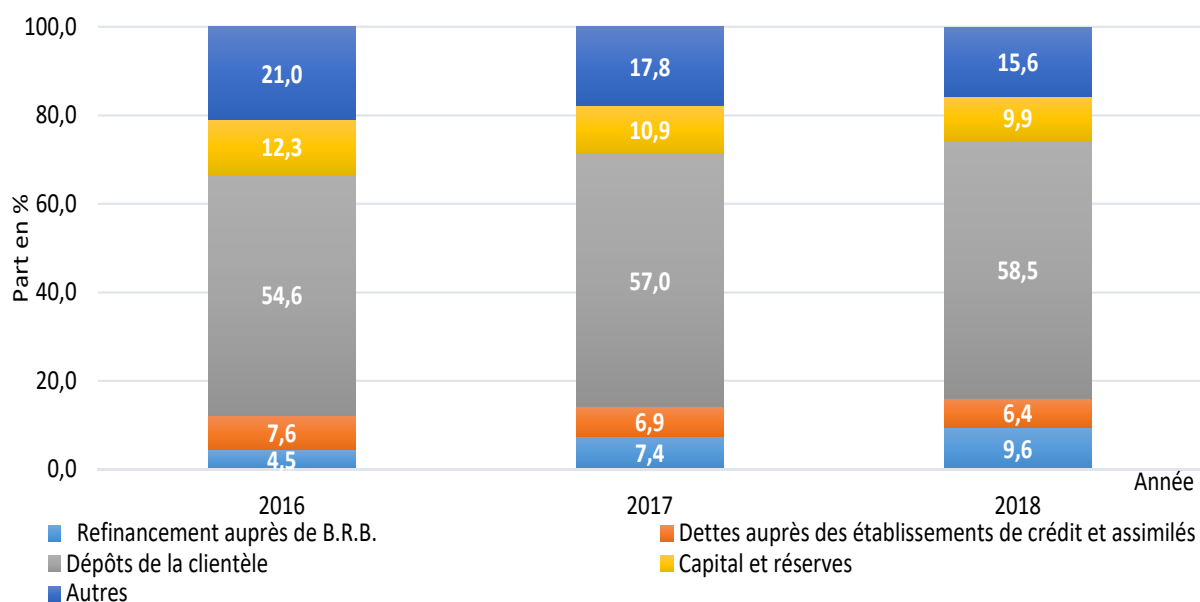
Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/ 2017	2017/ 2018
Refinancement auprès de la B.R.B.	82 559,1	160 080,4	249 569,1	93,9	55,9
Dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés	139 802,9	149 478,6	164 241,1	6,9	9,9
Dépôts de la clientèle	1 001 852,0	1 234 106,1	1 510 329,6	23,2	22,4
Capital et réserves	225 922,1	235 240,1	254 587,0	4,1	8,2
Autres	384 820,5	385 760,7	401 940,6	0,2	4,2
<b>Total ressources</b>	<b>1 834 956,6</b>	<b>2 164 665,9</b>	<b>2 580 667,4</b>	<b>18,0</b>	<b>19,2</b>

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

La part des interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des Etablissements

de crédit a augmenté de 2,2 points pour se fixer à 9,6 % en 2018 comme l'illustre le graphique suivant :

**Graphique 26 : Structure des ressources des Etablissements de crédit**

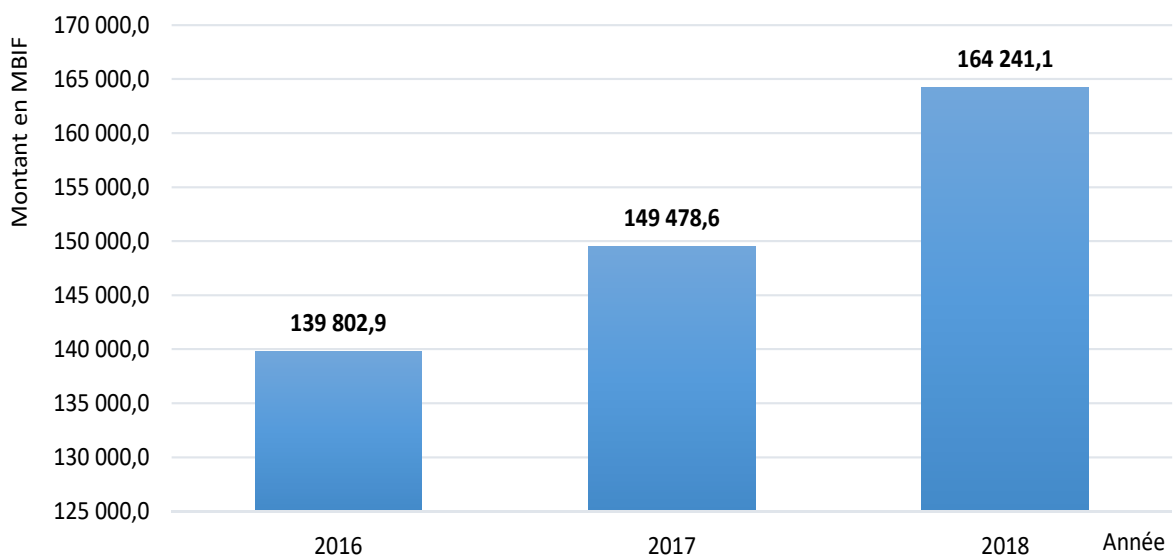


**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

#### II.1.1.2.1. Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés

De fin 2017 à fin 2018, les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 10 %, passant de 149 478,6 MBIF à 164 241,1 MBIF.

**Graphique 27 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.**

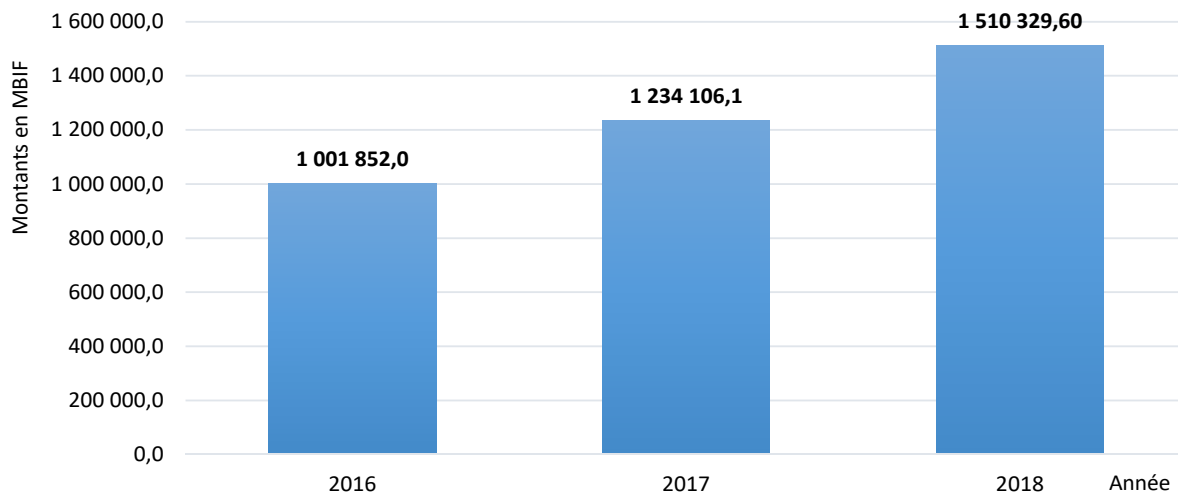


**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### II.1.1.2.2. Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté à hauteur de 22,4 % passant ainsi de 1 234 106,1 MBIF à fin 2017 à 1 510 329,6 MBIF à fin 2018.

**Graphique 28 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### II.1.1.2.3. Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long terme. Ces termes se définissent comme suit :

- dépôts à court terme : dépôts à échéance  $\leq$  2 ans ;
- dépôts à moyen terme : dépôts échéance  $>$  2 ans  $\leq$  5 ans ;
- dépôts à long terme : dépôts à échéance  $>$  5 ans.

En 2018, tout comme en 2017, la quasi-totalité des dépôts de la clientèle des Etablissements de crédit sont des dépôts à court terme avec 94,5 % du total des dépôts à fin 2018.

**Tableau 14 : Structure des dépôts de la clientèle par terme en MBIF**

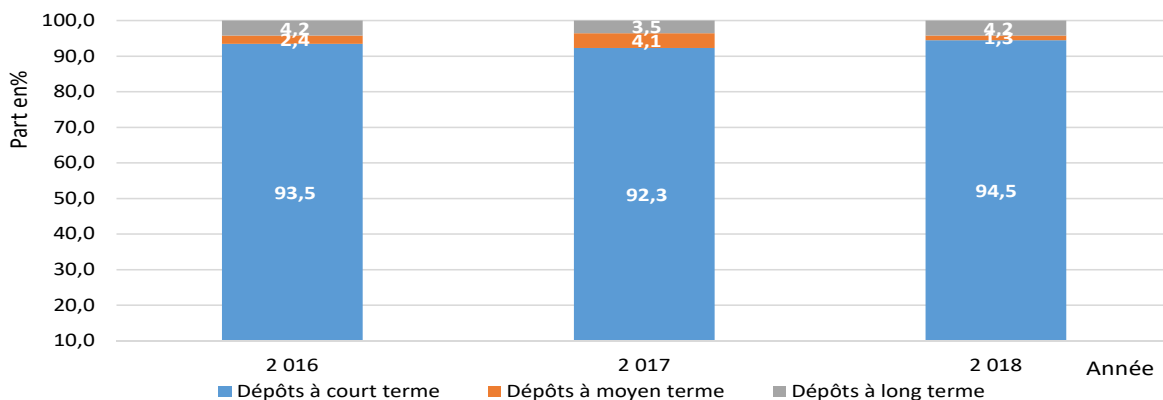
Rubrique	Année		
	2016	2017	2018
Dépôts à court terme	936 376,0	1 139 572,8	1 426 471,1
Dépôts à moyen terme	23 636,3	50 820,5	19 783,9
Dépôts à long terme	41 839,6	43 712,8	64 075,0
<b>Total</b>	<b>1 001 852,0</b>	<b>1 234 106,1</b>	<b>1 510 330,0</b>

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

Le graphique ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a augmenté de 2,2 points se fixant à 94,5 % à fin 2018 contre 92,3 % à fin 2017, et que celle des dépôts à moyen terme est minime et a diminué

de 2,8 points, pour se fixer à 1,3 % à fin 2018 contre 4,1 % en 2017. La part des dépôts à long terme a augmenté de 0,7 points pour se fixer à 4,2 % du total des dépôts contre 3,5 % à fin 2017.

**Graphique 29 : Structure des dépôts de la clientèle**

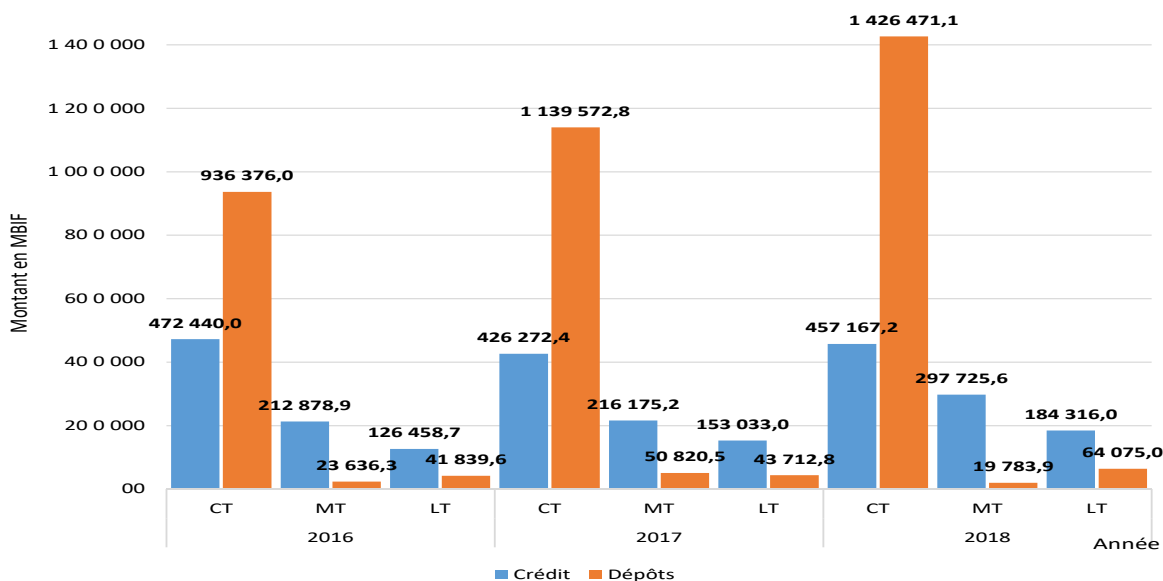


**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

#### II.1.1.2.4. Evolution des crédits et des dépôts par maturité

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des Etablissements de crédit, le graphique ci-dessous décrit leurs évolutions par terme.

**Graphique 30 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

A travers le graphique ci-dessus, il est constaté que c'est uniquement pour la maturité de court terme, que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi, conformément aux risques inhérents à l'activité

d'intermédiation, il y a eu transformation des maturités, dans la mesure où les dépôts à court terme participent au financement des crédits à moyen et à long terme.

## II.1.2. Performance des Etablissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des Etablissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;

- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE) ;
- Le coût du risque.

**Tableau 15 : Indicateurs de performance des Etablissements de crédit**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Soldes intermédiaires de gestion (SIG) en MBIF					
Produit Net Bancaire (PNB)	154 710,1	180 111,1	211 472,0	16,4	17,4
Frais généraux	96 464,0	104 644,3	111 594,6	8,5	6,6
Autres produits accessoires et non bancaires	5 631,7	2 600,9	2 844,4	-53,8	9,4
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	63 877,8	78 067,7	102 721,8	22,2	31,6
Résultat Avant Impôts	27 829,6	42 358,8	67 938,5	52,2	60,4
Résultat Net	23 215,9	37 018,3	61 247,5	59,5	65,5
Indicateurs de rendement (en %)					
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,3	1,7	2,4	31	41
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	8,7	13,0	20,5	49	58
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	73,4	92,5	79,9	26	-14
Coût du risque <sup>2</sup> en MBIF	35 347,9	40 870,6	37 500,2	16	-8

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### II.1.2.1. Structure et évolution du Produit Net Bancaire (PNB) des Etablissements de crédit

Le PNB, indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés, les produits nets sur opérations avec la clientèle, les produits nets sur opérations

sur instruments financiers et les commissions nettes sur prestations de service. A fin 2018, il a connu une hausse de 17,4 %, passant ainsi de 180 111,1 MBIF à 211 472 MBIF.

<sup>2</sup> Provisions nettes des reprises

**Tableau 16 : Structure et évolution du PNB des Etablissements de crédit**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilées en MBIF	20 416,2	22 056,6	29 182,7	8,0	32,3
Produits nets sur opérations avec la clientèle en MBIF	94 758,5	105 460,0	130 428,8	11,3	23,7
Produits nets sur opérations sur instruments financiers en MBIF	17 426,1	24 145,2	20 398,6	38,6	-15,5
Commissions nettes sur prestations de service en MBIF	22 109,2	28 449,2	31 461,9	28,7	10,6
<b>TOTAL (PNB)</b>	<b>154 710,1</b>	<b>180 111,1</b>	<b>211 472,0</b>	<b>16,4</b>	<b>17,4</b>

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés ont enregistré une hausse de 32,3 %, passant de 22 056,6 MBIF à fin 2017 à 29 182,7 MBIF à fin 2018. Leur part dans le PNB a augmenté de 1,6 points pour se fixer à 13,9 % à fin 2018.

Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont connu une hausse de 23,7 % par rapport à l'année précédente, passant de 105 460,0 MBIF à 130 428,8 MBIF. Leur part dans le PNB a augmenté de 3,1 points, pour se fixer à 61,9 % en 2018.

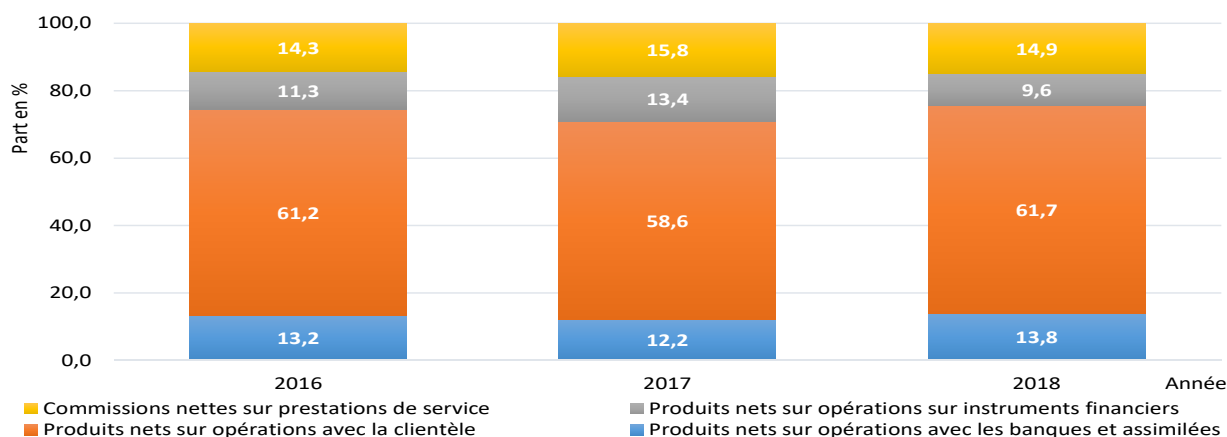
L'activité principale à savoir l'intermédiation financière (produits nets sur intérêts et commis-

sions) contribue à hauteur de 61,9 % dans la formation du résultat des Etablissements de crédit.

Les produits nets sur « opérations sur instruments financiers » ont marqué une forte baisse de 15,4 % à fin 2018 par rapport à l'année précédente. Leur part dans le PNB a diminué de 3,8 points, pour se fixer à 9,6 %.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une hausse de 7,7 % à fin 2018 par rapport à l'année précédente. Elles sont passées de 28 449,2 MBIF à 31 461,9 MBIF. Leur part dans le PNB a reculé de 0,9 points, pour se fixer à 14,9 %.

**Graphique 31 : Structure du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

### II.1.2.2. Evolution des frais généraux des Etablissements de crédit

Les frais généraux des Etablissements de crédit sont composés des charges générales d'exploitation, des charges du personnel, des impôts et taxes, des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et des autres charges accessoires et non bancaires.

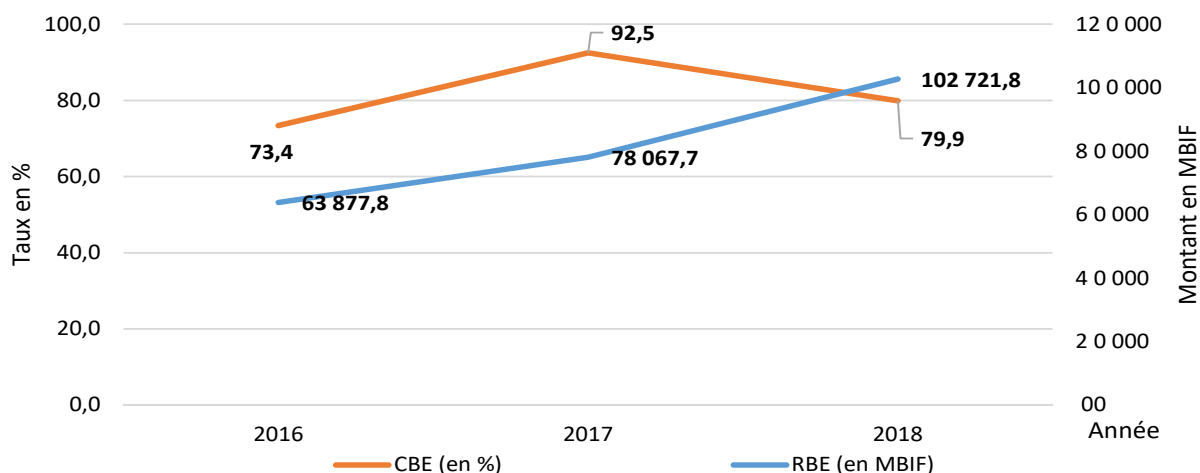
A fin 2018, les frais généraux du secteur bancaire burundais ont augmenté de 6,3 %, en s'établissant à 111 594,6 MBIF contre 104 644,3 MBIF à fin 2017.

### II.1.2.3. Evolution du Résultat Brut d'Exploitation et du Coefficient Brut d'Exploitation des Etablissements de crédit

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) utilisé dans ce rapport est déterminé par la somme du PNB net des frais généraux et des produits accessoires; et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE) quant à lui est le rapport entre la somme des charges d'intérêt et des frais généraux, et la somme des produits d'intérêts, des produits accessoires et des produits exceptionnels.

A fin 2018, le RBE a connu une augmentation de 31,6 %, en s'élevant à 102 721,8 MBIF contre 78 067,7 MBIF à fin 2017, et cela suite à l'augmentation du PNB. Le CBE a connu une diminution de 12,6 points en revenant de 92,5 % à fin 2017 pour se fixer à 79,9 % à fin 2018.

**Graphique 32 : Evolution du RBE et du CBE des Etablissements de crédit.**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

### II.1.2.4. Coût du risque rapporté au Résultat Brut d'Exploitation

Le coût du risque rapporté au RBE montre les proportions dans lesquelles le RBE est absorbé par le coût du risque des Etablissements de

crédit. Plus il est élevé, plus la performance des Etablissements de crédit sera négativement impactée.

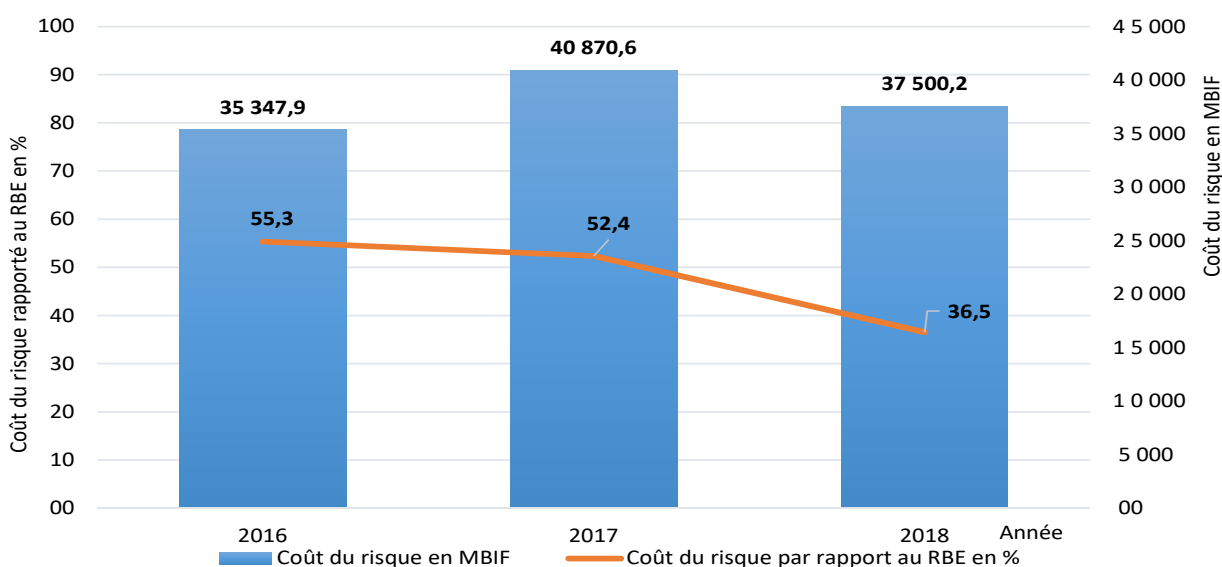
**Tableau 17 : Evolution du coût du risque rapporté au RBE**

Année	Coût du risque en MBIF (1)	Variation en %	RBE en MBIF (2)	(1)/(2) en %
2016	35 347,9	-	63 877,8	55,3
2017	40 870,6	15,6	78 067,7	52,4
2018	37 500,2	-8,2	102 721,8	36,5

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

A fin 2018, le coût du risque a connu une diminution, de 8,2 % pour se fixer à 37 500,2 MBIF, absorbant ainsi 36,5 % du RBE, contre 52,4 % à fin 2017.

**Graphique 33 : Evolution du coût du risque des Etablissements de crédit rapporté au RBE**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

### II.1.2.5. Produit Net Bancaire, frais généraux et coût du risque

En tant qu'indicateurs de performance des Etablissements de crédit, l'évolution de produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque est reprise dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 18 : Evolution de produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque**

Année	Montant en MBIF				Coefficient en %		
	Frais généraux (1)	PNB (2)	Coût du risque (3)	Total bilan (4)	(1)/(4)	(3)/(4)	(2)/(4)
2016	96 464,0	154 710,1	35 347,9	1 834 956,6	5,3	1,9	8,4
2017	104 644,3	180 111,1	40 870,6	2 164 665,9	4,8	1,9	8,3
2018	111 594,6	211 472,0	37 500,2	2 580 667,4	4,3	1,5	8,2

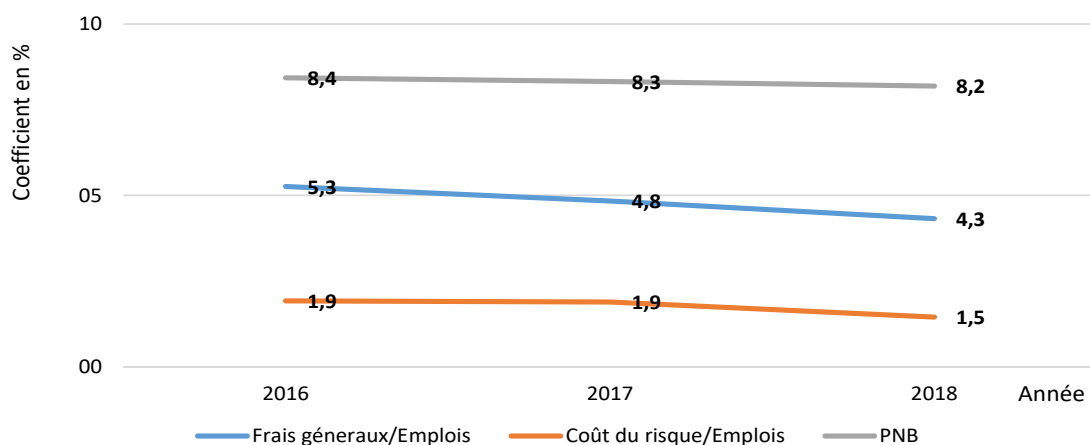
**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit



A fin 2018, le coefficient de produit net bancaire, mesuré par le rapport entre le PNB et le total bilan, a accusé une légère baisse par rapport à l'année 2017 revenant de 8,3 % à 8,2 %. Ladite marge a été absorbée par les frais généraux à

hauteur de 4,3 % à fin 2018 contre 4,8 % à fin 2017 et par le coût du risque à concurrence de 1,5 % à fin 2018 et 1,9 % à fin 2017. Le graphique ci-dessous illustre cette situation.

**Graphique 34 : Evolution du Produit Net Bancaire (PNB), des frais généraux et du coût du risque**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

#### II.1.2.6. Evolution du résultat net des Etablissements de crédits en MBIF

Comme le montre le tableau n°11, le secteur bancaire a affiché un résultat net élevé par rapport à l'année 2017, essentiellement sous l'effet de l'augmentation de 17,4 % du Produit Net Bancaire.

**Tableau 19 : Evolution du résultat net**

Année	Résultat en MBIF	Variation en %
2016	23 215,9	-8,4
2017	37 018,3	59,5
2018	61 247,5	65,5

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

Le résultat net s'élève à 61 247,5 MBIF à fin 2018, contre 37 018,3 MBIF à fin 2017, soit une hausse de 65,5 %. Toutefois, cette performance

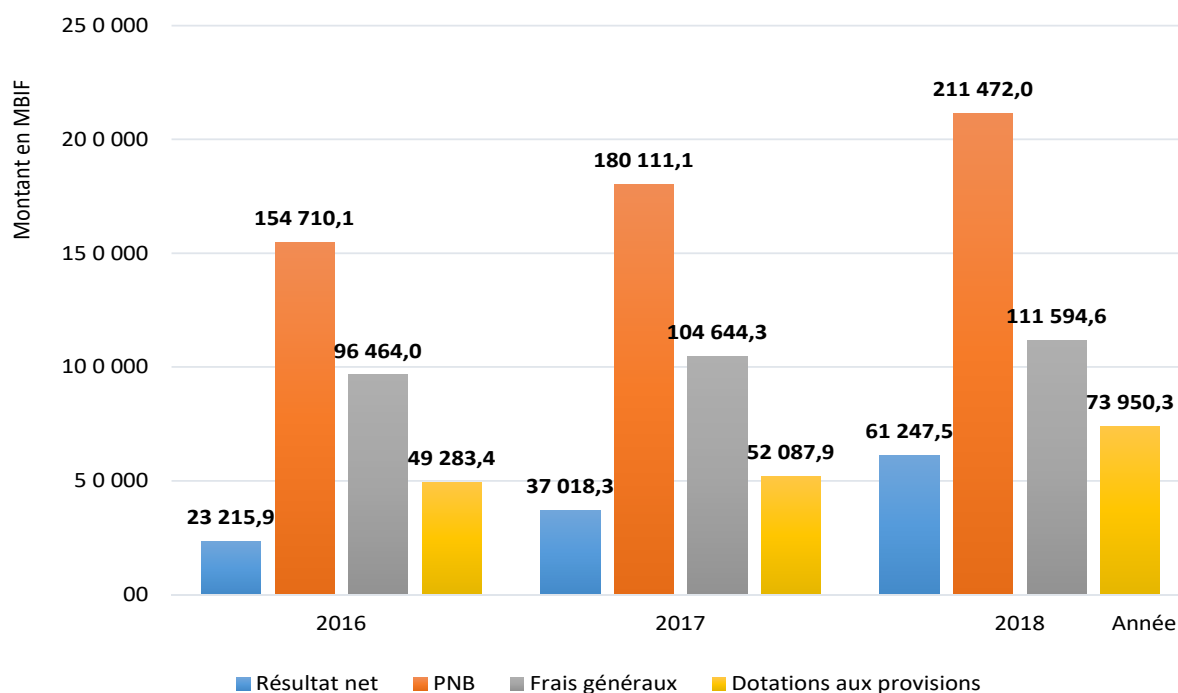
exceptionnelle du secteur bancaire observée en 2018 est inégalement répartie entre les Etablissements de crédit.

### II.1.2.7. Evolution du résultat net, du Produit Net Bancaire, des dotations aux provisions et des frais généraux

A fin 2018, et comme le montre le graphique ci-dessous, les frais généraux et les dotations aux provisions ont augmenté en s'établissant respectivement à 111 594,6 MBIF et à 73 950,3 MBIF contre respectivement 104 644,3 MBIF et

52 087,9 MBIF à fin 2017. Cependant, l'augmentation de ces derniers n'a pas empêché la hausse du résultat suite à la forte hausse du PNB à fin 2018.

**Graphique 35 : Evolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

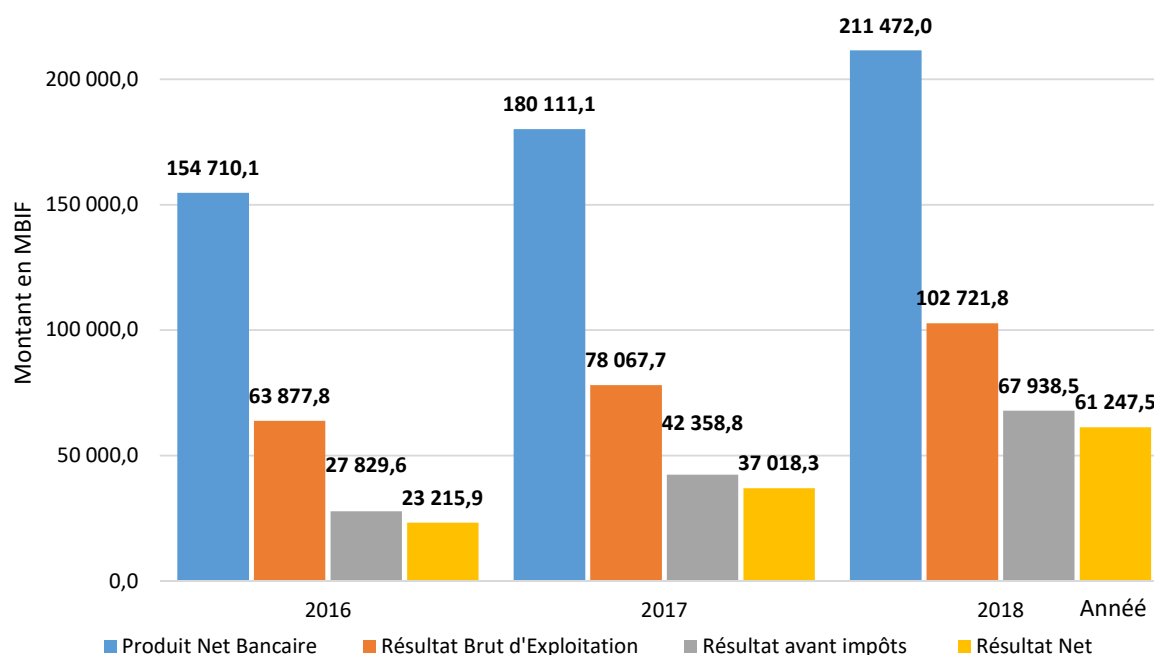
### II.1.2.8. Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestions des Etablissements de crédits

L'analyse du résultat des Etablissements de crédit est effectuée à travers les différents soldes intermédiaires de gestion.

Le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Avant Impôt ont augmenté

respectivement de 17,4 %, 31,6 % et 60,4% à fin 2018. Par conséquent, le résultat net a augmenté de 65,5 % et s'élève à 61 247,5 MBIF à fin 2018, contre 37 018,3 MBIF à fin 2017.

### Graphique 36 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

#### II.1.2.9. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)

Dans le présent rapport, le rendement des Etablissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

**Tableau 20 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)**

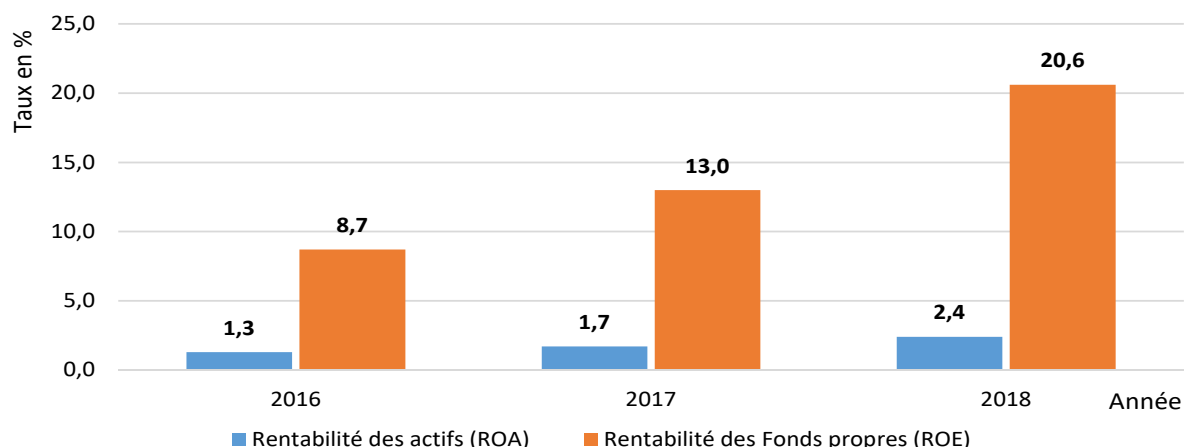
Années	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
<b>2016</b>	23 215,8	265 744,0	8,7	1 834 956,6	1,3
<b>2017</b>	37 018,3	285 218,5	13,0	2 164 665,9	1,7
<b>2018</b>	61 247,5	298 561,0	20,5	2 580 667,4	2,4

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à 298 561,0 MBIF, 2 580 667,4 MBIF et 61 247,5 MBIF à fin 2018, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 20,5 % contre

13,0 % en 2017, soit une amélioration de 7,5 points. Quant à la rentabilité des actifs (ROA), elle s'élève à 2,4 %, alors qu'elle était de 1,7 % à fin 2017, soit une augmentation de 0,7 points.

### Graphique 37 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

## II.2. Activité et performance des Institutions de Microfinance et des Etablissements non bancaires

### II.2.1. Activité des Institutions de Microfinance

De par les indicateurs d'activité et ceux de supervision, le secteur de la microfinance a enregistré, d'une manière générale, une évolution positive à fin 2018.

#### II.2.1.1. Evolution des emplois des Institutions de Microfinance

A fin 2018, le total des actifs du secteur est de 349 518,5 MBIF contre 288 219,7 MBIF à fin 2017, soit un accroissement de 21,3 %.

**Tableau 21 : Évolution des emplois des IMF (montants en MBIF)**

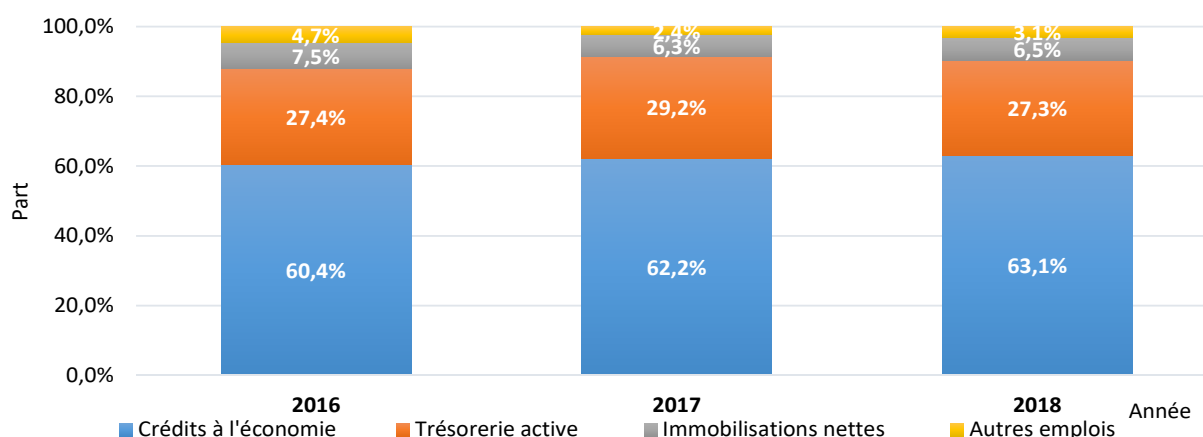
Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Trésorerie active	63 429,7	84 139,8	95 277,7	32,7%	13,2%
Crédits nets	139 881,0	179 223,3	220 426,0	28,1%	23,0%
Immobilisations nettes	17 273,4	18 080,6	22 808,4	4,7%	26,1%
Autres emplois (Opérations diverses)	10 832,8	6 776,0	11 006,3	-37,4%	62,4%
<b>Total des emplois nets</b>	<b>231 416,9</b>	<b>288 219,7</b>	<b>349 518,5</b>	<b>24,5%</b>	<b>21,3%</b>

**Source** : BRB, reportings des IMF

La trésorerie active a connu une augmentation de 13,2 % pour se fixer à 95 277,7 MBIF à fin

2018. S'agissant des crédits nets, ils ont augmenté de 41 202,7 MBIF, soit un accroissement de 23 %.

### Graphique 38 : Structure des emplois des IMF



**Source** : BRB, reportings des IMF

Au niveau de la structure des emplois des IMF, la part des crédits à la clientèle est de 63,1 % des actifs, contre 62,2 % à fin 2017, soit une régression de 0,9 points à fin 2018. Quant à la quote-part de la trésorerie active, elle a également

régressé de 1,9 points revenant de 29,2 % à fin 2017 pour se fixer à 27,3 % à fin 2018 ; tandis que celle des immobilisations nettes a augmenté de 0,2 points en se fixant à 6,5 % en 2018 contre 6,3 % en 2017.

#### II.2.1.1.1. Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle

Le tableau ci-dessous montre que l'encours des crédits bruts s'est accru de 22,4 %, passant de 184 154,4 MBIF à fin 2017 pour atteindre 225 468,8 MBIF à fin 2018. Les créances impayées ont également augmenté de 31,1 %, passant de 10 432,4 MBIF à 13 680,8 MBIF.

**Tableau 22 : Evolution de l'encours des crédits (montants en MBIF)**

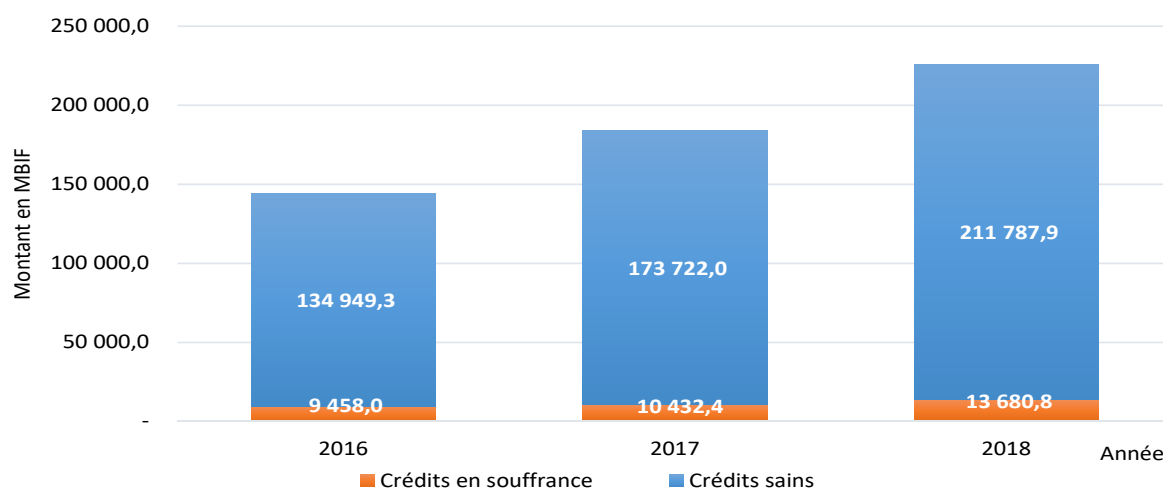
Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Crédits sains	134 949,3	173 722,0	211 787,9	28,7%	21,9%
Crédits en souffrance	9 458,0	10 432,4	13 680,8	10,3%	31,1%
Encours crédits net	139 881,0	179 223,3	220 426,0	28,1%	23,0%
Provisions	4 526,3	4 931,1	5 042,8	8,9%	2,3%
Encours crédits bruts	144 407,3	184 154,4	225 468,8	27,5%	22,4%
Taux de détérioration du portefeuille en %	6,5	5,7	6,1	-13,5	7.1

**Source** : BRB, reportings des IMF

Le montant de l'encours crédits bruts s'élève à 225 468,8 MBIF avec 13 680,8 MBIF de crédits

en souffrance à fin 2018, soit un taux de détérioration du portefeuille de 6,1 %.

### Graphique 39 : Evolution du portefeuille crédit



**Source** : BRB, reportings des IMF

#### II.2.1.1.2. Evolution des crédits par secteur d'activité

Les secteurs d'activités financés par les IMF sont essentiellement au nombre de six (6) comme l'illustre le tableau ci-dessous.

**Tableau 23 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (montants en MBIF)**

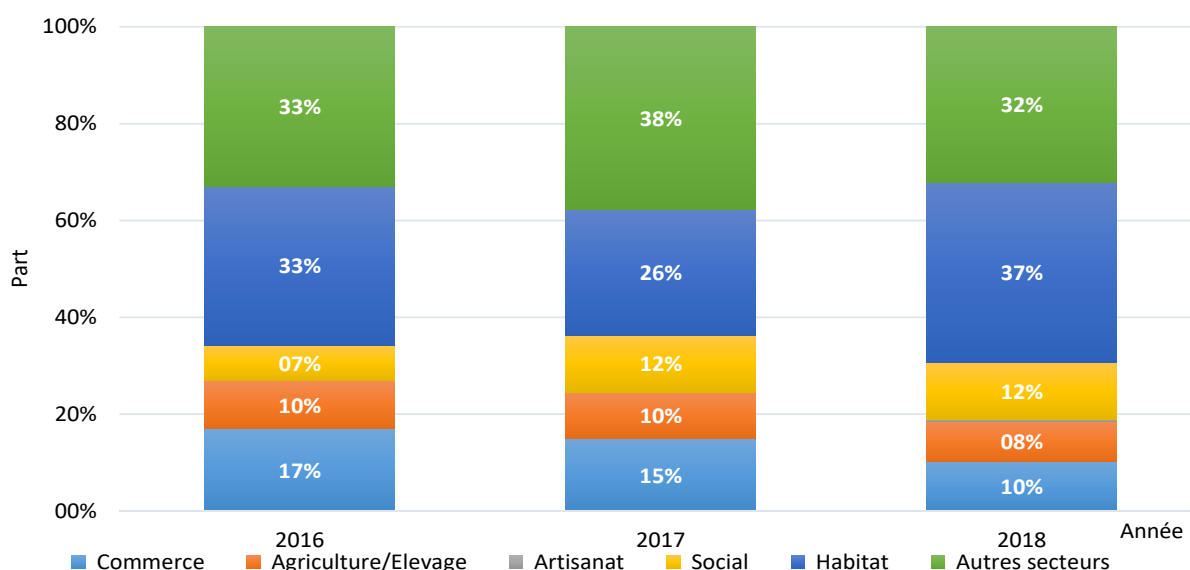
Crédits par secteur d'activité	Années			Variation en %	
	2 016	2 017	2 018	2016/2017	2017/2018
Commerce	23 706,7	26 785,8	22 345,6	13,0	-16,6
Agriculture/Elevage	13 915,5	17 063,2	18 628,7	22,6	9,2
Artisanat	50,2	69,9	831,7	39,4	1 089,1
Social	10 213,7	21 228,5	26 150,7	107,8	23,2
Habitat	45 953,3	46 523,3	82 251,7	1,2	76,8
Autres secteurs	46 041,6	67 552,6	70 891,9	46,7	4,9
<b>Total</b>	<b>139 881,0</b>	<b>179 223,4</b>	<b>221 100,2</b>	<b>28,1</b>	<b>23,4</b>

**Source** : BRB, reportings des IMF

Le graphique ci-dessous montre que les secteurs d'activités les plus financés sont l'habitat ainsi que le social occupant respectivement 37,2 % et 11,8 % du total crédit tandis que les quatre (4) autres secteurs d'activité notamment le commerce, l'agriculture/élevage ainsi que l'artisanat, en représentent 51 %.

Il sied de relever que l'agriculture et l'élevage viennent en 5<sup>ème</sup> position, avec seulement 8,4 % du total crédit, ce qui dénote une certaine réticence des institutions de microfinance à financer le secteur agricole, alors que la majorité de la population burundaise vit essentiellement de l'agriculture.

## Graphique 40 : Répartition des crédits par secteur d'activité



**Source** : BRB, reportings des IMF

### II.2.1.2. Evolution des ressources des Institutions de Microfinance

A fin 2018, le total des ressources du secteur de la microfinance est de 349 518,5 MBIF contre 288 219,7 MBIF à fin 2017, soit un accroissement de 21,3 %.

**Tableau 24 : Évolution des ressources des IMF (montants en MBIF)**

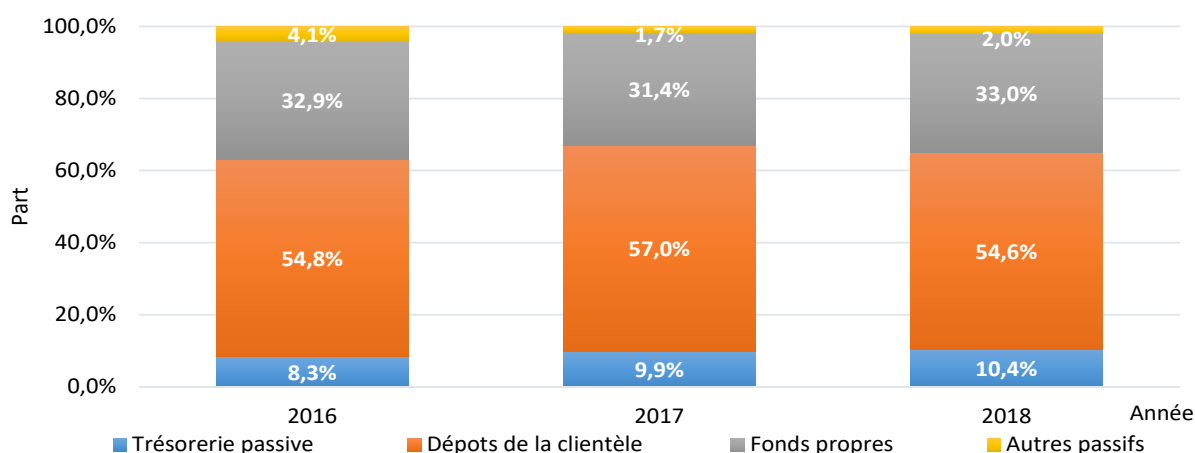
Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Trésorerie passive	19 137,1	28 412,9	36 347,1	48,5%	27,9%
Dépôts de la clientèle	126 746,3	164 387,7	190 907,5	29,7%	16,1%
Fonds propres	76 109,3	90 476,8	115 437,9	18,9%	27,6%
Autres passifs (Opérations diverses)	9 424,2	4 942,4	6 826,0	-47,6%	38,1%
<b>Total ressources</b>	<b>231 416,9</b>	<b>288 219,7</b>	<b>349 518,5</b>	<b>24,5%</b>	<b>21,3%</b>

**Source** : BRB, reportings des IMF

A fin 2018, les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 16,1 %, en se fixant à 190 907,5 MBIF, contre 164 387,7 MBIF l'année précédente.

Concernant la trésorerie passive et les fonds propres, ils ont enregistré une hausse respectivement de 27,9 % et de 27,6 % à fin 2018, représentant respectivement 10,4 % et 33 % du total des ressources.

### Graphique 41 : Structure des ressources



**Source** : BRB, reportings des IMF

S'agissant de la structure des ressources à fin 2018, ces dernières sont constituées essentiellement des dépôts de la clientèle qui occupent 54,6 % de la totalité des ressources. Les fonds propres, incluant des subventions à hauteur de 4,4%, en occupent 33 %, au moment où la trésorerie passive, constituée essentiellement des emprunts à hauteur de 91,5%, en est pour

10,4 %. Les autres passifs (opérations diverses) représentent 2,0 % du total des ressources.

#### II.2.1.2.1. Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance

Les dépôts collectés auprès de la clientèle des Institutions de Microfinance ont atteint 190 907,5 MBIF à fin 2018, contre 164 387,7 MBIF à fin 2017 soit une hausse de 16,1 %.

**Tableau 25 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (montants en MBIF)**

Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Sociétés anonymes	17 250,7	24 881,9	33 133,7	44,2%	33,2%
Programmes de microcrédit	-	-	-	-	-
Sociétés Coopératives	109 495,6	139 505,8	157 773,8	27,4%	13,1%
<b>Total</b>	<b>126 746,3</b>	<b>164 387,7</b>	<b>190 907,5</b>	<b>29,7%</b>	<b>16,1%</b>

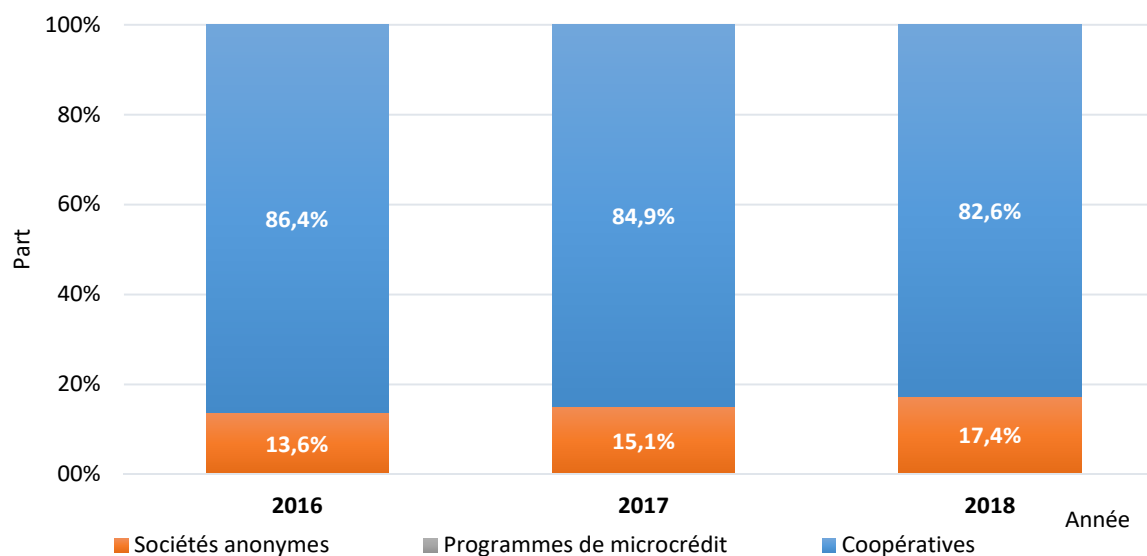
**Source** : BRB, reportings des IMF

Les dépôts collectés par les IMF, de la première catégorie, ayant la forme juridique de Sociétés Anonymes, ont évolué de 33,2 % à fin 2018 pour se fixer à 33 133,7 MBIF contre 24 881,9 MBIF à fin 2017.

Quant aux IMF de la troisième catégorie ayant la forme juridique de Sociétés coopératives, elles ont enregistré une évolution de 13,1 % à fin 2018 pour se fixer à 157 773,8 MBIF, contre 139 505,8 MBIF à fin 2017.



## Graphique 42 : Répartition des dépôts par catégories d'IMF



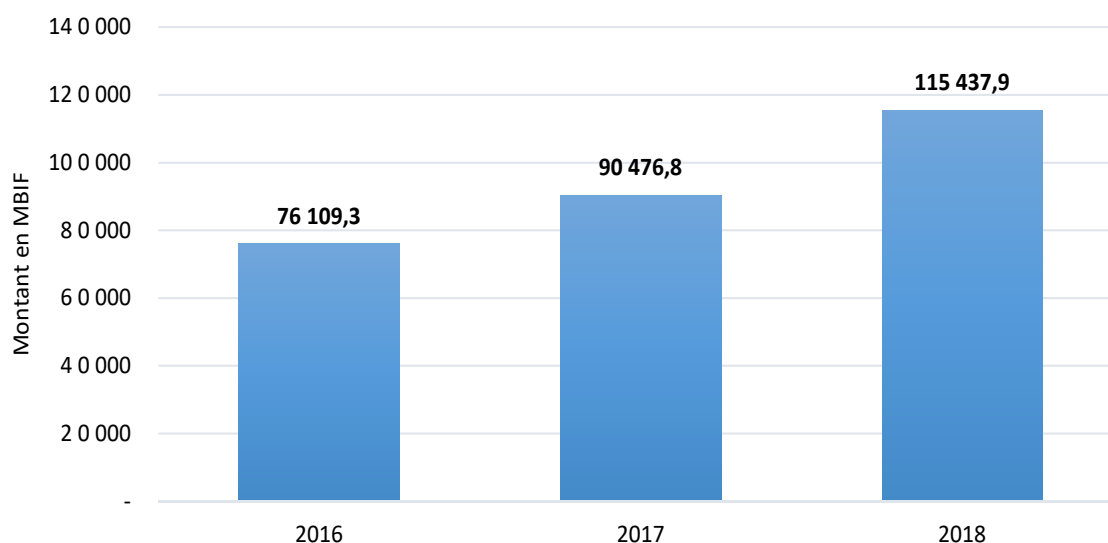
**Source** : BRB, reportings des IMF

De par le graphique ci-dessus, il en ressort que les dépôts collectés par les IMF de 3<sup>ème</sup> catégorie (Coopératives d'épargne et de crédit) dominent fortement le secteur de la microfinance avec une part de 82,6 % alors que ceux collectés par les IMF de 1<sup>ère</sup> catégorie (Sociétés anonymes) ne représentent que 17,4 % du total des dépôts.

### II.2.1.2.2. Evolution des fonds propres des Institutions de Microfinance

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les fonds propres des IMF se sont établis à 115 437,9 MBIF contre 90 476,8 MBIF à fin 2017, soit une progression de 27,6 %.

## Graphique 43 : Evolution des fonds propres



**Source** : BRB, reportings des IMF

## II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance

La performance des institutions de microfinance est évaluée par les Soldes Intermédiaires de Gestion et les indicateurs de rendement.

### II.2.2.1. Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Institutions de Microfinance

A fin 2018, le résultat net de l'exercice des IMF a connu une forte augmentation de 54,3 % passant de 6 521,5 MBIF à fin 2017 à 10 063,4 MBIF à fin 2018 ; la principale composante de ce résultat étant les produits d'intérêt qui occupent 62,8 %.

**Tableau 26 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des IMF (montant en MBIF)**

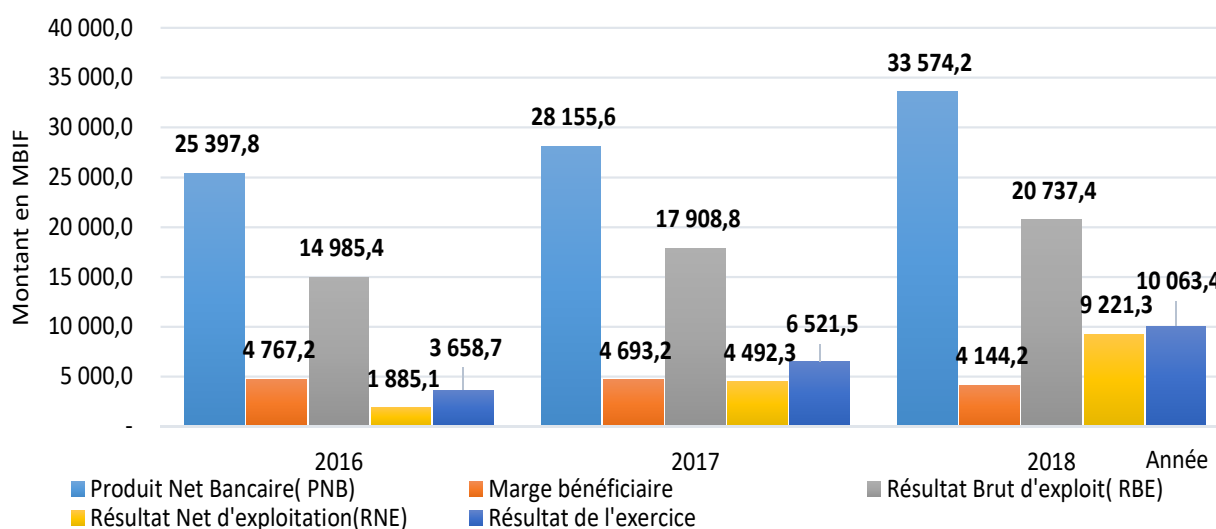
Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Produit Net Bancaire (PNB)	25 397,8	28 155,6	33 574,2	10,9%	19,2%
Marge bénéficiaire	4 767,2	4 693,2	4 144,2	-1,6%	-11,7%
Résultat Brut d'exploit (RBE)	14 985,4	17 908,8	20 737,4	19,5%	15,8%
Résultat Net d'exploitation (RNE)	1 885,1	4 492,3	9 221,3	138,3%	105,3%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3 658,7</b>	<b>6 521,5</b>	<b>10 063,4</b>	<b>78,2%</b>	<b>54,3%</b>

**Source** : BRB, reportings des IMF

A travers le tableau ci-dessus, on remarque que, à fin 2018, le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Net d'Exploitation ont augmenté respectivement de 19,2 %,

15,8 % et 105,3 % alors que la marge bénéficiaire a baissé de 11,7 %. Le graphique ci-dessous illustre également cette situation.

**Graphique 44 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion**



**Source** : BRB, reportings des IMF

## II.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des Institutions de Microfinance

Le rendement des institutions de microfinance a été évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de ceux des actifs (ROA).

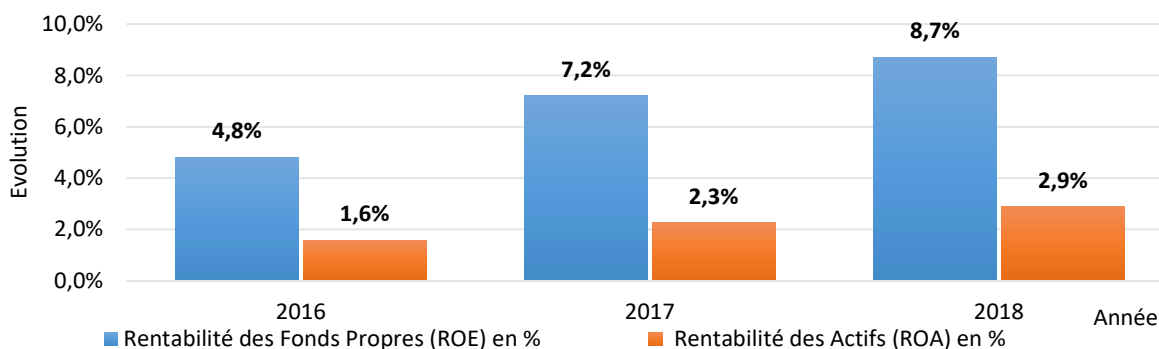
**Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (montants en MBIF)**

Rubrique	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) : (1) / (2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) : (1)/(3) en %
<b>2016</b>	3 658,7	76 109,3	4,8%	231 416,9	1,6%
<b>2017</b>	6 521,5	90 476,8	7,2%	288 219,7	2,3%
<b>2018</b>	10 063,4	115 437,9	8,7%	349 518,5	2,9%

**Source** : BRB, reportings des IMF

De ce tableau, on remarque que les indicateurs de rendement n'ont cessé de s'améliorer depuis 2017. En effet, le rendement des actifs (ROA) s'est établi à 2,9 % à fin 2018 contre 2,3 % à fin 2017, soit une amélioration de 0,6 points. Quant à la rentabilité des fonds propres (ROE), elle a augmenté de 1,5 points en s'établissant à 8,7 % contre 7,2 % à fin 2017.

**Graphique 45 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF**



**Source** : BRB, reportings des IMF

### II.2.2.2.1. Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit

**Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit**

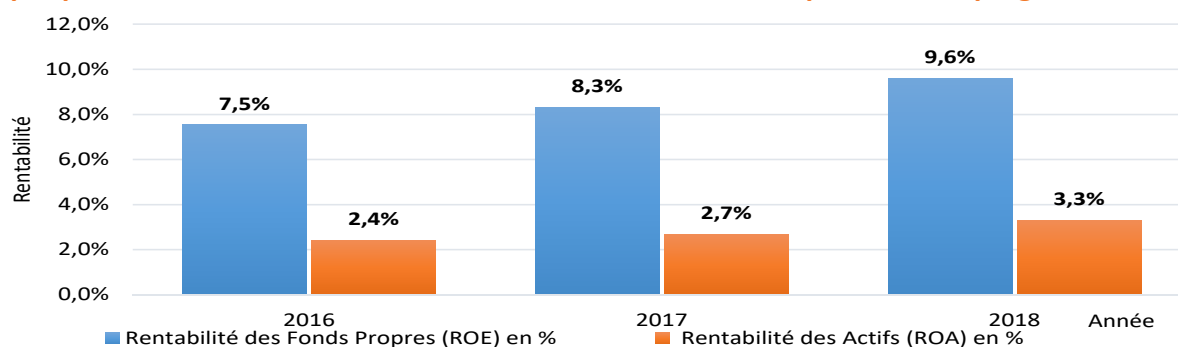
Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
<b>2016</b>	4 753,8	63 107,1	7,5%	197 062,1	2,4%
<b>2017</b>	6 577,3	79 027,0	8,3%	247 595,3	2,7%
<b>2018</b>	9 807,7	102 326,0	9,6%	299 206,8	3,3%

**Source** : BRB, reportings des IMF

La rentabilité des fonds propres (ROE) et celle des actifs (ROA) des coopératives ont évolué positivement entre 2017 et 2018, passant respectivement de 8,3 % à 9,6 %, soit une croissance de

1,3 points, et de 2,7 % à 3,3 % avec une augmentation de 0,6 points. Le graphique ci-dessous en donne l'illustration.

**Graphique 46 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit**



**Source** : BRB, reportings des IMF

#### II.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

**Tableau 29 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes**

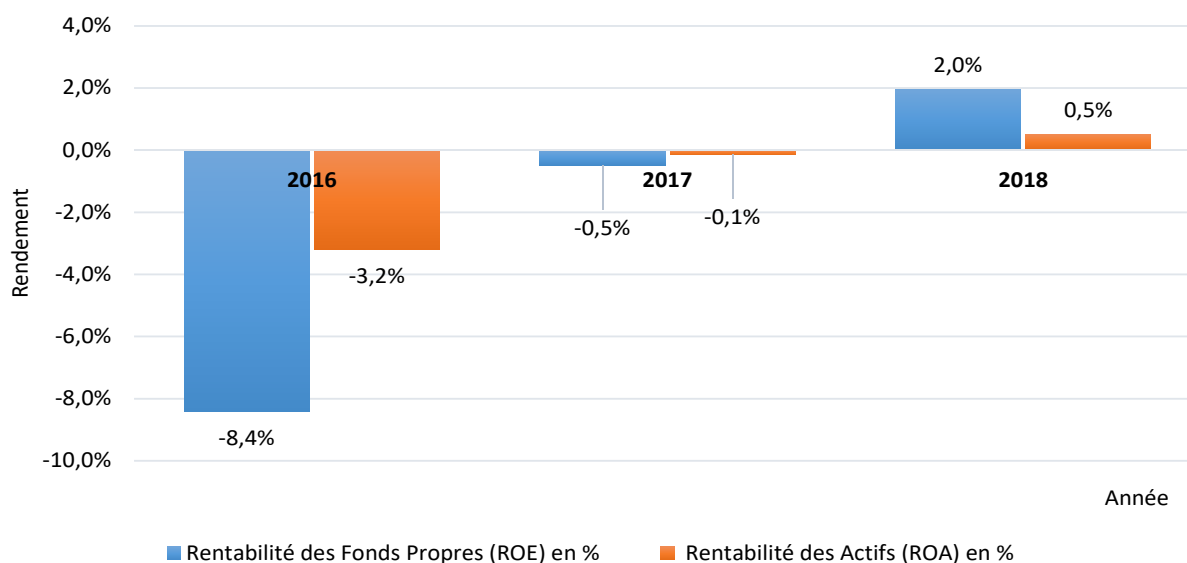
Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
<b>2016</b>	-1 095,1	13 002,2	-8,4%	34 354,9	-3,2%
<b>2017</b>	-55,8	11 449,8	-0,5%	40 624,5	-0,1%
<b>2018</b>	255,7	13 111,9	2,0%	50 311,7	0,5%

**Source** : BRB, reportings des IMF

Concernant les sociétés anonymes, la rentabilité de leurs fonds propres (ROE) montre que le rendement des capitaux investis par ces derniers est dérisoire, quoique leur profitabilité se soit nettement améliorée à fin 2018, passant de

-0,5 % à fin 2017 pour s'établir à 2 % à fin 2018. Quant à la rentabilité des actifs, elle s'est fixée à 0,5 % à fin 2018, ce qui dénote une amélioration par rapport aux exercices antérieurs qui affichent des coefficients négatifs.

### Graphique 47 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes



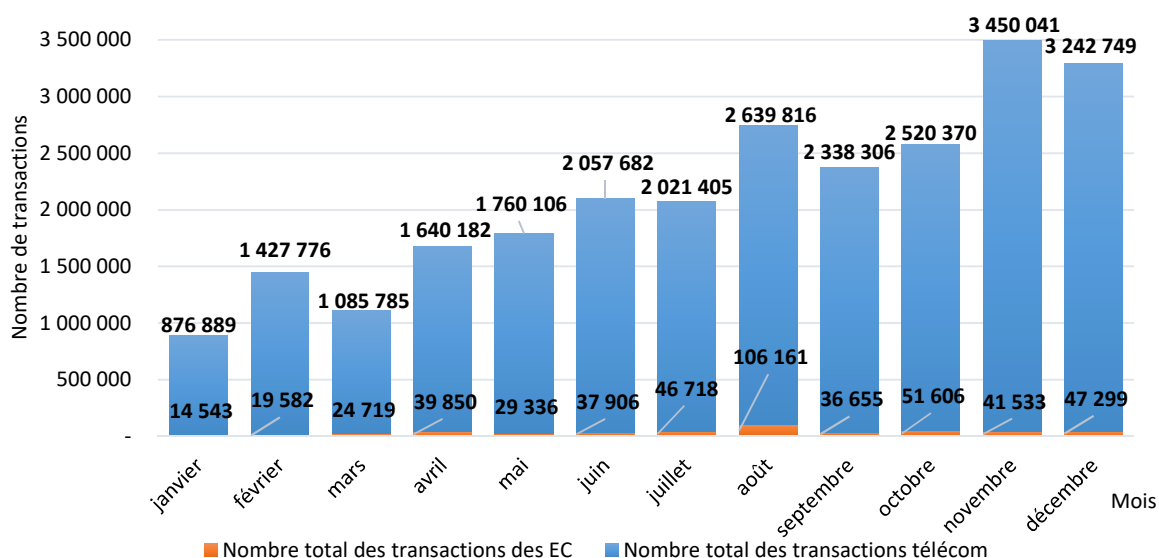
Source : BRB, reportings des IMF

### II.2.3. Evolution de l'activité des Etablissements de paiement de monnaie électronique

En 2018, trois (3) compagnies de téléphonie mobile et cinq (5) banques commerciales, offrant des services de paiement innovants, ont enregistré

respectivement 25 061 107 et 495 908 transactions par usage des terminaux électroniques.

### Graphique 48 : Evolution du nombre de transactions en 2018

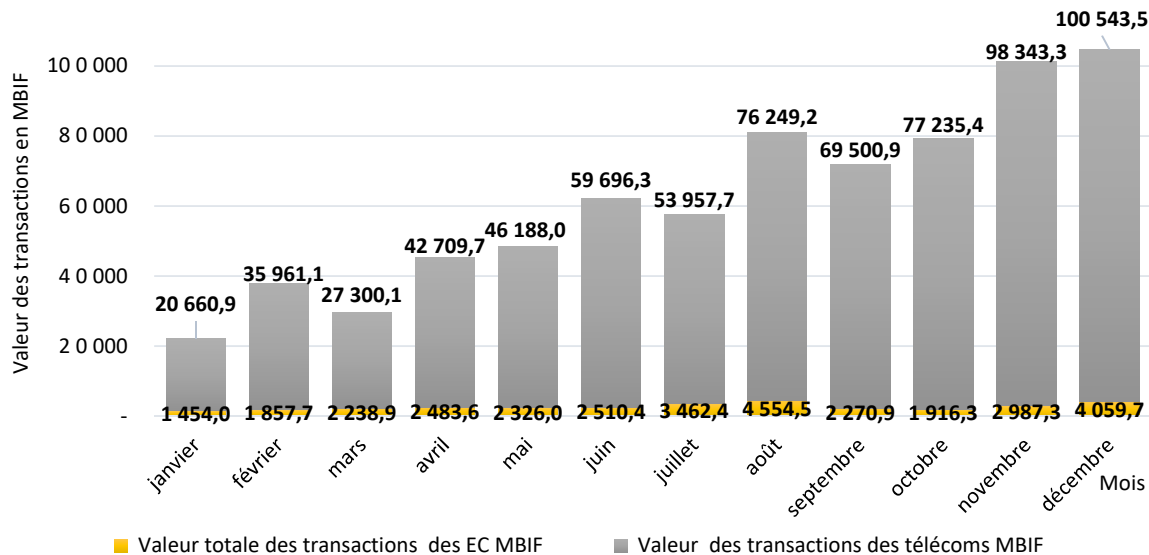


Source : BRB, reportings des Etablissements de paiement

Concernant la valeur de ces transactions en monnaie électronique, en 2018, les compagnies de téléphonie mobile et les banques commer-

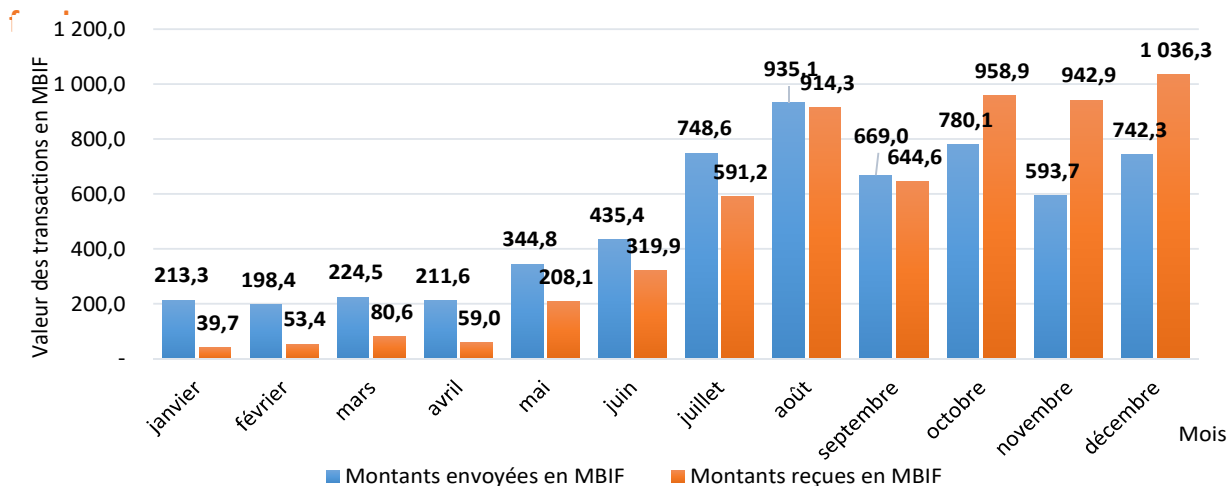
ciales ont enregistré respectivement 708 346,1 MBIF et 32 121,9 MBIF.

**Graphique 49 : Evolution de la valeur des transactions en 2018**



**Source :** BRB, reportings des Etablissements de paiement

**Graphique 50: Evolution des transactions des Etablissements de paiement de transmissions des**



**Source :** BRB, reportings des Etablissements de paiement

Les services de transmission de fonds ont été effectués par six (6) établissements pour une

valeur de 6 097,9 MBIF pour les transferts vers l'étranger et de 5 848,6 MBIF pour les transferts reçus de l'étranger.

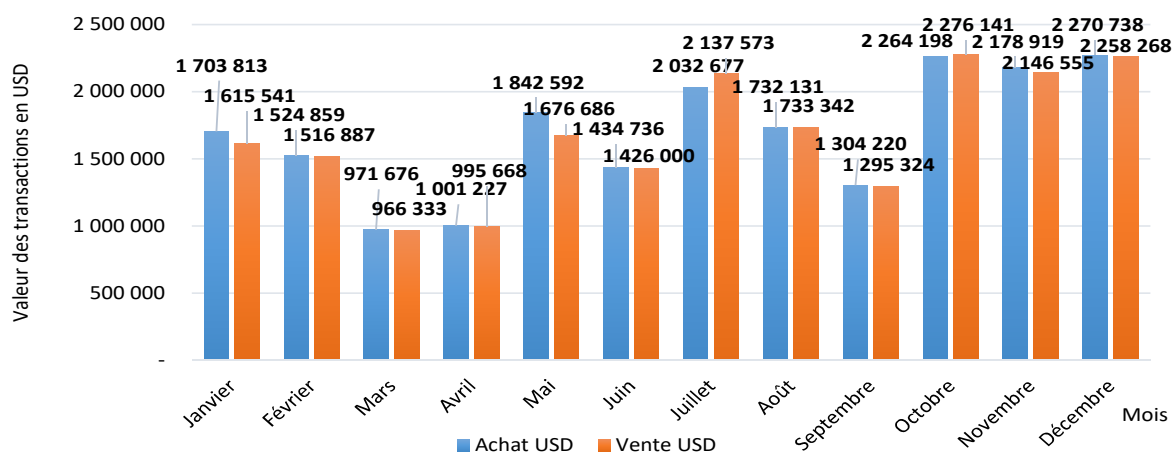
## II.2.4. Evolution des activités des Bureaux de change

En 2018, les opérations de change sont effectuées par cinquante-neuf (59) Bureaux de change répartis sur le territoire national mais aussi par les dix banques commerciales.

Pour les Bureaux de change, comme l'indique le graphique ci-dessous, les opérations d'achat

de dollars américain (USD) relevés, totalisent un montant de 20 261 786 USD et celle de vente de dollars américain (USD), totalisent un montant de 20 044 318 USD.

**Graphique 51: Evolution des transactions des Bureaux de change (montant en USD)**

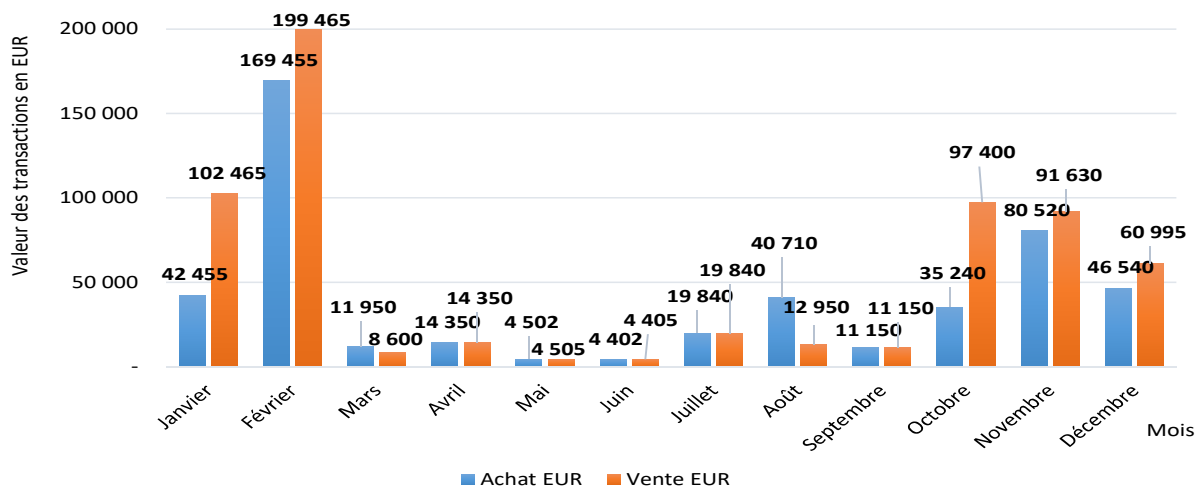


**Source** : BRB, reportings des Bureaux de change

Pour ce qui est de l'Euro (EUR), les opérations d'achat totalisent un montant de 481 114 EUR

et celles de vente se chiffrent à un montant de 627 755 EUR, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

**Graphique 52: Evolution des transactions des Bureaux de change (montants en EUR)**



**Source** : BRB, reportings des Bureaux de change

## **Chapitre III :**

# **RISQUES BANCAIRES, NORMES PRU- DENTIELLES ET QUALITE DU PORTE- FEUILLE CREDIT**





ERB

## III.1. Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Etablissements de crédit

### III.1.1. Principaux risques des Etablissements de crédit

De par son activité, les principaux risques encourus par un établissement de crédit portent surtout sur la solvabilité et sur la liquidité.

En 2018, les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité bancaire ont faiblement progressé, en maintenant par conséquent, les ratios de solvabilité dans les limites réglementaires.

#### III.1.1.1. Risques nets pondérés des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité des Etablissements de crédit, les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité du secteur bancaire sont répartis entre les risques de crédit, de change et opérationnel.

**Tableau 30 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit**

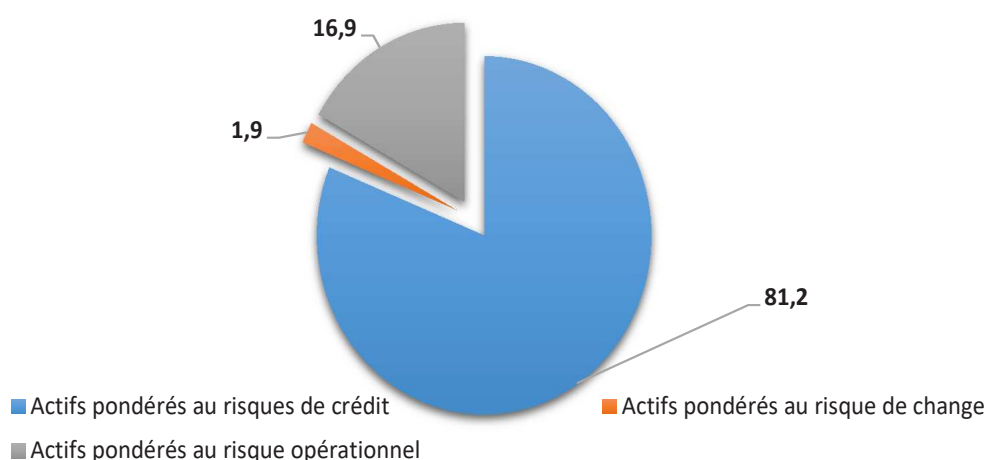
Actifs pondérés aux risques en MBIF	2016	2017	2018	Variation en %	
				2016/2017	2017/ 2018
Actifs pondérés au risque de crédit	962 945,0	994 949,6	1 094 347,3	3,3	9,1
Actifs pondérés au risque de change	20 963,9	20 560,2	25 840,2	-1,9	20,4
Actifs pondérés au risque opérationnel	173 363,9	197 350,2	227 584,6	13,8	13,3
Total des actifs pondérés aux risques	1 157 272,8	1 212 860,0	1 347 772,1	0,5	10,0

**Source** : BRB

A fin 2018, les actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit se sont établis à

1 347 772,1 MBIF contre 1 212 860 MBIF à fin 2017, soit une hausse de 10 %.

**Graphique 53 : Structure des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit à fin 2018**



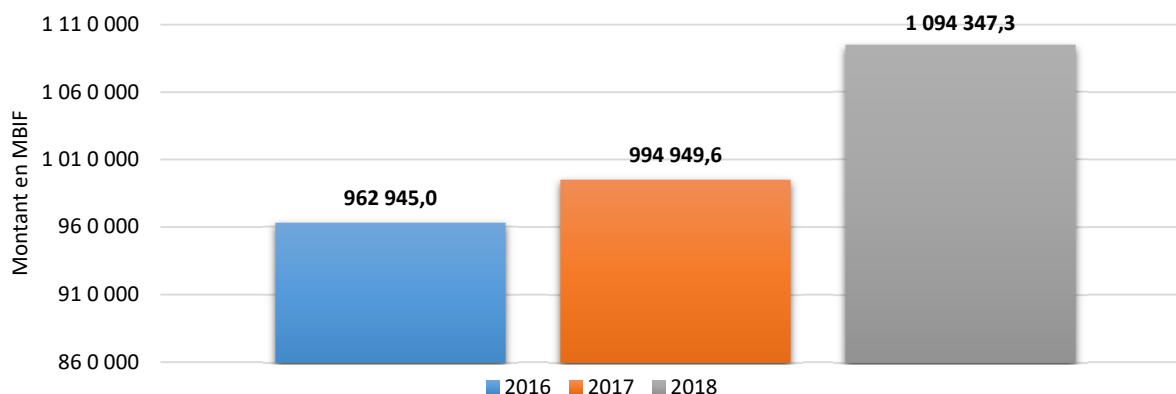
**Source** : BRB

De ce graphique, il s'observe que les actifs pondérés au risque de crédit occupent la première position avec 81,2 % du total des actifs pondérés aux risques du secteur, suivis par ceux pondérés au risque opérationnel. Les actifs pondérés au risque de change ne représentent que 1,9 %.

### III.1.1.1.1. Risque de crédit

En 2018, les actifs pondérés au risque crédit se sont établis à 1 094 347,3 MBIF contre 994 949,6 MBIF en 2017, soit une augmentation de 9,1 %.

**Graphique 54 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit**



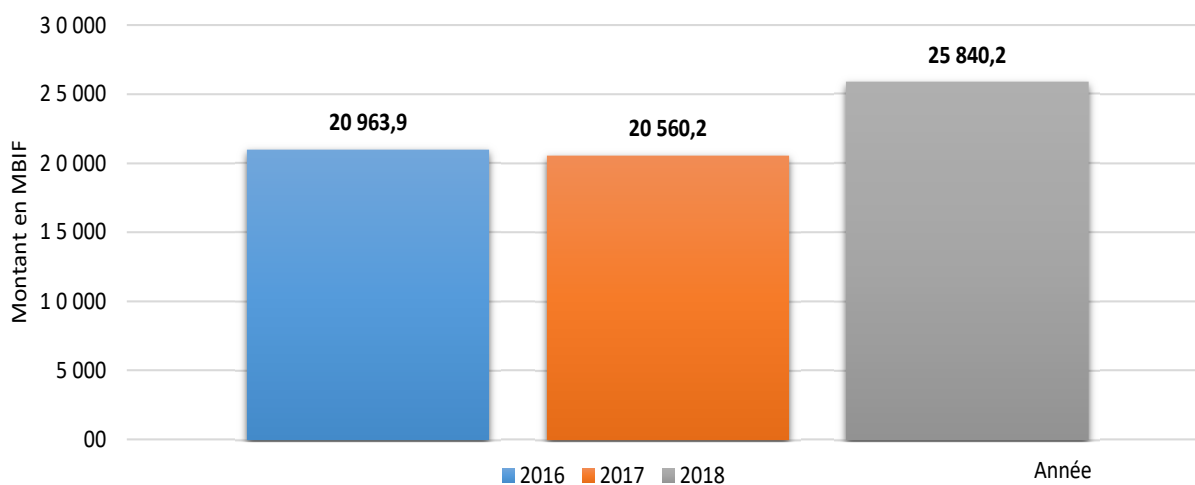
**Source :** BRB

### III.1.1.1.2. Risque de change

Conformément à la même Circulaire n° 03/2018 susmentionnée, le risque de marché est appréhendé uniquement à travers le risque de change. Les actifs pondérés au titre du risque de change

se sont établis à 25 840,2 MBIF en 2018 contre 20 560,2 MBIF à fin 2017, soit une augmentation de 20,4 %.

**Graphique 55 : Evolution des actifs pondérés au risque de change**



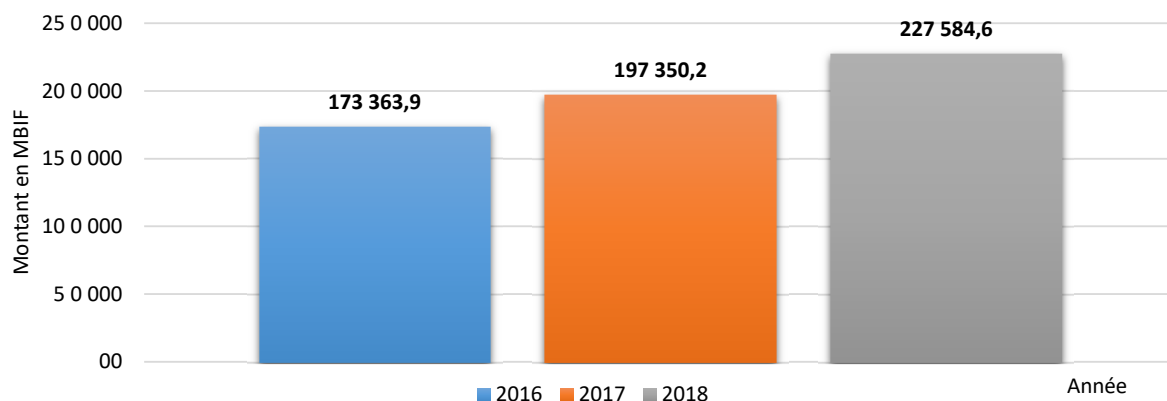
**Source :** BRB

### III.1.1.1.3. Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « indicateur de base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre du-

dit risque se sont accrus de 13,8 %, passant de 197 350,2 MBIF à fin 2017 à 227 584,6 MBIF en 2018.

**Graphique 56 : Evolution des actifs pondérés au risque opérationnel**



**Source :** BRB

### III.1.2. Normes prudentielles des Etablissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les Etablissements de crédit, plusieurs ratios prudentiels sont établis, notamment

les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier, ainsi que celui de liquidité.

#### III.1.2.1. Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 02/2018 relative aux fonds propres des Etablissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Les fonds propres de base d'un établissement de crédit sont constitués par la somme des fonds propres de base du noyau dur et des fonds propres de base additionnels.

**Tableau 31 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (montant en MBIF)**

Rubrique	2016	2017	2018	Variation en %	
				2016/2017	2017/2018
Fonds propres de base	229 217,6	251 351,5	275 372,9	9.7	9.6
Fonds propres de noyau dur <sup>3</sup>	-	-	274 124,3	-	-
Fonds propres de base additionnels <sup>4</sup>	-	-	1 248,6	-	-
Fonds propres globaux	265 744,0	285 218,5	298 561	7.3	4.7

**Source :** BRB

<sup>3</sup> Norme prudentielle mise en place en 2018, Circulaire n° 02/2018.

<sup>4</sup> Idem.

Les fonds propres de base des Etablissements de crédit ont augmenté de 9,6 %, passant de 251 351,5 MBIF à fin 2017 à 275 372,9 à fin 2018. Quant aux fonds propres globaux ils se sont accrus de 4,7 %, passant de 285 218,5 MBIF à fin 2017 à 298 561 MBIF à fin 2018. Cette augmentation des fonds propres prudentiels dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

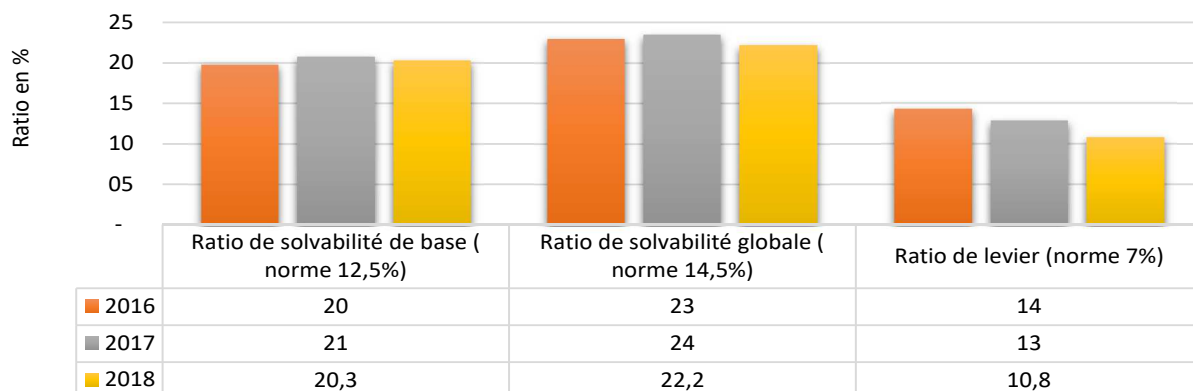
### III.1.2.2. Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit

Selon l'article 2 de la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité des Etablissements

de crédit, ces derniers sont tenus de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence.

- un ratio de solvabilité de base de noyau dur de 11 % ;
- un ratio de solvabilité de base de 12,5 % ;
- un ratio de solvabilité globale de 14,5 %.
- un ratio de levier minimum de 5 %

**Graphique 57 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier**



**Source :** BRB

Le ratio de solvabilité de base a légèrement baissé, revenant de 20,7 % à fin 2017 à 20,3% à fin 2018. Le ratio de solvabilité globale a également chuté de 1,3 points, variant de 23,5 % à fin 2017 à 22,2 % à fin 2018. Le ratio de levier, quant à lui, a baissé de 2 points pour s'établir à 10,8 % à fin 2018 contre 12,8 % à fin 2017. Malgré la diminution de ces ratios, ils sont restés dans les limites réglementaires.

### III.1.2.3. Evolution de la liquidité des banques commerciales

Conformément à la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme des banques, ces dernières sont tenues de respecter en permanence un ratio de liquidité à court terme (RLC) au moins égal à 100 % entre, d'une

part, l'encours d'Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) qu'elles détiennent, et d'autre part, le total des sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité, tant pour la monnaie locale, le BIF, que pour les devises.

### III.1.2.3.1. Ratios de liquidité des banques commerciales

En 2018, avec l'adoption du RLC, toute banque doit mettre en place un cadre robuste qui lui assure en permanence une liquidité suffisante, notamment grâce à un volant d'actifs liquides de haute qualité.

**Tableau 32 : Ratios RLC des banques commerciales au 31/12/2018**

Libellés	BIF	Devises
Encours ALHQ	969 097,1	34 985,5
Sorties	443 655,3	38 072,1
RLC	218,4	91,9

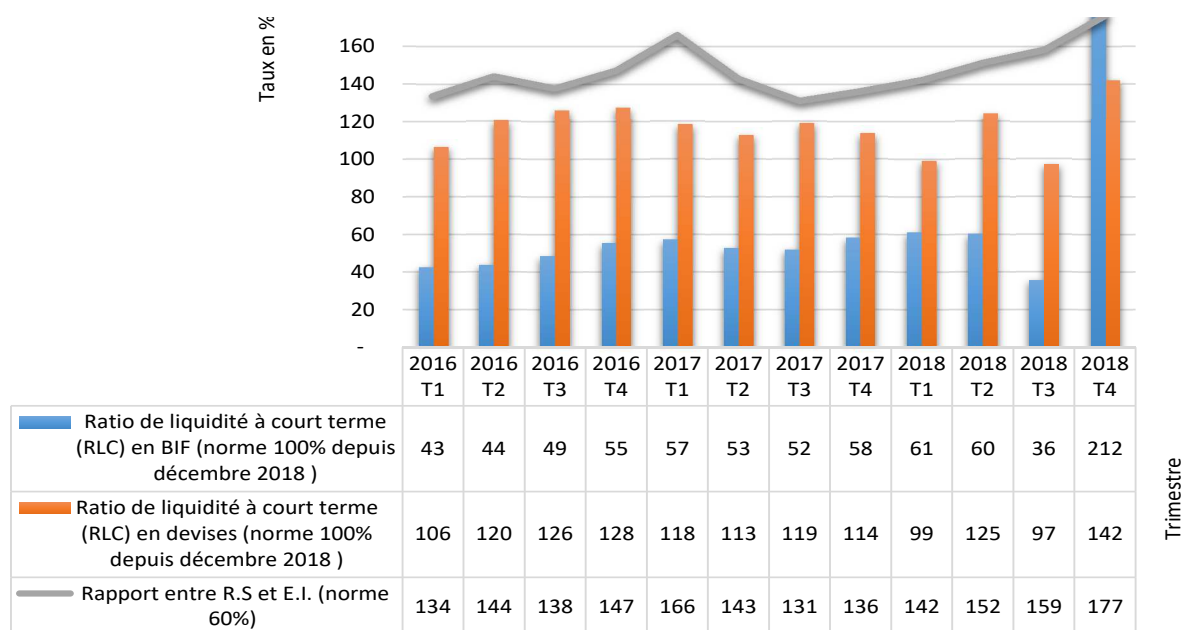
**Source :** BRB

A fin décembre 2018, il se révèle que les banques commerciales burundaises sont à même de s'acquitter de leurs engagements journaliers et aussi de faire face à une période de tensions sur la liquidité dont la source serait propre à l'établissement ou généralisé à tout le marché, la liquidi-

té des banques en monnaie locale ayant atteint 218,8 %, pour une norme minimale de 100 %.

Concernant la liquidité en devises, elle se chiffre à 91,9%, soit en deçà de la norme réglementaire de 100 %, ce qui sous-entend une insuffisance des actifs liquides en devises, si on tient compte des engagements y relatifs.

**Graphique 58 : Evolution du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales**



**Source :** BRB

### III.1.2.3.2. Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement des crédits par les dépôts de la clientèle de l'éta-

blissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

**Tableau 33 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation**

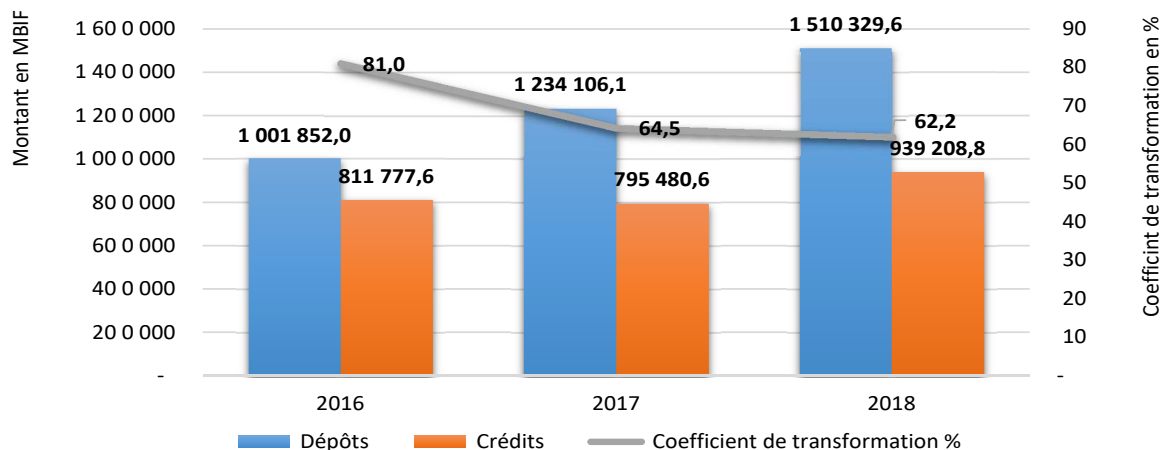
Rubriques	2016	2017	2018	Variation en %	
				2016/2017	2017/2018
Dépôts (en MBIF)	1 001 852,0	1 234 106,1	1 510 329,6	23,2	22,4
Crédits (en MBIF)	811 777,6	795 480,6	939 208,8	-2,0	18,1
Coefficient de transformation en %	81,0	64,5	62,2	-	-

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

Le volume des dépôts des Etablissements de crédit a augmenté de 22,4 %, passant de 1 234 106,1 MBIF à fin 2017 à 1 510 329,6 MBIF en 2018. Le volume des crédits octroyés a augmenté de 18,1 % la même année, passant de

795 480,6 MBIF à fin 2017 à 939 208,8 MBIF à fin 2018. Le coefficient de transformation des dépôts en crédits a diminué de 2,3 points se fixant à 62,2 % à fin 2018.

**Graphique 59 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation**



**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit

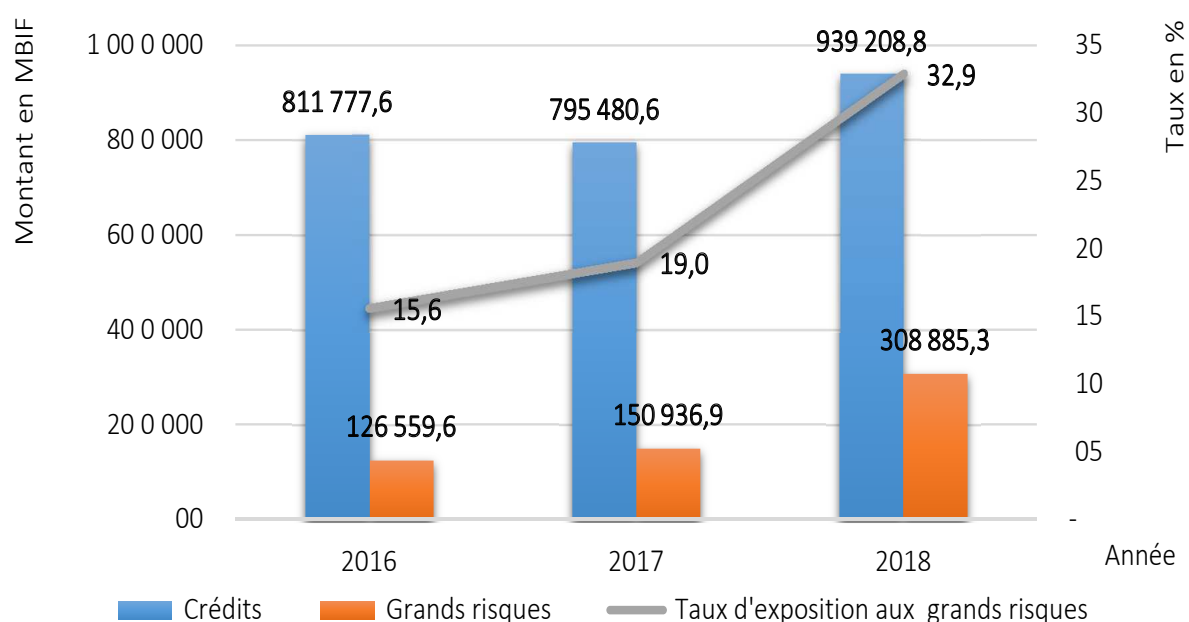
### III.1.3. Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

#### III.1.3.1. Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit.

Conformément à l'article 2 de la Circulaire n° 06/2018 relative à la division des risques de crédit des Etablissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal

à 10% des fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un établissement de crédit est exposé.

**Graphique 60 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit**



**Source :** BRB, reportings des Etablissements de crédit.

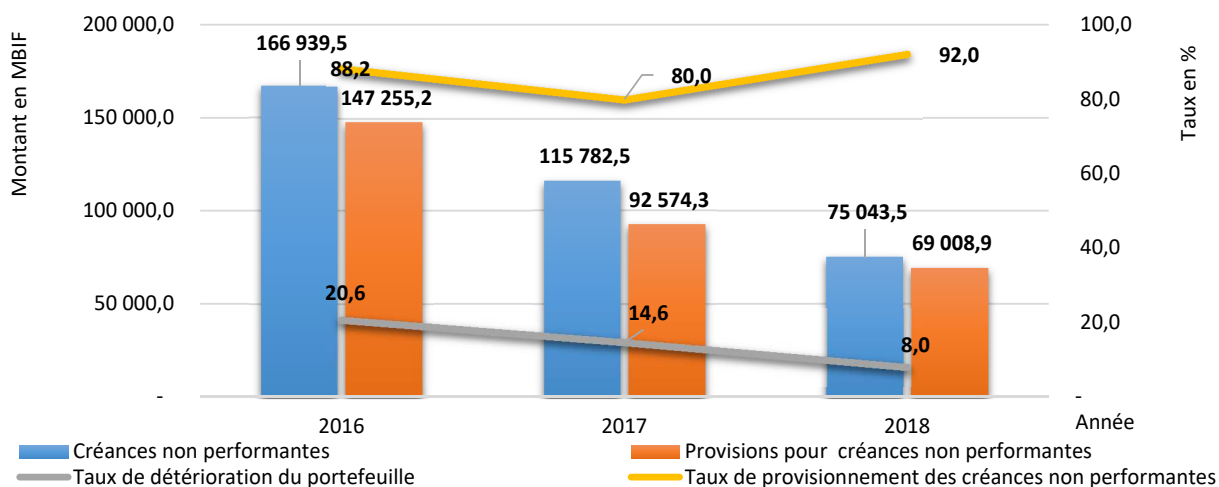
A fin 2018, le secteur bancaire a été marqué par une forte concentration du risque de crédit par rapport à l'année précédente. Le risque de concentration sur les grands risques s'est établi à 32,9 % du portefeuille crédit des Etablissements de crédit contre 19 % à fin 2017.

#### III.1.3.2. Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est améliorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a baissé de 6,6 points, pour se fixer à 8 % à fin 2018 contre 14,6 % à fin 2017. Le taux de provisionnement des créances non performantes a augmenté de 12 points pour se fixer à 92,0 % à fin 2018 contre 80 % à fin 2017.



### Graphique 61 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes



**Source :** BRB, reportings des Etablissements de crédit

#### III.1.3.3. Créances radiées

Suite à la mise en œuvre de la mesure de radiation des créances compromises intégralement provisionnées ordonnée par l'instruction de la BRB n° D1/278/2017 du 20 février 2017 à tous les Etablissements de crédit, en application de

l'article 20 de la loi n° 1/28 du 31 décembre 2017 portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2018, le taux de radiation<sup>5</sup> enregistré à fin 2018 est de 4 % contre 1,3 % à fin 2017.

**Tableau 34 : Evolution du taux de radiation**

Année	Créances radiées en MBIF (1)	Crédits en MBIF (2)	Taux de radiation (1/2)
2016	75 331,0	811 777,6	9,3%
2017	9 946,5	795 480,6	1,3%
2018	37 597,5	939 208,8	4%

**Source :** BRB, reportings des Etablissements de crédit.

#### III.1.3.4. Respect des normes prudentielles

Conformément à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et la réglementation en vigueur, les Etablissements de crédit sont tenus de respecter un certain nombre de normes prudentielles relatives à la gestion et à la

couverture des risques qu'ils encourent, afin de préserver l'équilibre de leur structure financière.

Le tableau ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les Etablissements de crédit ont respecté les normes prudentielles à fin 2018.

<sup>5</sup>Le taux de radiation est obtenu en divisant le montant des créances radiées à la fin d'une période par le montant total des crédits octroyés à la fin de cette même période

**Tableau 35: Evolution du respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit**

Ratio	Formule	Norme	% des Etablissements de Crédit ayant respecté la norme <b>2018</b>
<b>Capital minimum obligatoire des Etablissements de crédit</b>	Actif net moins passif exigible	10 MBIF	<b>100</b>
<b>Fonds propres de base de noyau dur</b>	-	-	<b>100</b>
<b>Fonds propres de base</b>	-	10 MBIF	
<b>Fonds propres globaux nets</b>	-	10 MBIF	<b>100</b>
<b>Ratio de solvabilité de base du noyau dur</b>	Fonds propres de base de noyau dur/ Total des actifs pondérés	11%	<b>100</b>
<b>Ratio de solvabilité de base</b>	Fonds propres de base nets/Total des actifs pondérés	12,50%	<b>100</b>
<b>Ratio de solvabilité globale</b>	Fonds propres globaux nets/Total des actifs pondérés	14,50%	<b>100</b>
<b>Ratio de levier</b>	Fonds propres de base nets/Total actif et hors bilan	5%	<b>100</b>
<b>Rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés</b>	Total ressources stables/Emplois Immobilisés	60%	<b>100</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme en BIF<sup>6</sup></b>	Encours d'actifs liquides de haute qualité en BIF/Total des sorties nettes de trésorerie en BIF sur 30 jours calendaires suivants	100%	<b>100</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme en devises<sup>7</sup></b>	Encours d'actifs liquides de haute qualité en devises/Total des sorties nettes de trésorerie en devises sur 30 jours calendaires suivants	100%	<b>60</b>

**Source** : BRB, reportings des Etablissements de crédit.

Il ressort du tableau ci-dessus qu'à fin 2018, seul le ratio de liquidité en devise n'est pas respecté à hauteur de 40 %, toutes les autres normes prudentielles étant respectées à 100 %.

Aussi, certaines banques commerciales ont bénéficié exceptionnellement des dérogations, sur le risque pris sur une seule contrepartie, conditionnées par la consolidation des fonds propres.

<sup>6</sup> Le ratio de liquidité à court terme concerne seulement les Banques commerciales.

<sup>7</sup> Idem

## III.2. Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance

Les institutions de microfinance sont exposées à de nombreux risques liés à l'exercice de leurs activités, les principaux risques identifiés sont en rapport avec l'exécution des opérations, la gouvernance, la solvabilité et la liquidité.

Pour les mitiger, la Banque de la République du Burundi a mis en place des normes prudentielles, consignées dans la Circulaire n°7/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance en application du Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, afin d'assurer la stabilité du secteur et la protection des petits déposants.

### III.2.1. Principaux risques des Institutions de Microfinance

De par l'activité des IMF, les principaux risques encourus portent, notamment, sur la solvabilité et la liquidité.

Aussi, de par le contexte qui prévaut actuellement dans le secteur des IMF du Burundi, des insuffisances en termes d'organisation et de gestion globale persistent, en l'occurrence le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

#### III.2.1.1. Risque opérationnel

La plupart des IMF ne disposent pas d'un Système d'Informations et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore leurs données manuellement.

En outre, les IMF éprouvent des difficultés dans le suivi des risques, la maîtrise des charges et la

production de l'information financière conformément aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

Au niveau du contrôle interne, en 2018, les principaux constats relevés lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF sont toujours les mêmes que ceux de 2017. Il s'agit notamment :

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Informations et de Gestion entre le siège des IMF et leurs agences et guichets ;
- du manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, etc.) ;
- de la non implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- de l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs.

#### III.2.1.2. Risque de gouvernance

Au cours de l'exercice 2018, la gouvernance de certaines IMF s'est détériorée davantage, ce qui a amené la Banque Centrale à leur retirer l'agrément.

Les principaux risques identifiés lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF sont, notamment :

- l'irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- le faible niveau de formation des membres des organes de gestion ;
- l'immixtion des organes délibérants dans la gestion quotidienne des IMF.

### III.2.2. Normes prudentielles des Institutions de Microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les ratios de solvabilité globale, de liquidité et de limitation des risques auxquels est exposée une institution sont établies pour en évaluer la résilience et la solidité financière.

**Tableau 36 : Evolution des ratios prudentiels des IMF**

Rubrique	2016	2017	2018
Fonds propres nets (en MBIF)	76 109,3	90 476,8	115 437,9
Total Actif (en MBIF)	231 416,9	288 219,7	349 518,5
Valeurs mobilisables et disponibles à CT (en MBIF)	64 803,5	85 757,3	97 485,5
Passif exigible (en MBIF)	144 074,1	190 532,2	224 174,1
Risques portés par une institution (en MBIF)	146 445,8	185 785,2	228 188,6
Ressources (en MBIF)	145 883,5	192 800,5	227 250,0
Ratio de solvabilité globale (en %) / Norme 12%	32,9%	31,4%	33,0%
Ration de liquidité (en %) / Norme 20%	45,0%	45,0%	43,5%
Ratio de risques portés par un établissement (max 200%)	100,4%	96,4%	100,4%

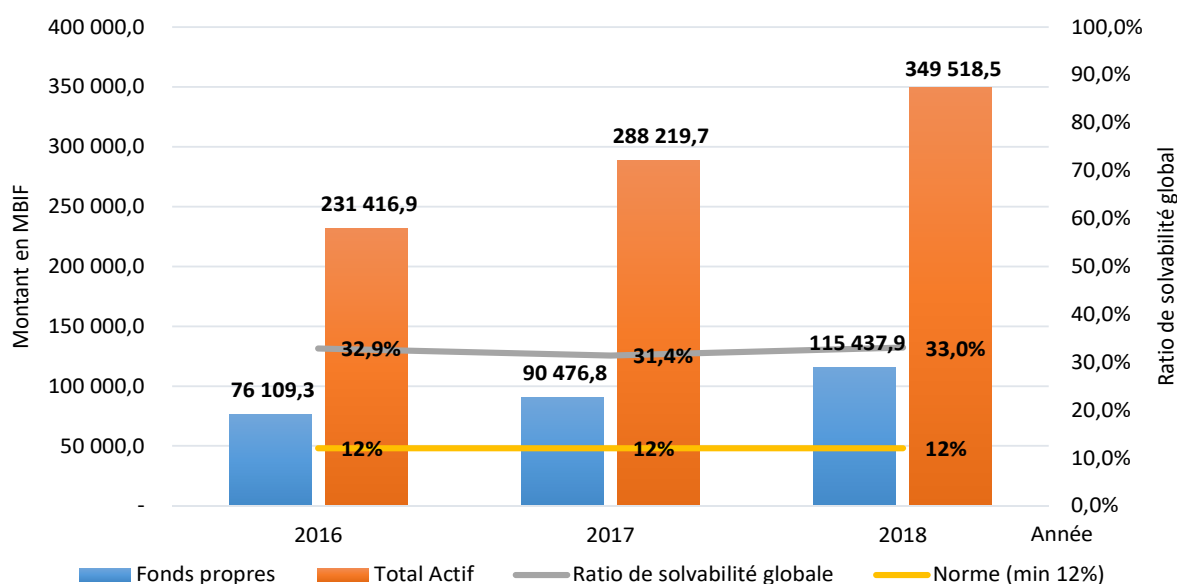
**Source:** BRB

#### III.2.2.1. Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance

Le ratio de solvabilité globale est le rapport entre le montant des fonds propres prudentiels (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires) et des éléments d'actif et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit des IMF, en vue de déterminer leur capacité

à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités. A cet égard, à fin 2018, comme illustré par le graphique ci-dessous, les fonds propres nets de l'ensemble des IMF sont évalués à 115 437,9 MBIF et le total des actifs pondérés s'élève à 349 518,5 MBIF, soit un ratio de solvabilité globale de 33,0 % contre 31,4 % en 2017, pour une norme minimale réglementaire de 12 %.

**Graphique 62 : Evolution du ratio de solvabilité global des IMF**



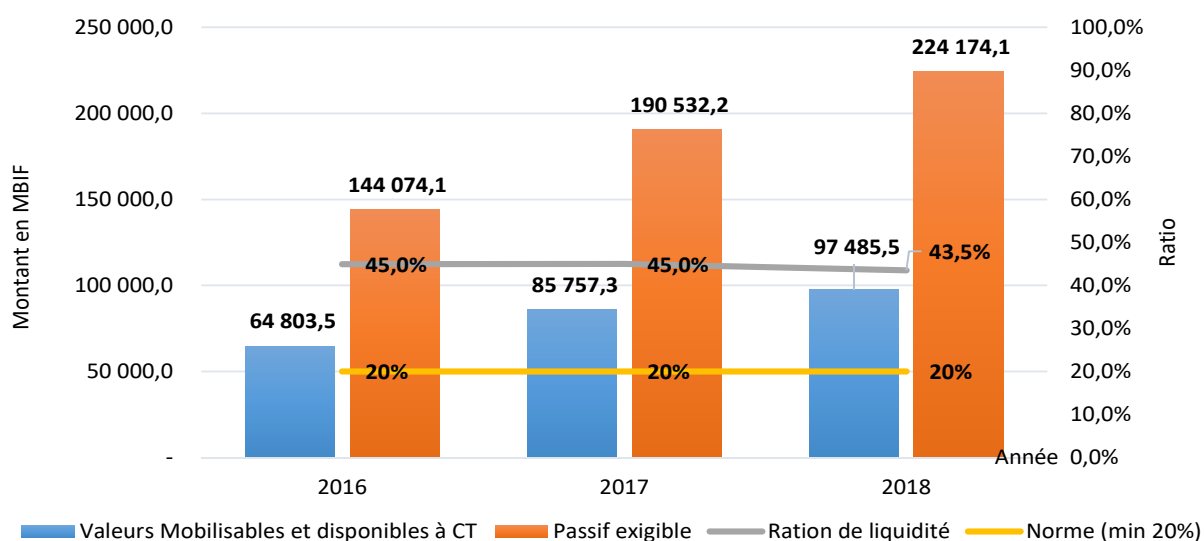
**Source :** BRB

### III.2.2.2. Ratio de liquidité à court terme des IMF

Comme l'année précédente, la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme s'est légèrement détériorée, revenant de 45,0 % en 2017 à 43,5 % à fin 2018. Toutefois, les actifs liquides du secteur, composés par les valeurs mobilisables et disponibles à court terme, n'ont

cessé de s'accroître, mais dans des proportions différentes, depuis 2016 jusqu'en 2018. En effet, les valeurs mobilisables et disponibles à court terme ont augmenté de 13,7 % pour se fixer à 97 485,5 MBIF à fin 2018, contre 85 757,3 MBIF à fin 2017.

**Graphique 63 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF**



**Source :** BRB

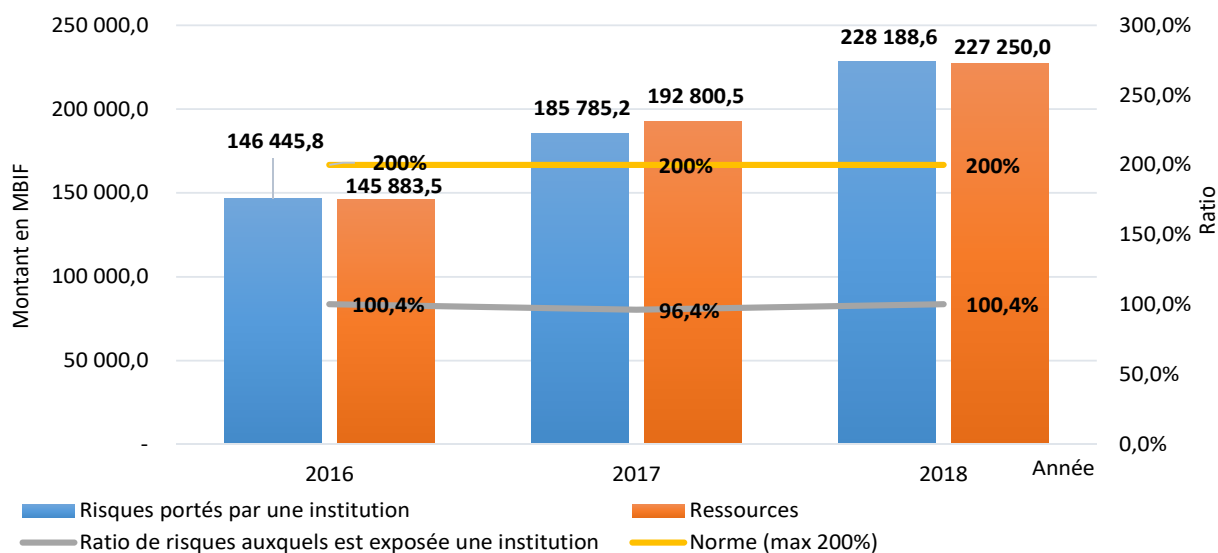
### III.2.2.3. Ratio de limitation des risques portés par l'établissement

Conformément à l'article 7 de la Circulaire n°7/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance, les risques auxquels est exposée une institution de microfinance, à l'exclusion des risques pris sur

ressources affectées qui incombent au bailleur de fonds, ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes.

La norme à respecter pour ce ratio est de 200% au maximum. De ce fait, le ratio moyen de limitation des risques auxquels est exposée une IMF est de 100,4 % à fin 2018, et reste dans les limites règlementaires comme l'illustre le graphique suivant.

**Graphique 64 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF**



**Source :** BRB

### III.2.2.4. Respect des normes prudentielles

Avec le Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, les normes prudentielles que les institutions de microfinance sont tenues de respecter individuellement sont au nombre de onze (11) à savoir les ratios relatifs à (i) la liquidité immédiate ; (ii) la liquidité à court terme ; (iii) la solvabilité de base ; (iv) la solvabilité globale ; (v) la limitation des risques pris sur une seule signature ; (vi) la limitation des risques auxquels est exposée une institution ; (vii) la limitation des prêts aux

membres des organes de gestion et au personnel de l'institution ; (viii) la constitution de la réserve générale ; (ix) la limitation des prises de participation ; (x) la couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables ainsi qu'au (xi) mode de financement des immobilisations.

Le tableau ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les IMF ont respecté les normes prudentielles.

**Tableau 37 : Evolution du respect des normes prudentielles par les IMF**

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respecté la norme prudentielle		
			2016	2017	2018
<b>Ratio de liquidité immédiate</b>	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) *100	≥ 20%	-	-	92
<b>Ratio de liquidité à court terme 3 mois</b>	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) * 100	≥ 20%	96	96	89
<b>Ratio de solvabilité de base</b>	(fonds propres de base / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés aux risque de crédit)*100	≥ 10%	93	93	89
<b>Ratio de solvabilité globale</b>	(fonds propres de globaux / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 12%	93	93	92
<b>Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution</b>	(risques portés par une institution / ressources)*100	≤ 200%	43	43	97
<b>Limitation des risques pris sur une seule signature</b>	(prêts et engagements par signature donnés à un plus gros emprunteur / fonds propres de base)*100	≤ 5%	47	71	59
<b>Ratio de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel</b>	(prêt et engagements par signature aux membres des organes de gestion et au personnel / fond propres de base)*100	≤ 20%	67	79	73
<b>Ratio de limitation des contreparties individuelles</b>	(contre parties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux; dirigeants et salariés / fonds propres de base)*100	≤ 2%	67	79	62
<b>Ratio de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stable</b>	(ressources longues / emplois à moyen et à long terme)*100	≥ 100%	87	82	65
<b>Mode de financement des immobilisations</b>	(immobilisations nets déduction faite des immobilisations incorporelles nets / fonds propres globaux)*100	≤ 80%	-	-	86
<b>Ratio de limitation de prise de participation</b>	(titre de participation / fonds propres de base) *100	≤ 10%	-	-	-
<b>Constitution de la réserve générale</b>	(base / montant de la dotation à la réserve générale de l'exercice)*100	≥ 20%	-	-	-

**Source:** BRB, reportings des IMF

Il ressort du tableau ci-dessus que les ratios de liquidité à court terme et celui de solvabilité globale sont respectés par la plupart des IMF, à hauteur respectivement de 89 % et 92 % des IMF à fin 2018. Cependant, le ratio de limitation des

risques pris sur une seule signature constitue un défi à relever pour le secteur de la microfinance. En effet, seules 59 % des IMF le respectent à fin 2018.

### III.2.3. Qualité du portefeuille crédit

Le tableau ci-dessous montre que les crédits en souffrance ont augmenté de 31,1 %, passant de

10 432,4 MBIF à 13 680,8 MBIF à fin 2018. Les provisions y relatives ont augmenté de 2,3 % sur la même période.

**Tableau 38 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit**

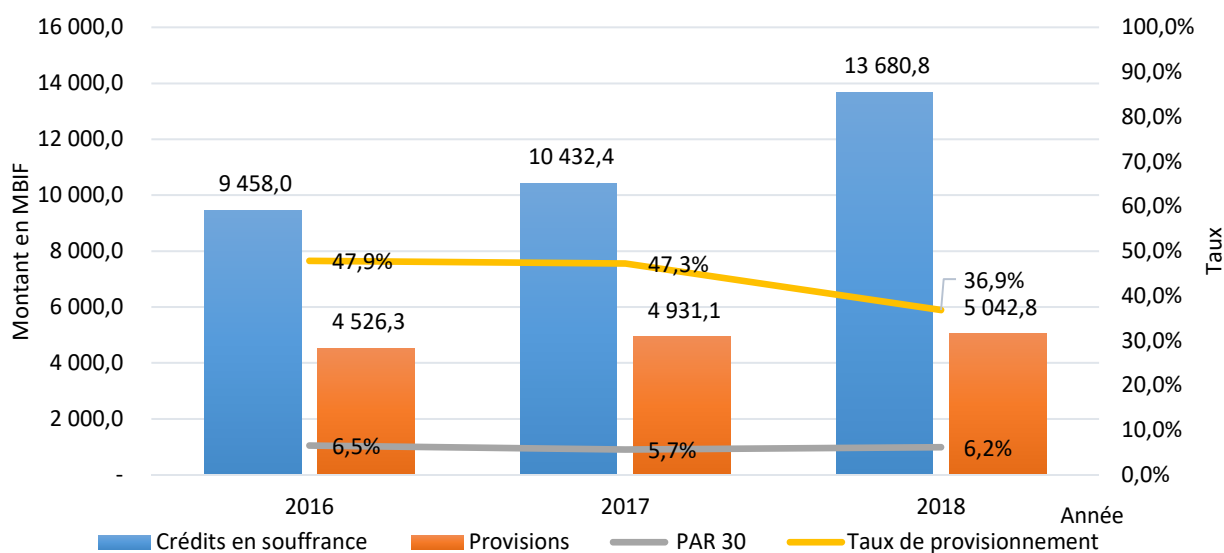
Rubrique	Année			Variation en %	
	2016	2017	2018	2016/2017	2017/2018
Encours crédits (en MBIF)	144 407,3	184 154,4	220 451,4	27,5%	19,7%
Crédits en souffrance (en MBIF)	9 458,0	10 432,4	13 680,8	10,3%	31,1%
Provisions (en MBIF)	4 526,3	4 931,1	5 042,8	8,9%	2,3%
PAR 30 en %	6,5%	5,7%	6,2%	-	-
Taux de provisionnement en %	47,9%	47,3%	36,9%	-	-

**Source** : BRB, reportings des IMF

S'agissant du taux de détérioration du portefeuille crédit (PAR 30)<sup>8</sup>, il a augmenté de 0,5 points, passant de 5,7 % à fin 2017 à 6,2 % à fin

2018. A contrario, le taux de provisionnement a diminué de 10,4 points revenant de 47,3 % à 36,9 % à fin 2018.

**Graphique 65 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit**



**Source** : BRB, reportings des IMF

<sup>8</sup> PAR 30 : portefeuille à risque observé à partir de 30 jours de retard dans le paiement du crédit





ERB

## **Chapitre IV :**

# **SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MI- CROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES**



ERB

La mission de réglementer et de superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance, dévolue à la Banque de la République du Burundi, est accomplie Conformément aux articles 7 (alinéa 4), 21 et 22 des Statuts de la Banque de la République du Burundi, aux articles 49 et 62 de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, et aux articles 94 et 95 du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi.

## IV.1. Organisation de la supervision

La fonction de supervision est exercée selon deux types d'approches complémentaires :

- Contrôle Permanent ou sur Pièces ;
- Contrôle sur Place.

### IV.1.1. Contrôle permanent

Sur base des lois, des réglementations et des normes en vigueur, le Contrôle Permanent a pour missions principales :

- l'analyse des demandes d'agrément ;
- la non-objection/l'autorisation pour l'ouverture, la fermeture ou le déménagement d'un guichet et d'une agence ;
- l'analyse des demandes de déménagement et de suspension temporaire des activités de change ;
- l'analyse des demandes de renouvellement des permis d'exploitation des bureaux de change ;
- l'élaboration des textes réglementaires ;
- le contrôle sur pièces effectué surtout sur base des reportings périodiques (documents périodiques, situations actives

et passives et ses annexes, correspondances échangées ;

- la réception et le traitement des correspondances/requêtes ;
- le suivi de la mise en application des recommandations de la BRB, des Commissaires aux Comptes, des Auditeurs externes et internes ;
- l'élaboration et la tenue des statistiques.

### IV.1.2. Contrôle sur Place

Le Contrôle sur place est mené à l'aide des enquêtes auprès des établissements et institutions supervisés dans le but de compléter, confirmer ou infirmer les informations du Contrôle Permanent.

Selon les profils de risque des établissements et institutions supervisés, le Contrôle sur Place se fait sur base d'un programme annuel des missions de contrôle général. Si des lacunes manifestes se font remarquer par le Contrôle Permanent, des missions de Contrôle sur place thématiques, ponctuels ou transversaux peuvent être effectuées.

## IV.2. Activités de supervision réalisées

### IV.2.1. Agrément, retrait d'agrément, non-objection, approbation ou autorisation

Les dossiers relatifs aux agréments et approbations qui ont été traités durant l'exercice 2018 sont repris ci-après :

- Agrément de sept (7) institutions de microfinance et quatre (4) Etablissements de paiement de transmission de fonds ;
- Retrait d'agrément à cinq (5) Institutions de microfinance ;
- Agrément de vingt-huit (28) Dirigeants, de quatre-vingt-cinq (85) Administrateurs et de onze (11) Commissaires aux comptes ;
- Non-objection/Autorisation d'ouverture de vingt-cinq (25) Agences et Guichets, et déménagement de deux (2) Sièges et d'une (1) Agence ;
- Accord de non objection à deux (2) institutions de microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec les compagnies de téléphonie mobile ;
- Retrait d'agrément d'un (1) Commissaire aux comptes ;
- Accords de principe pour deux (2) Etablissements de paiement de monnaie électronique ;
- Enregistrement de 16 569 Agents commerciaux.

### IV.2.2. Surveillance prudentielle

Au cours de l'année 2018, la BRB a poursuivi les activités relatives à la surveillance micro-prudentielle, pour veiller à la solidité du secteur financier et assurer la protection des déposants et des tiers. La surveillance s'est aussi étendue davantage aux activités en rapport avec les SFN qui ne cessent de s'accroître sur le territoire national.

A cet égard, les activités suivantes ont été réalisées :

- Approbation des accords de partenariat entre certaines IMF et de certaines compagnies de télécommunication pour la fourniture de SFN ;
- Production des ratios prudentiels périodiques, des indicateurs de solidité financière et des tableaux de bord sur base des reportings des établissements assujettis ;
- Missions de contrôle sur place thématiques, ponctuels ou transversaux ;
- Organisation des réunions d'échanges avec les Dirigeants et Actionnaire des Etablissements assujettis ;
- Renforcement des capacités des Cadres pour s'aligner aux bonnes pratiques en matière de supervision tant régionales qu'internationales, et mieux appréhender les risques inhérents aux activités bancaires ;
- Missions conjointes BRB/ARCT auprès des compagnies de télécommunication, conformément au mémorandum d'entente de février 2017.

Au cours de l'exercice 2018, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des Partenaires Technique et Financier, tels que l'Agence de Régulation des Télécommunications (ARCT), les deux (2) Centres Régionaux d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (AFRITAC Centre et AFRITAC Est), l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), le Centre Régional de Formation du FMI pour l'Afrique (ATI), et du Groupe Banque Mondiale (GBM) à travers le projet FIRST.

#### **IV.2.3. Supervision de la Régie Nationale des Postes**

Conformément à l'article n° 3 et article 49, point 14, de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la Banque de la République

du Burundi a effectué une mission de contrôle de la RNP, afin de définir les conditions d'exercice et de contrôle de ses activités bancaires et/ou de microfinance.

#### **IV.2.4. Supervision du Fond de Micro-crédit Rural**

Afin de s'assurer que son mode de fonctionnement est cohérent avec les exigences légales et réglementaires du secteur de la microfinance du Burundi, et en vertu de l'article n° 3 de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, une mission de contrôle et des échanges ont été réalisés pour le Fonds de Microcrédit Rural, en tant que fonds de financement et/ou de garantie.

### **IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire**

Au cours de l'année 2018, la Banque de la République du Burundi a continué à édicter les textes d'application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires en vue de renforcer et d'explicitier davantage les dispositions réglementaires auxquelles sont astreints tous les établissements assujettis.

#### **➤ Textes réglementaires des Etablissements de crédit**

Circulaire n° 01/2018 relative au Capital Minimum Obligatoire des Etablissements de Crédit.

Circulaire n°02/2018 relative aux Fonds Propres des Etablissements de Crédit.

Circulaire n°03/2018 relative aux Ratios de Solvabilité et de Levier des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 04/2018 relative au Ratio de Liquidité à Court Terme des Banques.

Circulaire n° 05/2018 relative au Rapport entre les Ressources Stables et les Emplois Immobilisés des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 06/2018 relative à la Division des Risques de crédit des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 07/2018 relative au Contrôle Interne des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 09/2018 relative à la Prise et la Détention de Participations des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 10/2018 relative Aux Conditions d'implantation des Agences, des Guichets, des

Bureaux de représentation et des Filiales des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 11/2018 relative aux activités non bancaires des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 12/2018 relative à la Classification des Risques et à la Constitution des Provisions des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 15/2018 relative à l'agrément des Dirigeants et Administrateurs des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 16/2018 relative à l'agrément et à l'exercice de la fonction de Commissaire aux Comptes des Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 17/2018 relative à l'interdiction au bénéficiaire du crédit par les Clients Défaillants auprès du Secteur bancaire.

Circulaire n° 18/2018 relative à la Position de Change des Banques.

Circulaire n° 20/2018 relative à l'agrément des Etablissements de Crédit et des Bureaux de représentation des Etablissements de Crédit étrangers.

Circulaire n° 21/2018 relative à la Gouvernance d'entreprise dans les Etablissements de Crédit.

Circulaire n° 23/2018 relative à la gestion des risques dans les Etablissements de Crédit.

➤ **Textes réglementaires des institutions de la Microfinance**

Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

Circulaire n° 01/M/18 relative à l'agrément des institutions de Microfinance.

Circulaire n° 02/M/18 relative à la transformation institutionnelle d'une institution de microfinance ou d'un groupement financier communautaire.

Circulaire n° 03/M/18 relative à l'agrément des administrateurs, membres du conseil de surveillance, actionnaires qualifiés, actionnaires de référence et dirigeants des institutions de microfinance, structures faitières, organes financiers ainsi qu'à l'enregistrement des membres du comité de gestion des groupements financiers communautaires.

Circulaire n° 04/M/18 relative à la gouvernance des institutions de microfinance, structures faitières, organes financiers et groupements financiers communautaires.

Circulaire n° 05/M/18 relative à la tarification des services rendus par la Banque Centrale aux institutions de microfinance, groupements financiers communautaires, structures faitières et aux organes financiers.

Circulaire n° 06/M/18 relative à l'appréciation de l'état des lieux des locaux et des équipements du siège, d'une agence ou d'un guichet d'une institution de microfinance.

Circulaire n° 07/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance.

Circulaire n° 08/M/18 relative à la classification et au provisionnement des crédits.

Circulaire n° 09/M/18 relative aux modalités de

transmission des états financiers et autres situations périodiques par les institutions de microfinance, structures faitières et organes financiers.

Circulaire n° 10/M/18 relative à l'agrément et à l'exercice de la fonction des commissaires aux comptes des institutions de microfinance et des organes financiers.

Circulaire n° 12/M/18 relative au contrôle interne applicable aux institutions de microfinance, aux structures faitières et aux organes financiers.

Circulaire n° 13/M/18 relative à l'alimentation et à la consultation de la centrale d'Echange d'informations.

## IV.4. Défis des établissements assujettis

Les établissements assujettis présentent des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent, dont les principaux relevés sont les suivants :

- L'adaptation progressive au nouveau cadre légal et réglementaire ;
- Le manque d'infrastructures adéquates pour ce qui est de la connectivité, et de l'alimentation en électricité ;
- Un cadre de refinancement adapté aux

IMF pour financer les activités du milieu rural ;

- Un mécanisme d'implémentation des fonds de garantie et de bonification des taux d'intérêt pour le secteur agricole;
- L'immixtion des organes non habilités dans la gestion quotidienne des IMF ;
- Le manque d'un personnel qualifié.



## IV.5. Projets et perspectives

Dans le but de renforcer la stabilité du secteur bancaire, de la microfinance et des établissements non bancaires au Burundi, et en application de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la Banque Centrale a poursuivi son chantier d'élaboration de nouvelles circulaires afin de se conformer aux normes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine de la zone COMESA, pour ce qui est de la supervision des établissements assujettis.

Les différentes réformes entreprises par la Banque Centrale ont porté sur le renforcement de la gouvernance dans les banques, les IMF et les établissements non bancaires. Les réformes continuent afin de converger vers les standards régionaux et internationaux. Ces réformes vont porter notamment sur :

- Le projet de mise en place d'une Centrale des risques à la Banque Centrale ;
- Le système de notation des Etablissements de crédits et celui des Institutions de microfinance ;
- La révision du cadre de reporting selon la nouvelle réglementation ;
- La mise en place d'un mécanisme d'échange d'informations en ligne entre la Banque Centrale et les IMF ;
- La mise en place d'un manuel de supervision des établissements de paiement ;
- L'actualisation du référentiel comptable des Institutions de microfinance, et l'élaboration des plans comptables des Etablissements de paiement et des Fonds de financement et/ou de garantie ;
- L'actualisation du manuel de supervision du Service microfinance ;
- La détermination des taux effectifs globaux pour la fixation du taux d'usure ;
- L'élaboration d'une circulaire en rapport avec le plan de continuité des activités des Etablissements de crédit, des IMF et des Etablissements de paiement ;
- Le renforcement des capacités des superviseurs pour s'adapter davantage aux nouveaux outils de contrôle sur pièces et sur place ;
- L'implémentation de la norme IFRS9 ;
- La mise en place du cadre réglementaire pour la protection des consommateurs des produits et services financiers ;
- L'élaboration des Circulaires relatives à la matrice des sanctions des Institutions de microfinance et des Etablissements de paiement ;
- L'implémentation du logiciel de gestion et de supervision des Bureaux de change.

# ANNEXES



ERB

## Annexe 1: principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (montant en MBIF)

Rubriques	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	12/31/2017	12/31/2018	Variation en %	12/31/2017	12/31/2018	Variation en %	12/31/2017	12/31/2018	Variation en %
<b>I. EMPLOIS</b>	<b>2 009 865,6</b>	<b>2 409 447,2</b>	<b>19,9</b>	<b>154 800,3</b>	<b>171 220,2</b>	<b>10,6</b>	<b>2 164 665,9</b>	<b>2 580 667,4</b>	<b>19,2</b>
PRINCIPAUX EMPLOIS	<b>1 689 954,6</b>	<b>2 036 432,3</b>	<b>20,5</b>	<b>115 700,3</b>	<b>139 164,8</b>	<b>20,3</b>	<b>1 805 654,9</b>	<b>2 175 597,1</b>	<b>20,5</b>
A. Actifs Liquides	<b>1 004 840,0</b>	<b>1 225 017,1</b>	<b>21,9</b>	<b>5 301,4</b>	<b>11 371,2</b>	<b>114,5</b>	<b>1 010 141,4</b>	<b>1 236 388,3</b>	<b>22,4</b>
. Caisse	49 762,4	59 186,3	<b>18,9</b>	9,3	2,2	<b>(76,5)</b>	49 771,7	59 188,5	<b>18,9</b>
. B.R.B.	227 785,0	162 672,1	<b>(28,6)</b>	1 511,6	2 722,9	<b>80,1</b>	229 296,6	165 395,0	<b>(27,9)</b>
. Avoirs et prêts auprès des banques et assimilés	83 802,0	70 719,4	<b>-15,6</b>	3 780,5	3 262,3	<b>-13,7</b>	87 582,5	73 981,7	<b>-15,5</b>
. Bons, Obligations du Trésor	643 490,6	932 439,3	<b>44,9</b>	-	5 383,8	<b>0,0</b>	643 490,6	937 823,1	<b>45,7</b>
B. Crédits	<b>685 114,6</b>	<b>811 415,2</b>	<b>18,4</b>	<b>110 398,9</b>	<b>127 793,6</b>	<b>15,8</b>	<b>795 513,5</b>	<b>939 208,8</b>	<b>18,1</b>
. Court terme	424 232,4	455 372,6	<b>7,3</b>	2 072,9	1 794,6	<b>-13,4</b>	426 305,3	457 167,2	<b>7,2</b>
. Moyen terme	163 030,5	250 480,5	<b>53,6</b>	53 144,7	47 245,1	<b>-11,1</b>	216 175,2	297 725,6	<b>37,7</b>
. Long terme	97 851,7	105 562,1	<b>7,9</b>	55 181,3	78 753,9	<b>42,7</b>	153 033,0	184 316,0	<b>20,4</b>
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois Immobilisés	<b>121 248,9</b>	<b>132 218,3</b>	<b>9,0</b>	<b>7 980,5</b>	<b>8 472,5</b>	<b>6,2</b>	<b>129 229,4</b>	<b>140 690,8</b>	<b>8,9</b>
C. Autres	<b>198 662,1</b>	<b>240 796,6</b>	<b>(9,7)</b>	<b>31 119,5</b>	<b>23 582,9</b>	<b>(24,2)</b>	<b>229 781,6</b>	<b>264 379,5</b>	<b>15,1</b>
<b>II. RESSOURCES</b>	<b>2 009 865,6</b>	<b>2 409 447,2</b>	<b>19,9</b>	<b>154 800,3</b>	<b>171 220,2</b>	<b>10,6</b>	<b>2 164 665,9</b>	<b>2 580 667,4</b>	<b>19,2</b>
Principales ressources	<b>1 473 008,8</b>	<b>1 840 893,3</b>	<b>25,0</b>	<b>70 656,3</b>	<b>83 246,5</b>	<b>17,8</b>	<b>1 543 665,1</b>	<b>1 924 139,8</b>	<b>24,6</b>
. Clientèle	1 170 216,4	1 434 107,4	<b>22,6</b>	63 889,7	76 222,2	<b>19,3</b>	1 234 106,1	1 510 329,6	<b>22,4</b>
dont: dix grands dépôts	476 580,3	666 214,9	<b>39,8</b>	6 384,2	9 026,2	<b>41,4</b>	482 964,5	675 241,1	<b>39,8</b>
. Refinancement auprès B.R.B.	160 080,4	249 569,1	<b>55,9</b>	-	-	-	160 080,4	249 569,1	<b>55,9</b>
. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Dettes envers les banques et assimilés	142 712,0	157 216,8	<b>10,2</b>	6 766,6	7 024,3	<b>3,8</b>	149 478,6	164 241,1	<b>9,9</b>
dont: Résidents	84 133,8	85 674,6	<b>1,8</b>	6 766,6	3 704,6	<b>-45,3</b>	90 900,4	89 379,2	<b>-1,7</b>
Capital et réserves	<b>204 943,8</b>	<b>221 813,3</b>	<b>8,2</b>	<b>30 296,3</b>	<b>32 773,7</b>	<b>8,2</b>	<b>235 240,1</b>	<b>254 587,0</b>	<b>8,2</b>
Autres	<b>331 913,0</b>	<b>346 740,6</b>	<b>4,5</b>	<b>53 847,7</b>	<b>55 200,0</b>	<b>2,5</b>	<b>385 760,7</b>	<b>401 940,6</b>	<b>4,2</b>
<b>III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE</b>									
Adequation des fonds propres	224 163,5	243 740,5	<b>8,7</b>	27 188,0	29 368,8	<b>8,0</b>	251 351,5	273 109,3	<b>8,7</b>
Fonds propres de base nets (en MBIF)	247 118,7	262 167,7	<b>6,1</b>	38 099,8	36 393,3	<b>-</b>	285 218,5	298 561,0	<b>4,7</b>

Rubriques	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	12/31/2017	12/31/2018	Variation en %	12/31/2017	12/31/2018	Variation en %	12/31/2017	12/31/2018	Variation en %
.Risques pondérés	1 068 988,4	1 197 844,5	12,1	142 796,1	149 927,9	5,0	1 211 784,5	1 347 772,4	11,2
.Ratio de solvabilité de base (norme 12,5%)	21,0	20,3		19,0	19,6		20,7	20,3	
.Ratio de solvabilité globale (norme 14,5%)	23,1	21,9		26,7	24,3		23,5	22,2	
. Ratio de levier (norme 5%)	12,3	10,8		19,4	17,8		12,8	11,3	
<i>Qualité et concentration des crédits</i>									
Grands risques	140 355,2	304 535,3	117,0	10 581,7	7 415,3	- 29,9	150 936,9	311 950,6	106,7
Créances à surveiller	27 870,0	33 375,4	19,8	13 779,6	11 547,5	- 16,2	41 649,6	44 922,9	7,9
Créances Non performantes	100 765,3	78 175,7	- 22,4	15 017,2	9 992,3	- 33,5	115 782,5	88 168,0	- 23,9
Impayés	128 635,3	111 551,1	- 13,3	28 796,8	21 539,8	- 25,2	157 432,1	133 090,9	- 15,5
Dépréciations	84 600,1	68 808,9	- 18,7	7 974,2	5 141,4	- 35,5	92 574,3	73 950,3	- 20,1
Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	34,1	33,7		71,3	74,6		36,7	36,4	
Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	32,0	38,7		-	3,1		32,0	38,7	
Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	287,1	382,6		-	18,3		287,1	382,6	
Taux des prêts non performants	14,7	9,6		13,6	7,8		14,6	9,4	
Taux d'impayés	18,8	13,7		26,1	16,9		19,8	14,2	
Taux de provisionnement (en %)	84,0	88,0		53,1	51,5		80,0	83,9	
.Grands risques/Total crédits bruts (en %)	20,5	37,5		9,6	5,8		19,0	33,2	
<i>Liquidité</i>									
. Ratio de liquidité à court terme en BIF (norme 100%)	58,1	211,7		-	-		58,1	211,7	
. Ratio de liquidité à court terme en devises (norme 100%)	113,5	142,3		-	-		113,5	142,3	
Total crédits/total dépôts	58,5	56,6		172,8	167,7		64,5	62,2	
Rapport entre ressources Stables et Emplois Immobilisés	114,4	159,6		262,3	243,5		136,4	176,6	
Dix gros dépôts/Total dépôts	40,7	46,5		10,0	11,8		39,1	44,7	
<i>Rentabilité et performance</i>									
Résultat avant impôt	41 145,4	60 952,2	48,1	1 416,3	6 986,3	393,3	42 561,7	67 938,5	59,6
Résultat net de l'exercice	35 739,8	55 029,2	54,0	1 278,5	6 218,3	386,4	37 018,3	61 247,5	65,5
Produit Net Bancaire	166 916,5	196 485,8	17,7	13 194,6	14 986,2	13,6	180 111,1	211 472,0	17,4

## Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (montant en MBIF)

Rubrique	2016	2017	2018
Intérêts (produits)	141 747,00	153 024,50	198 725,90
Intérêts (charges)	40 394,00	40 276,50	49 555,60
Marge d'Intérêts	<b>101 353,00</b>	<b>112 747,90</b>	<b>149 170,30</b>
Commissions (produits)	33 020,90	39 788,00	43 784,90
Commissions (charges)	2 155,70	2 388,40	2 829,10
Commissions Nettes	30 865,30	37 399,60	40 955,80
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	-3 666,40	21,9	-448,7
<b>Produits Nets sur Opérations de Change</b>	<b>21 035,20</b>	<b>24 123,40</b>	<b>20 846,40</b>
Autres Produits Bancaires	5 381,20	6 218,90	948,20
Autres Charges bancaires	258,3	400,5	0
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>154 710,10</b>	<b>180 111,10</b>	<b>211 472,00</b>
Charges de Personnel	45 890,30	49 271,80	52 361,20
Charges Générales d'Exploitation	35 552,00	41 976,30	43 917,80
Impôts et Taxes	1 097,9	1 226,80	2 488,70
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	12 839,70	10 841,60	10 808,80
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	5 631,80	2 601,00	2 844,40
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	1 084,10	1 328	2 018,1
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>63 877,80</b>	<b>78 067,70</b>	<b>102 721,80</b>
Provisions Nettes des Reprises	35 347,90	40 870,60	37 500,20
provisions complémentaires	1 095,80	375,7	806
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>27 434,10</b>	<b>36 821,40</b>	<b>64 415,60</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts	27 434,10	36 821,40	64 415,60
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	395,5	5 566,80	3 522,90
<b>Résultat avant Impôts</b>	<b>27 829,60</b>	<b>42 388,20</b>	<b>67 938,50</b>
Impôt sur les Bénéfices	4 613,80	5 369,80	6 691,00
<b>RESULTAT NET</b>	<b>23 215,80</b>	<b>37 018,50</b>	<b>61 247,50</b>

### Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (montant en MBIF)

BILANS AGREGES DES IMF	2016	2017	2018
<b>A. Emplois</b>	<b>231 416,9</b>	<b>288 219,7</b>	<b>349 518,5</b>
<b>1. Liquidité</b>	<b>63 429,7</b>	<b>84 139,8</b>	<b>95 277,7</b>
10 .Caisse	5 142,5	6 634,6	9 873,7
11. Dépôts	57 622,4	77 491,7	84 892,0
12. Valeurs à encaisser	664,7	13,3	5,1
14. Prêts aux institutions financières	-	0,2	-
18- Virement interne			506,9
<b>2. Crédits</b>	<b>139 881,0</b>	<b>179 223,3</b>	<b>220 451,4</b>
21. Crédits à l'économie	144 407,3	184 154,4	225 468,8
211. Crédits sains sur ressources non affectées	99 456,1	172 101,9	211 238,9
212. Crédits sains sur ressources affectées	34 824,9	1 484,9	549,0
213. Crédits restructurés ou rééchelonnés	668,3	135,2	
214. Crédits en souffrance	9 458,0	10 432,4	13 680,8
29. Provisions des crédits en souffrance	4 526,3	4 931,1	5 042,8
26- Intérêt courus sur crédits			25,4
<b>3. Opérations diverses</b>	<b>10 832,8</b>	<b>6 776,0</b>	<b>10 980,9</b>
30. Stock	340,2	366,4	266,0
31. Débiteurs divers	4 272,9	2 566,7	5 476,4
32. Compte de liaison	33,0	67,8	182,1
35. Avances et prêts au pers. et aux dirigeants	2 038,5	1 630,8	2 719,8
36. Comptes de régularisation de l'actif	4 148,2	2 144,4	2 336,6
<b>4. Immobilisations nettes</b>	<b>17 273,4</b>	<b>18 080,6</b>	<b>22 808,4</b>
40. Immobilisations financiers	729,0	759,9	813,0
41. Immobilisations en cours	280,7	473,9	697,2
42. Immobilisations incorporelle	2 174,4	2 264,7	2 991,7
43. Immobilisations corporelle	25 475,5	27 704,0	34 368,0
482. Immobilisations incorporelle	1 224,4	1 550,9	1 804,8
483. Immobilisations corporelle	10 161,9	11 571,0	14 256,7
<b>B. Ressources</b>	<b>231 416,9</b>	<b>288 219,7</b>	<b>349 513,9</b>
<b>1. Emprunts</b>	<b>19 137,1</b>	<b>28 412,9</b>	<b>36 342,5</b>
13. Emprunt	17 327,7	26 144,6	33 266,6
15. Ressources affectées	1 246,0	1 575,1	2 163,5
16. Subventions reçus non encore utilisées	563,4	693,2	912,5
18- Virement interne			4,6
<b>2. Dépôts</b>	<b>126 746,3</b>	<b>164 387,7</b>	<b>190 907,5</b>
22. Dépôts des membres	126 746,3	164 387,7	190 907,5
<b>3. Opérations diverses</b>	<b>9 424,1</b>	<b>4 942,4</b>	<b>6 825,9</b>
32. Compte de liaison	47,0	205,1	265,7
33. Crédoeurs divers	3 502,6	3 206,7	5 200,9
37. Autres crédoeurs divers	5 874,4	1 530,7	1 359,3
<b>5. Fonds propres et assimilés</b>	<b>76 109,3</b>	<b>90 476,8</b>	<b>115 437,9</b>
50. Provisions pour risques	7 264,4	11 557,4	10 903,7
51. Fonds affectés	7 703,8	10 845,4	9 045,0
52. Subventions d'investissement	4 189,5	5 166,6	5 028,2
53. Report à nouveau	- 1 135,1	431,7	2 083,9
54. Réserves	33 922,1	37 729,9	50 211,6
55. Capital	20 505,9	18 224,2	28 102,2
<b>56. Résultat de l'exercice</b>	<b>3 658,7</b>	<b>6 521,5</b>	<b>10 063,4</b>

**Annexe 4 : Soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance (montant en MBIF)**

<b>Rubrique</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
1. Produits d'intérêts	29 603,2	33 294,1	40 132,4
2. Charges d'intérêts	4 205,4	5 138,5	6 558,3
3. Produit Net Bancaire (PNB)	25 397,8	28 155,6	33 574,2
4. Frais généraux	20 630,6	23 462,4	29 430,0
5. Marge bénéficiaire	4 767,2	4 693,2	4 144,2
6. Produits accessoires	10 218,3	13 215,6	16 593,2
7. Résultat Brut d'exploit (RBE)	14 985,4	17 908,8	20 737,4
8. Dotations aux amortissements	4 709,0	3 339,1	3 110,5
9. Dotations aux provisions	9 162,8	8 009,6	8 342,6
10. Reprises \amortissement et provisions	5 928,7	4 689,1	4 592,6
11. Autres charges et pertes diverses	5 157,2	6 756,9	4 655,5
12. Résultat Net d'exploitation(RNE)	1 885,1	4 492,3	9 221,3
13. Charges exceptionnelles	69,8	63,5	-
14. Participations des salariés	-	-	-
15. Produits exceptionnels	1 713,0	2 823,8	1 638,4
16. Subventions	1 485,3	552,4	916,6
17. Impôts sur le bénéfice	1 354,9	1 283,4	1 713,0
<b>18. Résultat de l'exercice</b>	<b>3 658,7</b>	<b>6 521,5</b>	<b>10 063,4</b>